

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique  
UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA  
FACULTE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES  
SCIENCES DE GESTION  
DÉPARTEMENT DES SCIENCES ÉCONOMIQUES

**MÉMOIRE**

En vue de l'obtention du diplôme de  
**MAGISTÈR en SCIENCES ÉCONOMIQUES**  
Option : Économie et Géographie

**THÈME**

---

**ESSAI D'ANALYSE DE LA MIGRATION  
INTERNATIONALE DES SCIENTIFIQUES  
EN ALGERIE : ETAT DES LIEUX ET  
PERSPECTIVES**

---

**Soutenu le : 27/12/2014**

Présenté par : AMIR Farid

Sous la direction du

**Pr. DJENANE Abdelmadjid**

Devant le jury composé de :

**Président: Pr. BELATTAF Matouk, université de Bejaia.**

**Rapporteur : Pr. DJENANE Abdelmadjid, UFA de Sétif.**

**Examineur : Pr. KHERBACHI Hamid, université de Bejaia.**

**Année universitaire 2014/2015**

## **Remerciement**

Mes vifs remerciements s'adressent à Mr Djenane Abdelmadjid, professeur à l'université de Sétif, d'avoir accepté de diriger ce travail, ensuite, pour ses conseils, orientations, et son entier disponibilité.

Je tiens à remercier les membres de jury d'avoir lu et évaluer cette réflexion sur la migration internationale des scientifiques en Algérie.

## **Dédicaces**

Je dédie ce modeste travail pour toute personne honnête et sincère.

A la mémoire du chanteur de la chanson kabyle MatoubLounes.

## Liste des tableaux

1. Tableau 01 : Main d'œuvre étrangère dans les pays de Golfe en 1980/2002.
2. Tableau 02 : Flux de sorties totaux et moyenne annuelle des pays européens et de l'Italie vers les pays d'outre-mer durant la période 1876-1915.
3. Population d'origine Sud Asiatique, par pays de naissance.
4. Tableau N°01 : Population d'étudiants internationaux (en milliers) sur les quatre axes migratoires, selon la classification de la banque mondiale, 2009/2010
5. Tableau N°02 : La destination de médecins Africains.
6. Tableau N°01 : Répartition des émigrés par destination, genre et nationalité-année : environ 2000.
7. Tableau N°02 : Répartition des émigrants Algériens âgés de plus de 15 ans avec une durée de séjour inférieur à 20 ans.
8. Tableau N°03 : Le taux de croissance de la population émigrée par niveau d'instruction.
9. Tableau N°04 : Transfert financier des Algériens établis en France et au Maghreb entre 1998 et 2001 (USS)
10. Tableau N°05 : Les affectations des transferts dans quatre pays de l'Afrique de Nord (%).
11. Tableau N°06 : Acquisition de compétences dans le pays de provenance : cas de l'Algérie.
12. Tableau N°09 : Taux de croissance de la population émigrée par niveau d'instruction.
13. Tableau N°10 : Transferts financiers des Algériens établis en France et au Maghreb entre 1998 et 2001 (USS).
14. Tableau N°11 : Les affectations des transferts dans quatre pays de l'Afrique du Nord.

## **Liste des Cartes**

Figure N°1 : Cartes des migrations internationales au XIX.

Figure N°2 : Les origines des migrants permanents dans l'union européenne.

Figure N°3 : Les flux de réfugiés originaires des différents pays Africains (2002).

Figure N°4 : La migration de travail dans l'Asie de Sud-Est.

## LISTE DES ABREVIATIONS

**AIG** : Activité d Intérêt Général  
**ANEM** : Agence Nationale de l Emploi  
**ANMO** : Afrique du Nord et Moyen Orient  
**ANSEJ** : Agence Nationale de Soutien à l Emploi des Jeunes  
**BIT** : Bureau International du Travail  
**BTP** : Bâtiments, Travaux Publics  
**BTPH** : Bâtiments, Travaux Publics et Hydraulique  
**CARIM**: Consortium for Applied Research on International Migration  
**CBC** ; Commonwealth Business Council  
**CEA** ; Commission Economique pour l'Afrique  
**CNES** : Conseil National Economique et Social  
**CRDI** ; Centre de Recherche pour le Développement International  
**DIOC** : Database on Immigrants in OECD countries  
**EASTNET** ;Eastern and Southern Africa Network  
**EPE** : Entreprise Publique Economique  
**ESIL** : Emploi Salarié d'Initiative Locale  
**FNSEJ** : Fonds National de Soutien à l'Emploi des jeunes  
**IAIG** : Indemnité pour Activité d intérêt Général  
**IDEE** ; Institut de Développement et d'Echanges Endogènes  
**INSEE** : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques  
**MIDA** ; Migrations pour le Développement de l'Afrique  
**MOD** : Main-d oeuvre et Démographie (Enquête ONS)  
**NEPAD** : New Partnership for Africa's Development  
**NTIC** ; Nouvelles technologies de l'information et de la communication  
**OCDE** ; Organisation de Coopération et de Développement Economiques  
**OIT** : Organisation Internationale du Travail  
**ONAMO** : Office National de la Main - d œuvre  
**ONS** : Office National des Statistiques  
**PADISNET** ; Pan African Documentation Centre Network  
**PAS** : Programme d Ajustement Structurel  
**PCSC** : Plan Complémentaire de Soutien à la Croissance  
**PME** : Petite et Moyenne Entreprise  
**PPA** : Parité des Pouvoirs d'Achat  
**PRI** : Plan de Redressement Interne  
**PVD** : Pays en Voie de Développement  
**RANDFORUM** ; Research and Development Forum for Science in Africa,  
**RGPH** : Recensement Général de la Population et de l Habitat  
**SANSA** ; South African Network of Skills Abroad  
**SNMG** : Salaire National Minimum Garanti  
**TOKTEN** ; Transfert of Knowledge Through Expatriate Nationals  
**UNIFEM** ; Fonds des Nations Unies pour les Femmes  
**VITANET** ; Volunteers in Technical Assistance

## Sommaire

<b>Introduction générale.....</b>	<b>1</b>
<b>Chapitre 01: Théories et tendances contemporaines des migrations internationales... 9</b>	<b>9</b>
<b>Section 1 : Définition et Histoire de la Migration Internationale.....</b>	<b>10</b>
<b>Section 2 : Présentation de la géographie migratoire.....</b>	<b>23</b>
<b>Section 3 : Mondialisation et Migration Internationale .....</b>	<b>29</b>
<b>Section 4 : Les migrations scientifiques internationales, la transition vers l'économie fondée la connaissance : De la conception prolétarienne de la main d'œuvre à la conception cognitive.....</b>	<b>33</b>
<b>Chapitre 02: Les migrations scientifiques internationales Sud-Nord : de la traite négrière à la traite scientifique.....</b>	<b>37</b>
<b>Section 1 : Migration Internationale des Scientifiques : Quelques données élémentaires.....</b>	<b>38</b>
<b>Section 2 : Les migrations scientifiques internationales Sud-Nord: De la colonisation à une mondialisation migratoire de type Nord-Américain.....</b>	<b>43</b>
<b>Section 3 : Les Déterminants et effets des Migrations Scientifiques Sud-Nord.....</b>	<b>9</b>
<b>Section 4 : Caractéristiques et présentation des politiques migratoires des pays d'accueil.....</b>	<b>55</b>
<b>Chapitre 03: Migration qualifiée en Algérie .....</b>	<b>63</b>
<b>Section 1: Etat des lieux de l'émigration des compétences .....</b>	<b>63</b>
<b>Section 2: Les Déterminants Du Brain Drain .....</b>	<b>70</b>
<b>Section 3: Les effets d'émigration de compétences algérienne sur le développement économique en Algérie .....</b>	<b>77</b>
<b>Chapitre 4: Quelles solutions pour la maîtrise de la fuite des compétences.....</b>	<b>93</b>
<b>Section 1 : L'approche de la migration retour .....</b>	<b>96</b>
<b>Section 02 : La notion de la diaspora .....</b>	<b>102</b>
<b>Section 03 : L'option diaspora : Un partenaire clé pour le développement de l'Algérie ?</b>	
<b>Conclusion générale .....</b>	<b>115</b>

# *Introduction générale*



## Introduction générale

L'espace sur lequel s'opère l'activité humaine est marqué par des inégalités spatiales. Ces dernières n'ont jamais été prises en considération par la théorie économique classique, les tenants de cette vision considèrent l'espace comme étant homogène et neutre.

Ces disparités spatiales sont accompagnées par une répartition inégale de l'activité économique dans le monde, partant des régions à forte activité aux régions caractérisées par une faible dynamique d'activité économique. Cette situation hétérogène de l'espace fait apparaître un important processus d'agglomération d'activité et humaine dans des lieux bien précis en fonction d'existence de la localisation de facteurs de production.

A cet effet, le facteur travail doit être plus mobile pour répondre aux besoins des régions à forte concentration d'activité et d'industrie, dans ce cas, le travail qualifié est mobile entre les deux régions et le facteur travail non qualifié est supposé constant. En termes d'effets sur ces deux régions, les travailleurs migrants auront des effets sur les travailleurs et les firmes de la région qui les accueille ainsi que sur leur région de départ<sup>1</sup>. Comme il le démontre Paul Krugman (1991a), les effets des travailleurs migrants vers les régions où se concentre le secteur moderne peuvent être étudiés dans le cadre du modèle *Centre-Périphérie*<sup>2</sup>.

Pour comprendre la migration internationale, nous devons inscrire cette question dans cette logique de répartition inégale d'activité économique et d'industrie dans le monde. En effet, la concentration de l'activité économique dans quelques pays dit aujourd'hui développés appauvrit les régions périphériques par les forces centripètes qui attirent les travailleurs qualifiés.

Alors, la migration internationale est universelle et loin d'être un phénomène récent, elle est une constante historique. Son évolution a accompagné l'histoire humaine dans la recherche du bien-être et de la prospérité. Aujourd'hui, son processus touche d'une façon

---

<sup>1</sup> Masahisa Fujita, Jacques-François THISSE : Agglomération et Marché, Cahier d'économie et Sociologie Rurales, n°58, 59, 2001, P 23.

<sup>2</sup> Masahisa FUJITA, Jacques François THISSE, Idem, cité dans la page 23.

très particulière les pays du sud. De ce fait, le développement de la migration des populations dans le sens sud-nord est une évidence qui s'interprète par l'écart du développement.

Tous les pays sous-développés ont connu le départ d'une partie de leurs populations en direction des pays développés. L'ampleur de ces départs est plus remarquable en Afrique pour des raisons diverses. Tous les décideurs africains mais aussi les organisations internationales tirent la sonnette d'alarme vu les proportions enregistrées et qui continuent de s'accroître malgré les différentes restrictions instituées par les pays d'origine et ceux d'arrivés. Les Etats Africains y voient comme une perte nette de leur force de travail qui se répercute négativement sur le processus de rattrapage engagé par les pays africains.

*Devant l'urgence et vu l'importance d'une régulation plus efficace de la migration de travail en Afrique, en 2002, l'OIT a reconnu la pertinence de mettre en place une initiative pour les migrations de main d'œuvre en Afrique<sup>3</sup>. Le même rapport indique la région du Maghreb qui a été longtemps un centre de pressions migratoire devient de plus en plus une zone de transit aux migrants en provenance de L'Afrique-Subsaharienne pour rejoindre le marché du travail en Europe, désormais, il est difficile de gérer efficacement ces flux des migrants faute de manque d'une base de connaissance qui permet l'élaboration des programmes de coopération efficace.*

Cependant, depuis près de deux décennies la migration internationale se caractérise par une migration accrue des personnes qualifiées et des scientifiques vers les pays développés, c'est sur cette catégorie de migrants appelée en terminologie courante *exode de cerveaux* que notre travail se concentrera. Exode des cerveaux, fuite des cerveaux, constituent une variété d'appellation accordée au départ des cadres les plus qualifiées des pays sous développés, et qui témoigne de l'ambiguïté du phénomène.

Devenu un sujet d'actualité qui préoccupe les gouvernements des pays concernés ainsi que les acteurs du développement, l'exode des cerveaux est universel et loin d'être nouveau mais les dimensions et les formes nouvelles qu'il revêt sont *inédites*<sup>4</sup>. Son ampleur est devenu inquiétant en Afrique au regard du nombre de ses cadres compétant qui quittent annuellement

---

<sup>3</sup> MUSETTE M-S., Youssef Alouane, Mohamed Khachani, Hocine Abdellaoui : rapport sur les migrations et le développement au Maghreb central.

<sup>4</sup> Jean Baptiste Meyer et Valeria : les diasporas scientifiques et techniques : état des lieux

leurs territoire nationaux, plusieurs études d'organisations internationales montrent que le développement de l'Afrique est menacé, L'OIM ,estime que 23000universitaires et 50000 cadres supérieurs et intermédiaires quittent L'Afrique chaque année, tandis que près de 40000 Africains titulaires d'un doctorat vivent hors du continent.

Ce constat alarmant traduit une situation d'impasse et une crise profonde qui secoue le continent, en effet, ce dernier assiste à un paradoxe d'une part, avec peu de ressources il forme des cadres nécessaire pour son décollage économique, d'autre part il continue d'exporter sa matière grise dans son état brute pour les pays industrialisés. L'absence de stratégies et mécanismes plus efficace de lutte contre ce fléau a accentué son ampleur, devant cette situation L'Afrique reste incapable de garantir les conditions favorables pour le retour de ces intellectuels et de garder en place ceux qui sont dans les pays d'origine, sombrer dans l'ignorance et marginalisé, met à l'écart des opportunités offerte par la mondialisation, le *continent Africain ne se développera jamais en l'absence des intellectuels africains*<sup>5</sup>,la mobilisation des organisations internationales comme :L'OIM,L'OIT,PNUD et L'ONU montre la pertinence de la question pour le développement du continent, c'est dans l'objectif d'aider l'Afrique à *endiguer la fuite des cerveaux*<sup>6</sup>que ces organisations émettent des propositions et relance des recherches scientifiques.

Cependant, les problèmes posés par les migrations internationales en générale et celles des compétences pour les deux parties ; pays de départ et pays d'arrivée, ont imposé un débat chaud sur les significations, l'impact et la gestion de ces flux migratoires. En effet, la migration internationale des compétences qui constitue un défi majeur pour le développement des pays africains n'est plus contestée comme dans les années 60 et 70, ce changement de vision est dû aux changements intervenu sous l'effet de la mondialisation et les technologies de l'information mais aussi l'orientation vers l'économie de marché suite l'effondrement du bloc soviétique.

Dans ce sens, plusieurs études menées par des organisations internationales et d'agents de développement soulignent que la mobilité internationale des compétences peut

---

<sup>5</sup> Edwards Ayensu, président du conseil scientifique et industriel du Ghana

<sup>6</sup> Gilles Leluc, La lettre formation ; cahier bimestriel n2, Janvier-Février 2007.

contribuer au développement des pays pourvoyeurs de ces compétences, seulement il faut qu'il y ait une gestion harmonieuse et efficace des flux des compétences qui ne cessent de s'accroître. C'est dans le cadre de coopération et de partenariat entre les pays d'Europe et ceux de l'Afrique qu'une série de traités et de rencontres a vu le jour, ces initiatives visent à rendre les migrations internationales bénéfiques pour les deux parties, mais une telle démarche a-t-elle une chance de déboucher sur un transfert de technologie et du savoir-faire de ces compétences avec le jeu gagnant/gagnant<sup>7</sup>.

En plus, les multiples initiatives initiées par notamment la commission économique des nations unies pour l'Afrique qui visent à trouver des approches susceptibles de provoquer le retour des africains qualifiés sont-elles provocatrices, ou moment où les pays développés n'ont jamais connu une forte attractivité que celle d'aujourd'hui. Quel qu'il soit l'ampleur de ce phénomène et les alternatives conçues pour y remédier, lorsqu'elle perd ce qu'elle possède de meilleur et de plus précieux au profit des nations industrialisées, l'Afrique se retrouve privée du savoir-faire technologique et de capacités d'accumulation du capital humain nécessaire pour rendre son développement une réalité.

Aborder la mondialisation par les migrations internationales des scientifiques élargit considérablement la perspective, parce que la dimension de développement est d'emblée prise en compte, et parce que dans cette dimension, il y a forcément la dimension technologique et les rapports de force centre-périphérie, cette approche nous conduit naturellement à s'intéresser aux trajectoires des processus de développement, aux dynamiques d'insertions dans la nouvelle division internationale de travail et au point des trois pôles de la triade dans les relations économiques internationales « Nord-Sud ».

Dans de nombreux pays et régions la migration internationale des scientifiques existe, mais son ampleur diffère d'un pays à l'autre, du continent à l'autre, et entre le départ définitif et le retour, la réponse dépend de l'environnement de pays émetteur et celui de destination. Toute fois, les avantages des migrations internationales des cerveaux ne sont pas partagés

---

<sup>7</sup> Matthieu Loitron en collaboration avec Michael CHEylan, Mai 2006 : <http://www.capafrique.org>

équitablement entre les pays et les régions, sont rares les pays qui connaissent le retour de leurs compétences, *la circulation des cerveaux est très asymétrique*<sup>8</sup>.

De ce fait, il nous paraît alors difficile de traiter la question de l'exode des cerveaux de l'ensemble des pays en développement, avec la diversité des facteurs impulsifs et la variété des conséquences subites, générées par ce phénomène. Pour faciliter notre travail, nous nous limiterons à l'étude du cas de la fuite des cerveaux Algérienne. En effet, cette dernière assiste à la fuite de ses compétences nécessaire pour le développement du pays. La migration internationale des compétences algériennes a accélérées surtout à partir des années 1990.

A la lumière de cette nouvelle donnée de l'émigration Algérienne, une question centrale s'impose : Quels sont les facteurs qui poussent les compétences Algériennes à émigrer ?

De notre problématique centrale, découlent d'autres questions qui constituent notre problématique :

Quelle est l'ampleur de l'émigration des compétences en Algérie ?

Quel est son impact sur le développement économique de pays ?

Pour répondre aux questions de notre problématique, nous avons supposé que la migration internationale des compétences Algérienne est due d'abord aux conditions socioprofessionnelles, manque du travail correspondant à leurs compétences, absence de la transparence et des libertés publiques conjuguées avec une violence politiques de la décennie 1990. Ensuite, elle est due à la politique migratoire des trois pôles de la triade. Une force centripète qui trouve son origine dans le niveau de développement des pays d'accueil.

Notre méthodologie de recherche repose sur la lecture d'ouvrages et articles, mémoires et thèses traitant le sujet de la migration internationale des compétences, cela dans la partie bibliographique. Pour la partie pratique, nous allons nous baser sur la collecte d'informations et données statistiques fournies par les institutions concernées par la migration internationale, tels que le ministère des affaires étrangères, les rapports de l'organisation internationale pour la migration (OIM), l'organisation internationale du travail (OIT). On doit

---

<sup>8</sup> Ashok Parthasarathi : Cerveaux : fuite ou circulation ?

souligner que la difficulté voir absence des conditions favorables permettant de mener une enquête direct auprès des migrants, la difficulté d'accès aux données de certains organismes comme Le ministère des affaires étrangères, Centre culturelle français d'Alger (CCF), l'Ambassade de France en Algérie nous imposer de renoncer à notre enquête que nous avons préparé pour opter finalement pour la méthode déductive.

Pour répondre aux questions de notre problématique nous avons scindé notre travail en Quatre chapitres :

### **Premier chapitre :** Théories et tendances des migrations internationales

Dans ce chapitre nous allons revenir sur l'ensemble des aspects théoriques du phénomène de la migration internationale. On va définir dans la première section les concepts liés à la migration internationale et puis nous allons présenter les grandes phases de la migration internationale. Puis, nous allons passer en revue les différentes théories explicatives de la migration internationale et comme dernier élément de cette section, nous aborderons la typologie des migrations internationales. Pour la deuxième section, nous allons essayer d'identifier les différents foyers émetteurs et récepteurs. La troisième section est consacrée pour l'étude du contexte dans lequel se situent les nouvelles tendances, dont les migrations hautement qualifiées prennent des taux recors, des migrations internationales, à savoir le contexte de la mondialisation. La dernière section s'intéressera au passage des migrations internationales peu qualifiées vers des migrations internationales qualifiées.

### **Deuxième chapitre :** Les migrations scientifiques internationales Sud-Nord : de la traite négrière à la traite scientifique

Ce deuxième chapitre est consacré pour l'étude des migrations scientifiques internationales Sud-Nord. Nous allons aborder dans la première section les éléments liés au phénomène de la migration scientifique internationale : définition, ampleur, les différentes interprétations du phénomène. Concernant la deuxième section, après avoir déterminé l'enjeu de ces migrations pour les de Sud, nous allons mettre en lumière les secteurs les plus touchés par le phénomène d'émigration des compétences. Aussi, nous allons aborder les migrations estudiantines des pays de Sud et enfin les grandes destinations des compétences des pays de

Sud. La troisième section abordera les déterminants des migrations scientifiques Sud-Nord. Pour la dernière section de ce chapitre, nous allons essayer de présenter les politiques migratoires des pays d'accueil.

### **Troisième chapitre : Migration qualifiée en Algérie**

L'objet de ce chapitre est la migration internationale qualifiée en Algérie. Nous allons faire un état des lieux de la migration des scientifiques en Algérie dans la première section en étudiant les différents aspects liés au sujet de la migration qualifiée. La deuxième section sera consacrée aux déterminants de la migration qualifiée. On abordera dans la troisième section les effets de cette émigration sur le développement économique du pays.

### **Quatrième chapitre : Quelles solutions pour la maîtrise de la fuite des compétences ?**

Le quatrième chapitre va traiter la question de la gestion de la migration des compétences en Algérie. Nous allons présenter les solutions possibles pour maîtriser le phénomène de la fuite des cerveaux et faire de la migration qualifiée un levier de développement en Algérie. On va centrer notre analyse, notamment, sur l'option diasporique qui, dans certains pays émergents comme la Chine et l'Inde a montré des résultats positifs, représente une alternative viable pour bénéficier des compétences installées à l'étranger.

Enfin, nous allons terminer par une conclusion générale dont on va donner nos résultats.





## *Chapitre 01*

# *Théories et tendances contemporaines des migrations internationales*

# **Chapitre I : Théories et tendances contemporaines des migrations internationales**

---

## **Chapitre I : Théories et tendances contemporaines des migrations internationales**

Pratiquement, dans toute la planète, des vagues de populations s'engagent dans l'expérience migratoire. Le phénomène se caractérise de plus en plus par des profils diversifiés en termes de catégories d'âge, sexes et de nationalité. Depuis les années 1980, le phénomène de la migration internationale avait tendance à l'amplification en bouleversant la géographie des flux migratoires.

La migration internationale n'est pas nouvelle. Elle est indissociable de l'histoire humaine, mais les dimensions et les formes de son existence ont beaucoup évoluées. L'accélération du processus de mondialisation, notamment après les années 1990, a permis une accentuation sans précédent des migrations internationales particulièrement dans le sens Sud-Nord. Ces nouvelles tendances de la migration internationale nous posent aujourd'hui des interrogations dont personne ne peut ignorer leur pertinence. Le thème de la migration internationale gagne de plus en plus d'importance auprès de divers acteurs, et la littérature consacrée pour l'appréhender témoigne de l'acuité du sujet.

Aborder le thème de migration internationale de par un seul angle ne permet pas une meilleure compréhension du sujet. En effet, le phénomène de la migration internationale est analysé par diverses approches ; étudié par la sociologie, sciences politiques et les sciences économiques. C'est à cette dernière approche que nous allons nous intéresser pour essayer d'apporter des éléments de réponse d'un point de vue économique permettant d'appréhender et mieux cerner notre sujet.

En effet, la littérature économique traitant le sujet de la migration internationale est abondante. L'approche économique des migrations internationales se caractérise par la diversité des courants et théories qui ont essayé d'expliquer le phénomène de migration internationale. Dans ce premier chapitre, nous allons présenter les différentes théories économiques de la migration internationale dans un premier temps. Puis, nous allons situer les différents contextes qui caractérisent la trajectoire de la migration internationale.

# Chapitre I : Théories et tendances contemporaines des migrations internationales

---

## 1-Définition et Histoire de la Migration Internationale

Dans cette section, nous allons présenter la définition et l'histoire de la migration internationale en premier lieu. Puis, on va essayer de revoir les différentes théories qui expliquent les migrations internationales.

### 1.1. Définition de migration internationale

La migration internationale peut se définir comme étant un mouvement de population variable à la fois dans le temps et dans l'espace, qui donne lieu au déplacement d'un individu hors des frontières de son pays natal avec le changement de résidence, à la recherche des conditions nouvelles plus favorables. Le mot migration est constitué de deux éléments essentiels qui nous permet de rendre le phénomène intelligible ; émigration, immigration.

•**Emigration** : il s'agit du déplacement temporaire ou permanent d'un individu ou d'un groupe d'individus vers un autre pays. C'est un phénomène qui est provoqué généralement par le besoin ou le désir de bénéficier de conditions économique et sociales plus favorables. Les guerres et la famine, l'intolérance raciale ou religieuse et les persécutions politiques, sont les principales causes de l'émigration.

•**Immigration**: Il s'agit du fait de séjourner de manière durable ou de s'installer définitivement dans un pays étranger. L'immigration est un phénomène très étroitement encadré par les droits nationaux qui établissent un ensemble de règles applicables à l'entrée et ou séjour de personnes d'origine étrangère sur le territoire national. La définition des démographes souligne qui est compté comme immigré, toute personne née dans un pays autre que celui où elle vit, et qui y réside depuis au moins un an.

### 1-2-L'Histoire de la migration internationale

Les migrations internationales ont façonnées l'histoire d'humanité. Elles existaient depuis les premières apparitions de l'homme sur la terre sous plusieurs formes. Nous allons présenter ici les grandes étapes migratoires qui ont marquées l'évolution de la société humaine et qui ont influencées la vie de millions d'êtres humains, car non seulement elles ont changé le visage de la planète du point de vu de peuplement de l'espace mais aussi le devenir de toutes les civilisations humaines dans toutes les dimensions ; sociale, économique et culturelle. Les grandes phases auxquelles nous faisons allusion sont : Les migrations des

# Chapitre I : Théories et tendances contemporaines des migrations internationales

---

grandes découvertes à partir du XV et XVI siècles, les migrations d'esclaves noirs et les migrations de masse transatlantiques du XIX siècle.

## a) Les migrations des grandes découvertes à partir du XV et XVI siècles

Ces migrations sont qualifiées « *migrations de masse* ». Elles concernent essentiellement le continent Européen, c'est la vague la plus impressionnante des migrations internationales vu le nombre de migrants qui ont quitté l'Europe. On estime à 60 millions de personnes qui ont pris le chemin d'émigration<sup>1</sup>. Les principales destinations choisies par ces migrants Européens sont : l'Amérique du Nord, l'Amérique Latine, l'Afrique, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Au début, les flux ont été alimentés uniquement par les Britanniques et surtout les Irlandais, par la suite, le cercle s'est élargi aux pays voisins pour inclure les Allemands, des scandinaves et des Italiens mais aussi les polonais et les minorités juives.

## b) Les Migrations d'après 1945

La phase des migrations internationales qui coïncide avec la fin de la deuxième guerre mondiale correspond à la migration de travail, « *des travailleurs invités*<sup>2</sup> ». Elle concerne essentiellement mais pas exclusivement la migration Sud-Nord. En effet, après l'accession des pays colonisés à leur indépendance nationale, ils se sont trouvés avec des économies traditionnelles, incapables de répondre aux besoins de la population notamment les jeunes. Le chômage, la misère sociale constituent la raison principale du choix d'émigration pour eux. Mais il y a aussi l'émigration d'Europe de Sud, cette région a assisté à des déplacements considérables après la deuxième guerre mondiale vers l'Europe Occidentale qui a été en pleine période de reconstruction.

Entre le début des années 1960 et le début des années 1970, plus de trente millions de travailleurs étrangers sont entrés dans la communauté économique Européenne. Durant cette période la migration vers l'Europe Occidentale s'est intensifiée en permettant l'apparition de nouvelles formes de migrations ; regroupement familial, migration qualifiée. La crise

---

<sup>1</sup> Les Européens dans le peuplement de la terre, Séquence 1, p12

<http://www.academie-en-ligne.fr/Ressources/7/HG20/AL7HG20TDP0111-Sequence-01.pdf>

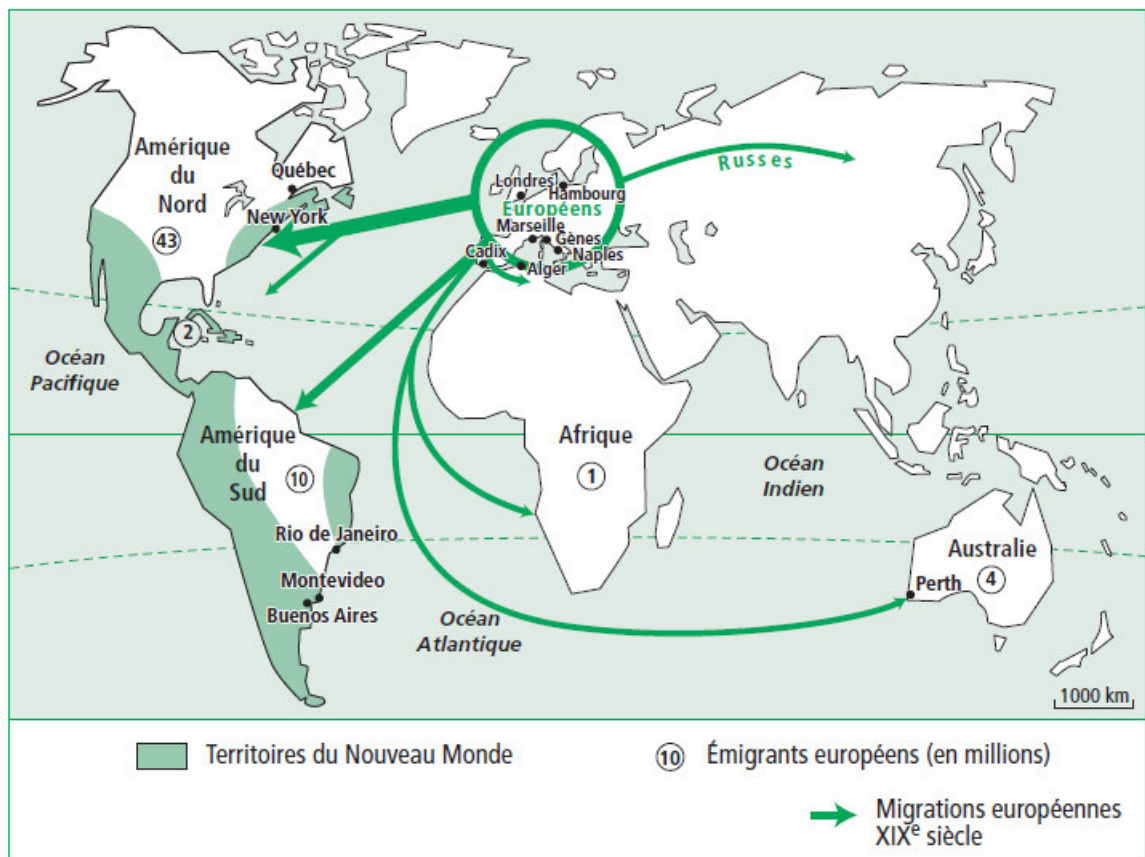
<sup>2</sup> Jean-Pierre Garson et Anaïs Loizillon : L'Europe et les migrations de 1950 à nos jours : Mutations et enjeux, Janvier 2003.

<http://www.oecd.org/fr/migrations/mig/15923784.pdf>

# Chapitre I : Théories et tendances contemporaines des migrations internationales

pétrolière consécutive à la hausse des prix des hydrocarbures en 1973 a conduit les pays Européens à fermer les frontières pour laisser place à une migration sélective dans l'objectif de réduire les flux migratoires.

Document 6 Carte des migrations internationales au XIX<sup>e</sup>



## 2-Théories de la migration internationale

Le phénomène de la migration internationale a été expliqué par plusieurs théories. Nous allons essayer de présenter ici les différentes explications théoriques permettant de rendre le sujet de la migration intelligible.

### 2-1-La Théorie Néoclassique

La première contribution scientifique traitant du sujet de la migration est celle proposée par le géographe Ravenstein (1885 ; 1889). Ravenstein constate alors que la

# Chapitre I : Théories et tendances contemporaines des migrations internationales

---

migration est inséparable du développement et la majorité des raisons de la migration sont économiques. Cette idée a été développée plus tard par Lewis(1954) et Harris et Todaro (1970) qui ont mis les bases théoriques du modèle néoclassique.

Au départ, l'approche néoclassique a été conçue pour expliquer le contexte interne des migrations. C'est-à-dire que l'analyse a été faite sur la migration rurale vers les milieux urbains, qui a été considérée comme partie importante du processus de développement de par le transfert de surplus de la main d'œuvre dégagé au milieu rural pour le milieu urbain industrialisé. Appliqué à l'échelle internationale, le modèle économique néoclassique explique que les différences de salaires entre les pays poussent les individus à se déplacer de régions à bas salaires vers des régions à haut niveau de salaires. Cette mobilité de main d'œuvre est vue comme positive car elle mène vers une convergence de salaires au niveau internationale.

Selon la théorie néoclassique, la différence de salaires entre les pays provoque deux types de mouvements à travers lesquels un nouvel niveau d'équilibre économique s'installe. Le premier est celui de la main d'œuvre, qui généralement provient des pays disposant de main d'œuvre en abondance et peu de capital. En effet, la différence de salaires réels entre les pays incitera les gens à se déplacer des pays à bas salaires disposant de main d'œuvre en abondance vers des pays à haut niveau de salaires et qui dispose moins de main d'œuvre. Cette mobilité engendrera un équilibre entre l'offre et la demande de main d'œuvre. Le deuxième mouvement est celui du capital, celui-ci circule dans le sens inverse.

La logique que cette théorie véhicule est qu'il ne devrait pas y avoir de flux migratoires internationaux en l'absence d'écart de revenus escomptés et que ces mouvements de main-d'œuvre entre pays devraient cesser dès que ces écarts disparaissent. Mais, l'existence et le maintien des flux migratoires en l'absence de cet écart, ou encore qui cessent avant qu'il ne soit résorbé, remet en cause la pertinence de la conception néoclassique.

## 2-2- Théorie de la Nouvelle Economie de Travail

Développée récemment, la théorie de la « nouvelle économie des migrations » est une autre *approche microéconomique* puisqu'elle considère la migration comme le résultat des

## Chapitre I : Théories et tendances contemporaines des migrations internationales

---

*failles du système d'assurance et de crédit des pays expulseurs*<sup>3</sup>. L'approche de la nouvelle économie des migrations de travail qui repose sur les travaux fondateurs de Stark et Bloom<sup>4</sup>, a présenté des explications à la migration qui remet en cause les conclusions de l'approche néoclassique.

En effet, la théorie de la nouvelle économie des migrations de travail soutient que la décision de migrer n'est pas le fait d'un seul acteur, il s'agit d'un processus décisionnel qui fait intervenir plusieurs acteurs comme la famille, les ménages. Selon cette approche, la décision de migrer n'est pas prise individuellement, elle est le résultat d'un consensus à l'intérieur de la famille. L'objectif est, non seulement l'augmentation des revenus, mais aussi de pouvoir minimiser le risque lié au revenu et surmonter les contraintes qui proviennent des failles des marchés locaux. C'est une manière de diversifier les ressources de la famille afin d'éviter les situations de crise qui menacent leurs bien-être. Car, pour les tenants de la théorie de la nouvelle économie de la migration, les marchés peuvent être imparfaits et inaccessibles.

Les conclusions de l'approche de la nouvelle économie des migrations remettent en cause aussi l'hypothèse néo-classique selon laquelle les hauts revenus favorisent la migration à tous les niveaux d'une façon uniforme. Cette conception estime que les familles envoient leurs membres comme étant des travailleurs migrants non seulement pour améliorer leurs revenus en termes absolus mais aussi pour les augmenter relativement par rapport à ceux réalisés par d'autres ménages de la communauté. Selon Oded Stark et David E. Bloom, le comportement humain en matière de migration provient du fait que les personnes font souvent des comparaisons interpersonnelles de revenus au sein de leur groupe de référence et que ces comparaisons sont source de sentiments de *privation relative* ou de *satisfaction relative*<sup>5</sup>. Donc, la migration pourrait avoir comme raison le sentiment de « privation relative ». Ce sentiment de privation relative peut être considérable dans les communautés où la répartition des revenus est inégale.

---

<sup>3</sup> Sofia Maaroufi : Mémoire de M.Sc en science politique : Les migrations contemporaines en Amérique latine : le cas de l'Argentine, p16, Avril 2010.

<sup>4</sup>Oded Stark et David E.Bloom, "The new economics of LaborMigration", American Economic Review, 75 (1985), p 173-178.

<sup>5</sup>Oded Stark et David E. Bloom, op.cit, p173, in : MARIE-EVE VERMETTE : Mémoire de Maitrise : Migrations Mexicaines aux Etats-Unis : Un regard historiographique, 2005, p 17.

# Chapitre I : Théories et tendances contemporaines des migrations internationales

---

## 2-3- La Théorie du Double Marché du Travail

La théorie du double marché du travail considère les migrations internationales comme étant le résultat de la demande structurelle qui caractérise les économies des pays industrialisés et non pas des facteurs d'offre des pays d'origine. Cette demande est structurelle pour différentes raisons. D'abord, selon cette théorie, les salaires sont l'expression du statut social des travailleurs. Par conséquent, pour faire face à un déficit de main d'œuvre non-qualifiée, il n'est pas possible d'augmenter les salaires si l'on souhaite maintenir la hiérarchie des emplois et éviter un phénomène d'inflation structurelle. Dans ce cas, le recours à l'importation de travailleurs étrangers à bas salaires constitue le meilleur choix.

Ensuite, le refus des travailleurs nationaux les emplois situés aux derniers échelons de la hiérarchie augmente la demande à l'importation de main-d'œuvre étrangère. Ce refus s'explique par un manque de motivations associé à la pénibilité des tâches ainsi que l'absence de perspectives réelles de promotion. Enfin, le caractère dualiste<sup>6</sup> de la structure de production des économies de pays industrialisés fait une distinction majeure entre les emplois des deux secteurs. Dans le premier secteur, les emplois se caractérisent par la stabilité, des rémunérations élevées, de solides protections de l'emploi et d'une intensification du ratio capital/travail. Quant au secteur secondaire, il se caractérise par des emplois à faible productivité, instables et peu qualifiés, les salariés peuvent être licenciés à faible coût en cas de retournement conjoncturel. C'est pour ces différentes raisons que le second secteur accuse des déficits en matière de main d'œuvre. Les employeurs auraient eu recours à l'immigration pour faire face à ces déficits de main d'œuvre.

Ce modèle qui correspond au contexte des embauches massives dans les grandes unités industrielles faisant recours à la main d'œuvre peu qualifiée résiste mal aux transformations que connaît le marché du travail à l'ère du capitalisme cognitif. En effet, il est remis en cause par deux phénomènes majeurs à savoir : la révolution technologique et l'impact de la mondialisation sur l'activité économique. Selon cette théorie, la migration peut

Les économies modernes qui reposent sur les nouvelles technologies. Ces dernières impliquent nécessairement le recours et renforcement d'une main d'œuvre qualifiée. Aussi, le

---

<sup>6</sup> La structure de production des économies industrialisées se caractérisent par la coexistence de deux secteurs distincts ; le secteur primaire à forte intensité capitaliste et le secteur secondaire à forte intensité laboristique.



# **Chapitre I : Théories et tendances contemporaines des migrations internationales**

---

progrès technologique facilite certes la mobilité de la main d'œuvre, mais il peut dans des cas dictés par l'exigence de survie et du maintien économique des entreprises. C'est le cas des firmes qui cherchent une plus grande compétitivité, là sérieusement l'existence de flux migratoires devient inutile aux regards des stratégies d'internationalisation et de délocalisation de la production.

## **2-4- La Théorie du Système Mondial**

La théorie du Système mondial puise ses racines dans les travaux et réflexions des théoriciens marxistes. Elle constitue une approche historico-structurelle d'analyse des faits économiques dans le cadre de l'économie politique marxiste. A l'inverse des conclusions de la théorie néoclassique, cette approche d'inspiration marxiste soutient que le fait migratoire n'est pas le produit des différences salariales entre les pays comme il a été souligné par les néoclassiques, mais il résulte du développement inégal induit par l'ingérence du capitalisme dans les pays en développement.

Pour Wallerstein (1974) et Castels (1989), les déterminants des migrations sont de nature historico-structurelle. Ce courant de pensée met l'accent sur le fait que la répartition du pouvoir économique et politique entre les pays sous-développés et ceux développés est inégale nécessairement les gens auront un accès mal réparti aux ressources et au bien-être. Aussi, l'expansion du capitalisme dans les pays précapitalistes renforce d'avantage ces inégalités.

La théorie du Système mondial constitue le développement de la théorie de la dépendance développée dans les années 1960 et les années 1970, cette dernière considère les migrations internationales comme une forme de la misère des peuples sous-développés et une manifestation de l'impérialisme capitaliste. La contribution de Wallerstein dans le développement de cette approche est capital, il a tenté d'expliquer la migration internationale en fonction de la nature et la forme d'intégration des pays sous-développés dans le système économique mondial.

En effet, il distingue alors trois types de régions: les régions centrales, les régions semi- périphériques et les régions périphériques. Selon ce raisonnement, les migrations internationales résultent de l'intégration des pays sous-développés dans l'économie capitaliste dont ils n'arrivent pas à réussir leur intégration à cause de la vulnérabilité de leurs structures

# Chapitre I : Théories et tendances contemporaines des migrations internationales

---

économiques traditionnelles. Au lieu de se diriger vers la modernisation et vers le développement économique, ces pays se trouvent bloqués par leur situation défavorable dans la structure géopolitique globale.

L'introduction du mode de production capitaliste dans les sociétés précapitalistes évince les producteurs locaux car les structures économiques et sociales traditionnelles résistent mal devant les mécanismes de production capitalistes qui se caractérisent par la performance. Dans cette perspective, en citant Massey et al (1993), Ambrosetti et Tattolo souligne que « *la substitution de l'agriculture marchande à l'agriculture de subsistance sape les relations économiques et sociales traditionnelles ; l'utilisation d'intrants modernes produit des récoltes à haut rendement et à bas prix, qui évincent les producteurs non capitalistes des marchés. De même, la salarisation d'un nombre croissant de paysans, pour les besoins des mines, puis des entreprises multinationales, sape les formes traditionnelles d'organisation économique et sociale basées sur des systèmes de réciprocité et des rôles fixés d'avance, et crée des marchés du travail basés sur de nouvelles conceptions individualistes, sur le gain privé et sur le changement social. Ces tendances favorisent vraisemblablement la mobilité géographique du travail dans les régions en développement, avec souvent des conséquences internationales* »<sup>7</sup>.

A titre de comparaison, il est important de noter qu'il est tout à fait le contraire de ce que dit la théorie néoclassique qui stipule que les individus ont le libre choix. En effet, dans cette approche, l'individu se trouve forcé à se déplacer en raison de la structure traditionnelle économique qui devient compromise par son incorporation dans le système capitaliste économique et politique.

## 2-5- La théorie systémique des migrations internationales

Dans les années 1960 et 1970, le débat sur les migrations internationales était dominé par deux approches théoriques à savoir : l'approche néoclassique et l'approche historico-structurale. Toutes les théories que nous avons présentées plus haut n'ont pas pu expliquer le phénomène des migrations internationales concernant leurs déterminants, elles témoignent en fait de la complexité du phénomène en question. Vers la fin des années 1980 et le début des

---

<sup>7</sup> Elena AMBROSETTI et Giovanna TATTOLO : Le rôle des facteurs culturels dans les théories des migrations, Actes des colloques de l'AIDELF, 2008, P 3-16.

<http://www.synergiescanada.org/journals/erudit/aidelf/2008/001490co>

# Chapitre I : Théories et tendances contemporaines des migrations internationales

---

années 1990, le débat sur les migrations internationales commence à s'ouvrir pour faire intégrer les différents modèles et approches dans un seul cadre d'analyse pouvant donner des explications proches de la réalité au phénomène de la migration. Ce cadre d'analyse qui tente de trouver des synergies entre les différentes approches est connu sous le nom de *l'approche systémique*.

L'approche systémique cherche à comprendre les incitations microéconomiques et macroéconomiques de la migration internationale. Elle part de l'idée que les pays de départ et ceux d'arrivés ne forment en réalité qu'un seul espace unifié où le fait migratoire se réalise. Ainsi, le processus de la migration internationale est lié étroitement avec d'autres processus liant les pays d'origine à ceux d'arrivés comme les processus historiques, culturels, politiques et économiques. Partant de ce raisonnement, il apparaît clairement que le phénomène migratoire ne peut être analysé seulement par l'approche économique sans la prise en considération des liens historiques, culturels, politiques qui unissent les pays concernés.

Selon cette approche, l'Etat, qui agit au niveau macroéconomique peut jouer un rôle prépondérant dans le processus de la migration internationale. Par ses politiques migrations, qui ont un effet direct sur la tendance de migration, ses relations économiques stratégiques et politiques avec d'autres Etats qui peuvent influencer indirectement les migrations, l'Etat réguler les flux migratoires. Ceci nous permet de dire qu'on est loin de l'esprit du marché qui prône la libre circulation des biens, de services et de personnes.

L'approche systémique nous renvoie à la combinaison des deux niveaux ; macro et micro pour identifier les mécanismes qui transforment les forces macro, incitatrices à l'émigration, à des forces micro qui influencent les décisions individuelles. A cet effet, l'approche systémique constate qu'un de ces instruments est celui des réseaux existant entre les migrants et leurs familles, amis et parfois connaissances. Ces liens représentent des facteurs incitatifs entre l'espace d'origine et celui de destination.

## 3- Typologie des Migrations internationales

La typologie des migrations internationales possède une importance capitale. Elle permet d'identifier les différents types de la migration. Cela nous permettra de bien comprendre le phénomène.

# **Chapitre I : Théories et tendances contemporaines des migrations internationales**

---

## **3-1-Migration permanente ou définitive**

Sont des migrations d'établissement, c'est-à-dire une fois une personne émigre dès son entrée dans le pays d'accueil acquièrent le droit de résidence permanente. Parexemple, l'Australie, le Canada et les Etats-Unis, admettent des migrants auxquels ils octroient un titre de séjour permanent au regard de regroupement familial, de la qualification professionnelle recherchée, ou de l'asile. Cette catégorie tend à disparaître notamment après le retour aux politiques qui consistent à octroyer des titres de séjour temporaire.

## **3-2-Migrations Temporaire**

Contrairement aux migrations définitives ou permanentes, les migrations temporaires concernent la catégorie de migrants ayant bénéficié d'un titre de séjour temporaire. Cela signifie que lorsque la durée de séjour expire, le migrant est appelé à rentrer au pays d'origine, sinon il sera considéré comme migrant illégal. Alors, ce type de migration concerne les travailleurs contractuels, les stagiaires saisonniers, personnels d'entreprises multinationales dont le nombre est passé en Europe de 6,4 millions en 1990 à 9,6 en 2005 pour une population totale d'étrangers d'environ 20 millions<sup>8</sup>. Ce type de migrations concerne aussi les travailleurs du secteur agricole comme se faisait en France dès le milieu 19<sup>e</sup> siècle, avec des saisonniers venant des pays voisins (Belgique, Suisse, Italie, etc.).

## **3-3-Migrations pendulaires ou circulaires**

Ce type de migrations ne provoque pas de changement d'habitat, car il est lié aux déplacements quotidiens de travail des individus, c'est une mobilité qui peut se faire sur une heure, une journée, une semaine ou un mois. Les déplacements quotidiens concernent aujourd'hui plus de 70 millions de travailleurs européens<sup>10</sup>.

En plus, il y a les déplacements de fin de semaine des couches aisées de la population. Les distances parcourues y sont nettement plus élevées que lors des déplacements quotidiens,

---

<sup>8</sup> Les dossiers de la mondialisation : Mondialisation et migrations internationales, n°5-Novembre-Décembre 2006, [www.rdv-mondialisation.fr](http://www.rdv-mondialisation.fr).

<sup>9</sup> Rapport du Haut conseil à l'intégration : Janvier 2007.

<sup>10</sup> Titouche ROSA : L'impact des envois de fonds des émigrés sur le développement local (Cas de Larbaa Nath Irathen, Mémoire de Magister, Université Abderrahmane Mira de Bejaia, Juin 2009.

# Chapitre I : Théories et tendances contemporaines des migrations internationales

---

dépassant souvent les 100 Km. Ces déplacements sont toujours le fait de ceux qui ont la possession d'une résidence secondaire. D'ailleurs, 70% de ce genre de migrations concerne les vacances.

## 3-4-Les migrations clandestines

La tendance à l'intensification des flux migratoires, a poussé de nombreux pays d'accueil à adopter des mesures lourdes afin de maîtriser mais aussi de sélectionner les candidats à l'immigration. Ces mesures se portent sur :

-Des lois plus restrictives sur l'entrée et le séjour des étrangers.

-Une approche sécuritaire renforcée sur toutes les frontières.

Face à la persistance des causes des départs, le phénomène de migration internationale s'aggrave de plus en plus tout en empruntant la voie de la clandestinité. Celle-ci est derrière la multiplication des voies de passage, cette situation ne peut exprimer que l'efficacité des systèmes de contrôle mis en place par les Etats de destination, aussi bien dans le cadre national que les cadres régional et international<sup>11</sup>. L'accentuation ces dernières années du phénomène de la migration clandestine s'accompagne des risques majeurs pour les migrants, au point où elle est devenue une question délicate pour les pays d'accueil, ainsi que les pays de départ.

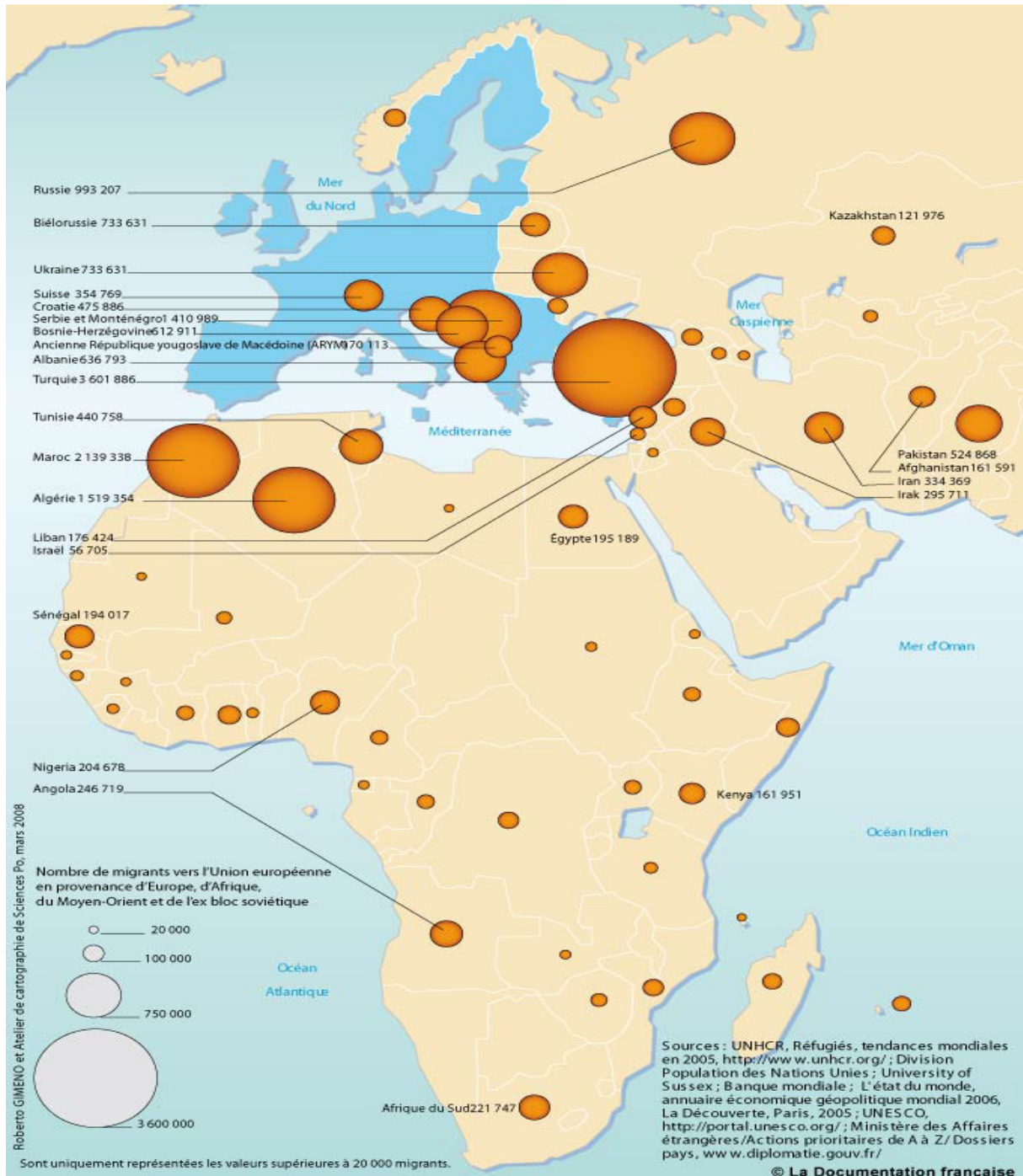
Selon la commission européenne chargée de l'étude des migrations clandestines, l'immigration clandestine est défini comme étant *une expression qui désigne divers phénomènes, notamment l'entrée illégale de ressortissants de pays tiers sur le territoire d'un Etat membre par voie terrestre, maritime, aérienne, y compris par les zones de transit aéroportuaires. Nombre de ces entrées irrégulières se font au moyen de faux documents ou de documents falsifiés, ou avec l'aide de réseaux criminels organisés de passeurs et de trafiquants d'êtres humains. En outre, un nombre considérable de personnes entre légalement au moyen d'un visa valable ou dans le cadre d'un régime d'exemptions de visa, mais dépassent la durée de séjour sans obtenir l'accord des autorités. Enfin, certains demandeurs d'asile déboutés ne quittent pas le pays après avoir reçu une décision finale négative.*

---

<sup>11</sup> LAHLOU Mehdi : Les migrations irrégulières entre le Maghreb l'Union européenne : Evolutions récentes Rapport de recherche 2005, Institut universitaire européen.

# Chapitre I : Théories et tendances contemporaines des migrations internationales

## 3-5- Figure N°01 : Les origines des migrants permanents dans l'Union européenne

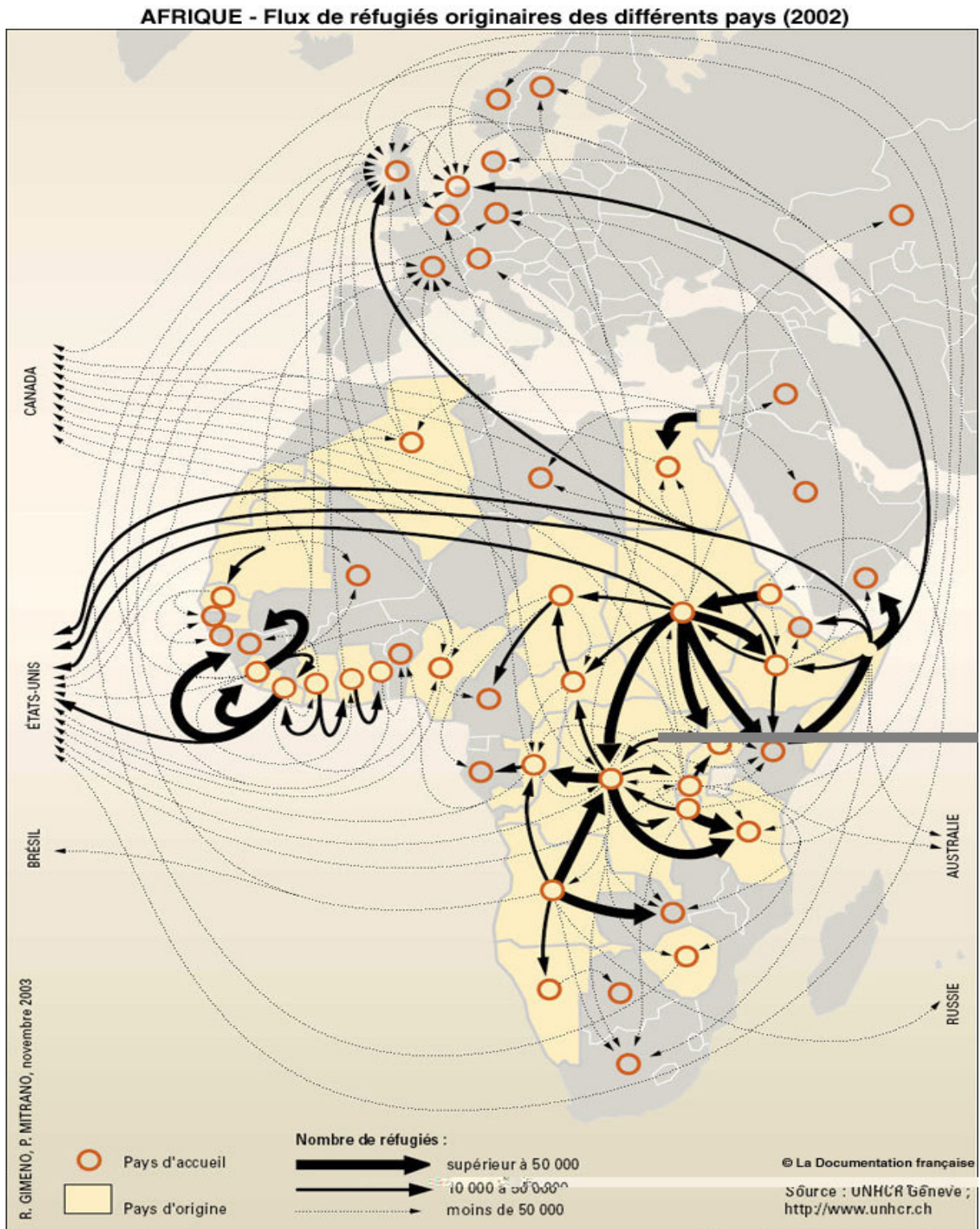


Origines des principaux migrants permanents dans l'Union européenne

Source : Questions internationales n°31, mai-juin 2008

# Chapitre I : Théories et tendances contemporaines des migrations internationales

3-6- Figure 2 : Les flux de réfugiés originaires des différents pays africains (2002)



Source : Questions internationales n° 5

# **Chapitre I : Théories et tendances contemporaines des migrations internationales**

---

## **Section02 : Présentation de la géographie migratoire**

Depuis que le processus de la mondialisation est accéléré, nous avons assisté au bouleversement de l'espace migratoire. En effet, les flux migratoires n'ont jamais connu une vitesse que celle d'aujourd'hui, on compte plus de 214 millions de migrants internationaux dans le monde<sup>12</sup>. Cette situation est soutenue par un monde de travail en interconnexion qui exige une plus grande mobilité de la main d'œuvre. La plus part des Etats sont à la fois pays d'origine, de transit et de destination des migrants. Alors, cette dynamique humaine s'est imposée par les disparités en termes de démographie, de revenus et d'opportunités de travail entre les régions.

### **2-1-Les zones de départ**

A partir des années 80, la migration internationale a connu une forte intensité, ces flux important ont touché presque tous les pays. Ils sont alimentés principalement par les grand foyers émetteurs ; l'Asie, l'Afrique et le Moyen Orient, l'Amérique de Sud et les pays de l'Europe Centrale et Orientale.

#### **2-1-1-l'Asie**

L'Asie constitue le premier foyer d'émigration, notamment après l'orientation des ex-pays socialistes vers l'économie de marché et l'ouverture sur les pays occidentaux. Selon le rapport de l'OIM l'Asie compte 27 millions de migrants internationaux. Aux Etats-Unis, après l'adoption en 1965 de la loi sur l'immigration et la suppression des quotas inscrits dans la loi sur les origines nationales de 1924, la migration asiatique commence à se développer, alors, cette loi avait eu pour effet l'entrée de nombreux cadres et techniciens asiatiques, en particulier dans les domaines de la médecine et des sciences, le nombre des résidents d'origines asiatiques qui été en 1965 1,4 millions a passé, en 2000, à 11,9 millions. La destination des migrants Asiatiques n'est pas seulement les USA, mais elle est constitutive d'un nombre important de pays, et on va donner quelques chiffres dans un tableau sur l'émigration de quelques pays du sud-Asiatique en France.

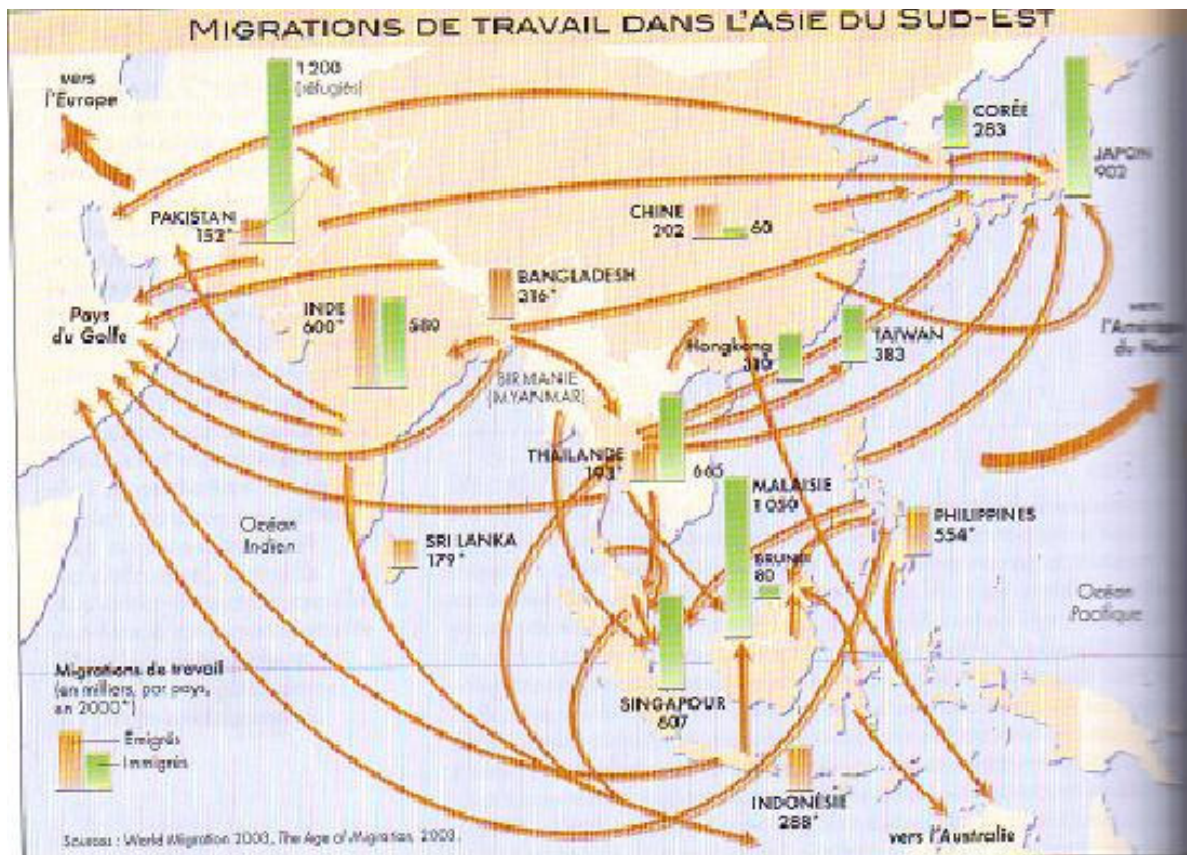
---

<sup>12</sup> OIM : Rapport 2010 : Etat de la migration dans le monde.



# Chapitre I : Théories et tendances contemporaines des migrations internationales

Carte 01 : La Migration de Travail dans l'Asie du Sud-Est



## 2-1-2-l'Afrique

L'Afrique est la deuxième zone d'émigration. En 2010, l'organisation internationale pour les migrations estime le nombre de migrants internationaux d'origine africaine à 19 millions. La tendance à l'émigration probablement va se poursuivre puisque l'Afrique est otage de puissantes forces qui alimentent encore les flux migratoires comme la pauvreté, les écarts de revenus et les conflits politiques. Dans ce contexte, en Afrique du Nord, les transitions politiques survenues en 2011 ont eu des conséquences énormes sur les schémas migratoires. En effet, après la détérioration de la situation sécuritaire en Libye et le déclenchement d'une guerre civile l'organisation internationale pour les migrations avance le chiffre de plus de 600000 migrants avaient quitté le pays à la fin de Juin 2011<sup>13</sup>.

<sup>13</sup> OIM : Rapport 2011 : Etat de la migration dans le monde.

# Chapitre I : Théories et tendances contemporaines des migrations internationales

## 2-1-3-Le Moyen Orient

Le Moyen Orient est divisé, schématiquement, entre pays d'origines et pays de destination, selon la présence du pétrole ou non dans leur sous-sol. Les émigrés de cette région ont tendance à se diriger vers les pays pétroliers du Golfe. Après trois décennies de stabilité, la distinction entre pays d'immigration et pays d'émigration s'est brouillée.

**Tableau4: Main-d'œuvre étrangère dans les pays du Golfe en 1980 / 2002**

Pays	% de la P.A*	% des asiatique**	% des arabes**
<b>Qatar</b>	92	70	25
<b>Emirats arabes</b>	89	82	11
<b>Koweït</b>	86	53	28
<b>Arabie Saoudite</b>	50	52	36

Source: BaséedonnéesBanqueMondiale.\*: Populationactiveen1980 \*\*: données2002

## 2-1-4-L'Amérique centrale

L'Amérique centrale est un foyer plus important en termes d'émigration. Cette partie du continent Américain concourt dans ce mouvement migratoire international dans la mesure où elle offre plus de 15 millions d'émigrés. Le premier pays est le Mexique avec 4,5 millions d'émigrés, dans la deuxième place est occupée par Porto Rico avec deux à trois millions, Cuba avec un million et la Guadeloupe avec 150000 personnes, enfin, la Colombie alimente ce mouvement par à peu près 1,5 million d'émigrés. La destination des émigrés de cette région est les États-Unis.

## 2-1-5-Les pays de l'Europe Centrale et Orientale :

Les ex-pays communistes représentent un foyer d'émigration important. Cette situation est encouragée particulièrement par l'ouverture de ces pays sur les pays de l'Europe occidentale. Le retard accusé par ces pays en termes de développement après l'effondrement du régime communiste a contribué à la poursuite de l'émigration qui s'explique essentiellement par des raisons économiques.

## Chapitre I : Théories et tendances contemporaines des migrations internationales

**Tableau01 : Flux de sorties totaux et moyenne annuelle des pays Européens et de l'Italie vers les pays d'outre-mer durant la période 1876-1915(en millions).**

Période	Flux totaux		Flux annuels moyens	
	Ensemble de l'Europe	Italie	Ensemble de l'Europe	Italie
1876-1880	1555	154	311	31
1881-1885	3357	320	671	64
1886-1890	3784	670	757	134
1891-1895	3437	751	68	150
1896-1900	2892	828	578	166
1901-1905	5569	2770	1114	554
1906-1915	13252	5853	1325	585
1876-1915	33846	11346	846	196
1901-1915	18821	8623	1255	574

Emigration totale hors d'Europe.  
Sources : Sonino, 1988 ; Birindelli, 1989.

### 2-2-LES PRINCIPALES ZONES DE TRANSIT

Le contrôle des flux migratoires par, notamment, des politiques et mesures restrictives a permis l'apparition et une diversification des voies de transit, cette nouvelle donne a rendu difficile toute distinction entre pays émetteurs et pays récepteurs. Alors, les principales zones de transit sont: l'Afrique de Nord, la Turquie, le Mexique et la Malaisie.

### 2-3-LES PRINCIPALES ZONES DE DESTINATIONS :

Le nombre des foyers de destination a tendance à augmenter ces dernières années, cette multiplication s'explique par l'émergence des nouveaux centres d'attraction qu'a réalisés un niveau de développement comparable à celui des pays développés. Ces zones sont

# **Chapitre I : Théories et tendances contemporaines des migrations internationales**

---

de plus en plus attractives au regard des performances qu'elles ont réalisées et l'écart qui les séparent avec les pays de sud qui souffrent encore de la crise du sous-développement. Les zones les plus importantes et jouent un rôle prépondérant dans l'attraction des soupapes des économies des pays de sud sont en nombre de deux : l'Amérique de Nord et Union Européenne. Ces deux dernières ont opté, sous la pression des migrations internationales, pour la constitution des mesures restrictives contre l'émigration illégale particulièrement après les événements du 11 septembre 2001.

## **2-3-1-L'Amérique de Nord**

L'Amérique de Nord constitue le premier foyer d'immigration dans le monde, cette situation s'explique essentiellement par les performances réalisées sur tous les niveaux notamment dans le développement économique, mais aussi par l'égalité des chances en termes d'opportunités de réussite et du bien-être. Les Etats Unis qui comptent en 2008 plus de 302 millions d'habitants et représentent le troisième pays le plus peuplé du monde derrière la Chine et l'Inde avec une superficie de 9,4 millions de kilomètres carrés, se caractérisent par une abondance d'immigration, mais aussi par la diversification ethnique.

En 2005, ils comptent officiellement 36 millions d'habitants nés à l'étranger et en 2010 les USA a atteint 43 millions de ressortissants étrangers<sup>14</sup>. En 2011, les Etats Unis ont connu l'entrée de plus de 1042625 de migrants. Les immigrés clandestins sont estimés à peu près 12 millions. Le Mexique est le premier pays d'immigrants depuis près de deux décennies. La Chine, l'Inde et les Philippines constituent les trois autres pays d'origine des migrants. D'autres pays d'Afrique, Europe et d'Asie concourent à l'accroissement de l'effectif de ces immigrés.

Pour le Canada qui se caractérise lui aussi par niveau très élevé sur le plan des performances économiques et sociales le nombre des immigrés est en croissance. En effet, le Canada a accueilli, entre 1860 et 2002, plus de 15,4 millions d'immigrants. Chaque année, il fixe un quota d'immigrants selon les besoins de l'économie. En 2004, le gouvernement Canadien a prévu admettre au Canada entre 20000 et 245000 résidents permanents. L'immigration Canadienne se caractérise par la multiplicité des origines des migrants, en effet, les pays d'origines sont en grande partie Asiatique, d'Amérique Latine, d'Europe

---

<sup>14</sup> OIM : Rapport 2011, op cité.

# Chapitre I : Théories et tendances contemporaines des migrations internationales

notamment, l'Europe de l'EST et Centrale, et d'Afrique en particulier les pays d'Afrique du Nord.

## 2-3-2-L'Europe Occidentale

L'Europe Occidentale constitue la deuxième zone de destination des migrants internationaux, cette dynamique des mouvements migratoires en direction de l'Europe s'interprète par le stade du développement économique et l'amélioration du bien-être des citoyens, ainsi que les conditions politiques favorables notamment après l'avènement de l'Union Européenne. En effet, l'Europe compte aujourd'hui près de 25 millions d'immigrés. Selon le recensement de 1999, la France comptait 4310000 immigrés, elle enregistre des rentrées annuelles de (). A côté de la France, l'Espagne qui était un pays d'émigration, est devenue en l'espace de trois décennies, un pays d'immigration avec 2.873.250 étrangers autorisés à résider au 31 Mars 2006.

Les pays d'origine qui dominent l'immigration Européenne les Africains à leurs tête les pays de l'Afrique du Nord, la forte présence de ces derniers s'explique par des raisons historiques liées à la colonisation et au point de la coopération entre les pays d'Europe et ceux d'Afrique. Cependant, depuis les années 1990 on retrouve peu à peu les populations d'origine Asiatique et de l'Europe de l'Est et Centrale qui s'explique par des raisons économiques comme le chômage et la dégradation des conditions sociales, mais aussi par des changements d'ordre politique survenus après l'effondrement du bloc communiste et l'ouverture sur les pays à économie de marché.

**Tableau 2: Population d'origine Sud-Asiatique, par pays de naissance**

Pays de naissance	Ensemble			Homme			Femme		
	Ensemble	Français par acquisition	Etrangers	Etrangers	Français par acquisition	Etrangers	Ensemble	Français par acquisition	Etrangers
<b>Maurice</b>	29950	18950	11000	11950	7450	4500	18000	11500	6500
<b>Bangladesh</b>	3300	700	2600	2200	450	1750	1100	250	850
<b>Inde</b>	27700	15900	11800	14000	7700	6300	13700	8200	5500
<b>Pakistan</b>	16300	5300	11000	9950	3450	6500	6350	1850	4500
<b>Sri Lanka</b>	32900	12100	20800	17100	6600	10500	15800	5500	10300

Source : Insee, recensement de la population 2006

# Chapitre I : Théories et tendances contemporaines des migrations internationales

---

## 2-3-3-Les pays pétroliers du Golfe :

Les pays pétroliers du Golfe sont la troisième zone d'immigration. La rareté de la main d'œuvre nationale d'une part, et le pétrole d'autre part constituent les facteurs attractifs de la main d'œuvre étrangère.

## SECTION 03 :Mondialisation et Migration Internationale

La mobilité internationale des personnes qui était l'une des caractéristiques de la mondialisation a connu des mutations profondes, au point de faire de la migration internationale une question majeure de notre époque. *Alors qu'il y a trente ans, beaucoup pensaient que l'ère des grandes migrations de masse était révolue, que les immigrés rentreraient chez eux, que la main d'œuvre nationale, frappée par le chômage, viendrait se substituer à ceux-ci et que l'heure était à la restriction des flux*, aucune de ces prévisions, sauf la dernière, ne s'est vérifiée<sup>15</sup>. Depuis les années 80, le mouvement des flux migratoires s'est développé considérablement pour dessiner un nouveau système migratoire mondial qui va remettre sur la scène le débat sur les mécanismes de gestion de ces flux exerçant une pression sans précédent dans les grandes zones d'accueil.

### 3-1-La mondialisation comme catalyseur des mouvements migratoires

Les migrations internationales représentent une importante dimension de la mondialisation et sont intimement liées aux changements des économies globalisées et des structures sociales. La révolution en matière de communications a facilité la visibilité des disparités et la transformation du domaine des transports a rendu la mobilité plus accessible. Les réseaux migratoires ont témoigné d'une rapide expansion, laquelle a contribué à faciliter les mouvements migratoires. De plus, la promotion de nouveaux droits individuels et la croissance de l'industrie de l'immigration permettent à certaines personnes de traverser les frontières et de demeurer à l'étranger plus facilement.

Il est intéressant de nous attarder quelque peu sur l'industrie de l'immigration dans une perspective historique. En effet, il ne s'agit d'un nouveau phénomène. Cependant, sa portée et ses profits représentent de nouvelles caractéristiques. L'historien Robert Harney, a

---

<sup>15</sup> CATHERINE WITHOL DE WENDEN : Les frontières de la mobilité, UNESCO, 2004.  
<http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001391/139147f.pdf>

# Chapitre I : Théories et tendances contemporaines des migrations internationales

---

étudié l'immigration Italienne aux Etats-Unis au XIX siècle et il a défini le terme « commerce d'immigration » dans ce passage : « It is clear that bureaucrat, notary, lawyer, innkeeper, loanshark, mercant di compagna, runners in the hardbour city, agents, even train conducors depended on the emigration trade ».

Avant de poursuivre notre analyse, il nous serait utile de définir le processus de mondialisation. Il s'agit d'un concept complexe et contesté. David Held, un important théoricien de la mondialisation aborde ce concept comme suit :

« .. globalization reflects a widespread perception that the world is rapidly being moulded into a shared social space by economic and technological forces and that developments in one region of the world can have profound consequences for the life chances of individuals or communities on the other side of the globe.

Ce processus a donc converge vers un accroissement des flux de biens, d'idées, d'informations et de capitaux entre les Etats. En ce sens, par l'accroissement des interactions, la mondialisation a grandement contribué à l'accroissement des flux migratoires. Il est important de souligner que la cause de l'immigration n'est pas nécessairement le sous-développement, la surpopulation ou la mauvaise gouvernance, mais plutôt les disparités croissantes entre les Etats. Le produit intérieur brute *per capeta* est l'indicateur économique le plus communément utilisé pour comparer les opportunités des individus.

## 3-2-L'essor des flux migratoires à partir des années 80

Si on peut admettre que la mondialisation est l'aboutissement de l'internationalisation à un stade de développement où les barrières s'estompent, accessibles faisant communiquer des raisons, des solidarités, et où les interdépendances deviennent de plus en plus croissante, on peut considérer que les flux migratoires sont entrés aujourd'hui dans ce processus. En effet, si hier les flux migratoires sont le fait de quelques pays d'accueil et de quelques pays ou régions de départ, dans un espace souvent marqué par un passé colonial, *la mondialisation des flux migratoires est récente*<sup>16</sup>.

---

<sup>16</sup> Catherine Wihtol de Wenden : La mondialisation des flux migratoires.  
<http://www.aedh.eu/plugins/fckeditor/userfiles/file/Asile%20et%20immigration/CWWenden%20Mondialisati on%20des%20flux%20migratoires.pdf>

# Chapitre I : Théories et tendances contemporaines des migrations internationales

---

C'est au tournant des années 80 qu'une nouvelle donne migratoire a vu le jour, en effet, nous avons assisté à l'apparition de nouvelles formes de mobilités, de nouvelles voies de transit, et de nouveaux candidats à l'émigration originaires de zones géographiques auparavant peu engagées dans des flux de migration de cette ampleur. Cette nouvelle dynamique des flux migratoires s'explique par l'apparition et la diffusion des médias modernes (télévision, téléphone et internet) dans les pays en développement qui ont mis en évidence l'extraordinaire différence des conditions de vie entre les pays (économiques, politiques et sociales), la baisse des coûts de transport qui facilite les mouvements des personnes, mais aussi *les politiques de restructuration liées à la mondialisation aggravent la fracture sociale et l'insécurité économique qui à leurs tour alimentent la pression migratoire.*

D'autres raisons peuvent être résumées comme suit :

-L'accélération de l'urbanisation des pays de départ et même leurs tendance à métropolisation. En effet, les migrants sont, aujourd'hui, moins des ruraux que des urbains scolarisés disposant d'appuis pour tenter l'expérience.

-La généralisation progressive des passeports, qui, survenue il y a vingt ans est un facteur déterminant. Alors que dans les années 1970 et 1980 la sortie est difficile dans beaucoup de pays pour leurs ressortissants (pays du bloc communiste, régimes autoritaires et dictatures), aujourd'hui peu de pays l'interdisent ou l'accordent avec parcimonie.

### 3-3- L'ampleur de la migration internationale dans le monde

La migration internationale est un phénomène permanent, en constante évolution. Selon le rapport de l'Organisation Internationale pour la Migration ( OIM), les migrations internationales sont appelées à changer d'échelle, de portée et de complexité au cours des prochaines décennies, sous l'effet des déséquilibres démographiques croissant, des modifications de l'environnement, des nouvelles forces politiques et économiques qui s'exercent dans le monde, des révolutions technologiques et des réseaux sociaux.

Toutes ces transformations qui laissent apparaître de nouveaux défis rendent la disposition de données au niveau des Etats sur la migration internationale une question fondamentale. Une meilleure connaissance de ce phénomène facilite la construction des politiques migratoires plus efficace et humaine. Pour évaluer l'ampleur de la migration internationale nous allons utiliser les données de l'Organisation Internationale pour la



## **Chapitre I : Théories et tendances contemporaines des migrations internationales**

---

Migration. En effet, le rapport 2010 de cette dernière, intitulé « Etat de la migration dans le monde 2010, l'avenir des migrations : renforcer les capacités face aux changements » estime que le nombre de migrants internationaux a passé de 150 millions en 2000 à 240 millions en 2010. Selon le même rapport, le volume de ces flux pourrait atteindre 405 millions en 2050.

### **3-4-La mobilité internationale des personnes: entre refoulement et mobilité imposée**

Les migrations internationales se présentent comme un atout pour le développement des pays d'origines et d'accueil en même temps grâce au principe de la mobilité. Pour les pays d'accueil, elles permettent de satisfaire les besoins du marché de travail et d'accompagner l'évolution des facteurs démographiques, du côté des pays de départ, les migrations internationales participent au développement de l'économie nationale par les transferts de fonds et des technologies si il s'agit de migrations de retour. Cependant, si la mobilité internationale des flux de biens, des capitaux et d'informations est devenue une réalité le chemin vers la libre circulation des personnes est de plus en plus contrarié. En effet, les flux migratoires sont soumis à un contrôle des pays de destinations, ce dernier signifie que une partie des candidats à l'émigration est indésirable et qu'elle présente une menace pour l'économie nationale de pays récepteur.

Toutefois, la question du contrôle des flux migratoires est importante parce qu'elle permet clarifier une situation où les intérêts et les raisons se divergent, d'une part les facteurs qui poussent à émigrer tels que l'écart qui sépare les différents pays en termes d'opportunités d'emploi et de conditions de vie, l'accès plus large concernant les conditions de vie et d'emploi à l'étranger, de même que les réseaux reposants sur des liens familiaux, culturels et historiques continuent de garantir la poursuite et même l'intensification de l'émigration de la main d'œuvre dans les pays d'origines, d'autre part les pays d'accueil, sous pression d'émigration et les implications de la mondialisation qui exige aux économies d'être plus efficace et compétitives, cherchent à mettre en cohérence les politiques d'immigration et le marché d'emploi.

Dans ce cas, l'admission d'entrée légale au territoire de pays d'accueil pour ensuite bénéficier d'un titre de séjour temporaire ou définitif fera l'objet d'une sélection, les pays d'accueil qui, majoritairement développés et industrialisés, favorisent la main d'œuvre

# **Chapitre I : Théories et tendances contemporaines des migrations internationales**

---

qualifiée. En Suisse, la politique actuelle restreint les possibilités de migration des ressortissants en provenance des pays tiers aux personnes hautement qualifiées<sup>17</sup>. Les pays développés repoussent les migrants non qualifiés et attirent les compétences car le gap entre les pays aujourd'hui est la technologie, les critères d'admission ne relèvent plus de la race, ni du pays d'origine mais des capacités scientifiques et intellectuelles, les migrations internationales sont appelées être maximales dans leurs fruits. Au Canada, dans les années 1960 et 1970 les compétences en matière d'emploi et d'éducation, ainsi que les aptitudes linguistiques, étaient devenues les critères de sélection des immigrants plutôt que la race ou le pays d'origine<sup>18</sup>.

## **Section 04 : Les migrations scientifiques internationales, la transition vers l'économie fondée sur la connaissance : De la conception prolétarienne de la main d'œuvre à la conception cognitive**

Nous allons essayer dans cette section d'expliquer les nouvelles tendances migratoires dont les flux de personnes hautement qualifiées occupent une place importante par les transformations profondes du système capitaliste. Ces transformations représentent un mode de production en crise depuis les années 1960, celui du capitalisme industriel et sa transition vers l'économie fondée la connaissance.

### **4.1. Le capitalisme en transformation : continuité ou rupture ?**

L'époque contemporaine est caractérisée par des transformations profondes qui ont touchés le système capitaliste. Des économistes, ont longtemps situé ces changements dans le prolongement du capitalisme industriel fordiste. Finalement, d'autres économistes, notamment ceux d'inspiration de l'école régulation, ont considérés ce changement comme une rupture profonde et radicale. En effet, le système capitaliste a connu, depuis presque quatre décennies, une transformation profonde qui lui a permet d'entrer dans une nouvelle phase de son histoire, dont le point de départ n'est que la crise du capitalisme industriel.

Pour les tenants de l'école de régulation, il s'agit bien d'un capitalisme cognitif. Une telle hypothèse se justifie par le fait que l'économie mondiale dépend de plus en plus du

---

<sup>17</sup> JANINE Dahinden, MAGDALENA Rosende, NATALIE Benelli, MAGALY Hanselmann, KARINE Lempen : Migration : genre et frontières-frontières de genre, N Q F, VOL 26, N 1,2007.

<sup>18</sup> KELLY Tran, JENNIFER Kaddatz et PAUL Allard : Les Sud-asiatiques au Canada : L'unité par la diversité, Statistiques Canada-N11-008 au catalogue, Automne 2005.

# Chapitre I : Théories et tendances contemporaines des migrations internationales

---

travail immatériel<sup>19</sup>. Aussi, nous avons opté pour le qualificatif du « *capitalisme cognitif* » car celui-ci touche tous les domaines de la vie et bouleverse les rapports de pouvoir traditionnels, aussi, le concept *capitalisme cognitif* est bien plus que la « société de l'information » car il traite du savoir en tant que mode de production.

Par ce concept, on désigne une transformation majeure du rapport salarial et des formes de la concurrence dans laquelle la connaissance se présente de plus en plus comme l'enjeu clé de la création de valeur et de l'accumulation du capital<sup>20</sup>. Le *capitalisme cognitif* est à comprendre comme étant un *capitalisme* dans lequel la connaissance constitue l'objet d'accumulation essentiel, d'où la différence avec le *capitalisme industriel* dès lors que l'on désigne par là une époque dans laquelle l'accumulation des machines et le perfectionnement de l'organisation de travail constituent les formes d'accumulation et de progrès dominantes.

A l'ère du *capitalisme cognitif*, on parle de l'économie fondée sur la connaissance. Le travail dans ce contexte, l'organisation du travail et de la production ont subi une nouvelle transformation profonde ; le travail est, de plus en plus, devenu immatériel. On assiste, dans cette nouvelle phase du *capitalisme*, à la déprolétarianisation des économies développées pour faire d'elles des économies cognitives<sup>21</sup>. Cette évolution du système capitaliste a conduit les pays industrialisés à investir plus dans la recherche scientifique et la valorisation des porteurs du savoir-faire. Les migrations scientifiques internationales s'inscrivent dans ce contexte, notamment celles des pays en développement, marqué par une compétition féroce entre les pays industrialisés.

## 4.2. Enjeux de la recherche scientifique dans le contexte du *capitalisme cognitif*

Dans le système du *capitalisme cognitif*, le système de la recherche scientifique, essentiellement les laboratoires de recherche et les universités jouent un rôle clé. Ils sont engagés pour l'innovation scientifique, base de compétitivité de toute économie industrialisée. L'efficacité et la qualité de production, de transmission de connaissances constituent la base de la réussite économique et du bien-être. Aujourd'hui, les pays de l'OCDE investissent

---

<sup>19</sup> C'est-à-dire la contribution créative, intellectuelle, scientifique ou la capacité communicatrice et informationnelle est essentielle pour la valorisation.

<sup>20</sup> Carlo Vercellone : Sens et enjeux de la transition vers le *capitalisme cognitif* : une mise en perspective historique, Octobre 2004.

<sup>21</sup> Yann MoulierBoutang : Le *capitalisme cognitif* : la nouvelle grande transformation, 2007.

# **Chapitre I : Théories et tendances contemporaines des migrations internationales**

---

beaucoup plus dans la recherche scientifique, ils misent sur la production des connaissances nouvelles, sur le renouvellement des compétences capables de reproduire le savoir et la technologie. Une telle transformation a transformé le monde de l'emploi en permettant l'apparition d'une nouvelle configuration du travail, celle du travail qualifié.

## **4.3. L'emploi dans le contexte d'une économie fondée sur la connaissance**

Dans le cadre d'une économie fondée sur le savoir, la demande de travailleurs qualifiés est en croissance permanente. Les secteurs de haute technologie et à forte intensité de savoir dans les économies développées sont généralement les plus dynamiques en termes de croissance de la production et de l'emploi. Les progrès technologiques, et en particulier l'avènement des technologies de l'information, rendent la main d'œuvre qualifiée et instruite plus précieuse, au détriment de la main d'œuvre non qualifiée.

En raison du déficit en matière des compétences face aux besoins du marché de travail, les pays industrialisés font recours à l'importation de la main-d'œuvre qualifiée. Alors, toutes les stratégies de développements des pays développés prennent en considération cette question de la main d'œuvre issue de l'importation, ils élaborent dans ce sens des politiques migratoires attractives pour les compétences des pays en développement. Voilà ce par quoi on peut comprendre le changement dans la composition des flux migratoires dominés par les personnes hautement qualifiées. Cette question de la migration des compétences sera l'objet du deuxième chapitre.

# **Chapitre I : Théories et tendances contemporaines des migrations internationales**

---

## **Conclusion**

Les migrations internationales ne sont pas récentes. Mais les formes et les dimensions qu'elles présentent sont inédites. Elles s'intensifient sous l'influence de la mondialisation. En effet, le phénomène de la migration internationale touche tous les pays du monde. Son évolution correspond au contexte dont évoluent les migrants. Différentes visions et courants de pensée ont essayé d'expliquer la migration internationale. Ses tendances actuelles laissent à prévoir la continuité des flux migratoire. Cependant, depuis le début des années 1980, le phénomène de la migration internationale assiste à la montée des migrations scientifique. Ces dernières même si elles ne sont pas récentes leurs enjeux restent importants notamment pour les pays en développement dont le besoin aux compétences scientifiques n'est pas à reléguer.

## **CHAPITRE II**

---

***Les Migrations Scientifiques  
internationales Sud-Nord : de la traite  
négrière à la traite scientifique***

*Chapitre 02 : Les migrations scientifiques  
internationales Sud-Nord : de la traite  
négrière à la traite scientifique*

## **Chapitre 02 : Les migrations scientifiques internationales Sud-Nord : de la traite négrière à la traite scientifique**

---

### **Chapitre02 : Les migrations scientifiques internationales Sud-Nord : de la traite négrière à la traite scientifique**

#### **Introduction**

Présentée comme le carburant des économies développées à l'ère de la mondialisation, la migration internationale des scientifiques est un phénomène ancien mais qui prend de l'ampleur avec le processus de mondialisation, notamment dans les pays en développement. Le phénomène de la fuite de cerveaux est mondial, tous les pays assistent à l'émigration de leurs cadres compétents. Il est considéré comme la plus importante et remarquable caractéristique des migrations contemporaines, qui a suscité un débat chaud notamment au sein des organisations internationales comme l'ONU et l'OIM.

Le débat sur la fuite de cerveaux met en avant l'enjeu de l'avenir des pays d'origine, parce que le départ de ces cadres aura des conséquences négatives sur le développement de ces pays. Alors, le mouvement de la fuite de cerveaux s'est répandu après la fin de la deuxième guerre mondiale en 1945, après que plusieurs milliers de scientifiques ou techniciens, aient été pourchassés par le Nazisme<sup>1</sup>. Après la guerre, le flux de migrants en provenance d'Europe vers les Etats-Unis attire l'attention.

Cependant, aussi importante que cette question puisse être pour les pays Européens : elle est sans commune mesure avec l'hémorragie qui affecte aussi les pays en voie de développement, qui ont consenti des efforts financiers, humains ; et qui ont le plus besoin de leurs scientifiques précisément, dans ces pays, un cercle vicieux s'installe : plus le nombre des migrants vers l'occident augmente, plus la tentation est grande pour ceux qui sont restés sur place de suivre le même itinéraire et de les rejoindre.

Dans ce chapitre, nous allons aborder les différents aspects liés au sujet de la migration internationale des scientifiques. Dans un premier temps, nous allons revenir sur la signification, ainsi que les différentes interprétations du phénomène, et sans doute, pour se

---

<sup>1</sup> Yamina BETTAR : « Les nouveaux migrants algériens des années quatre vingt-dix », Revue Hommes et migrations. Article issu du N°1244, Juillet-aout 2003 : 'Français et algériens', P 39.  
<http://www.hommes-et-migrations.fr/index.php?/numeros/francais-et-algeriens/1524-Les-nouveaux-migrants-algeriens-des-annees-quatre-vingt-dix>



## **Chapitre 02 : Les migrations scientifiques internationales Sud-Nord : de la traite négrière à la traite scientifique**

---

rendre compte de sa réalité chiffrée nous allons essayer d'identifier les lacunes informationnelles qui empêchent aujourd'hui une meilleure connaissance du poids de la migration internationale de scientifiques dans les nouvelles configurations migratoires.

Dans un deuxième temps, pour avoir une vision claire et au moins la plus possible de la réalité, il est important de prendre en considération la dimension spatiale dans l'analyse du phénomène. D'abord, on va voir la répartition spatiale des flux migratoires en tirant des enseignements qui peuvent nous aider à comprendre phase nouvelle des migrations internationales. Puis, nous allons passer en revue la littérature des retombées généralement acceptée et soulevée par les chercheurs et scientifiques.

Puisque nous avons souligné que le phénomène de la migration internationale des scientifiques touche de façon particulière les pays de Sud, nous allons aborder le cas de ces derniers.

### **Section 01 : Migration Internationale des Scientifiques : Quelques données élémentaires**

Dans cette section, nous reprenons quelques éléments nécessaires pour rendre notre travail intelligible. A cet effet, nous nous intéressons à la signification du phénomène de la migration internationale des scientifiques, ses origines historiques et ses différentes interprétations par les différents courants antagonistes. Afin de permettre une meilleure compréhension du sujet avec toutes les retombées qu'il peut impliquer pour tous les pays, que ce soit de départ ou d'arrivée, il faut

#### **1-1- Migration internationale de scientifiques : signification et origine du phénomène**

L'expression « *migration internationale des scientifiques* » fait référence à l'expatriation des plus qualifiés et les plus éduqués pour s'installer dans un autre pays étranger. Autrement dit, la migration internationale des scientifiques désigne le mouvement international des personnes hautement qualifiées à l'ère de la mondialisation. En termes de la terminologie, elle se caractérise par la richesse d'appellations auxquelles elle fait référence. En effet, la migration internationale de scientifiques renvoie à plusieurs appellations : fuite de

## **Chapitre 02 : Les migrations scientifiques internationales Sud-Nord : de la traite négrière à la traite scientifique**

---

cerveaux, fuite de compétences, mobilité des compétences, mobilité des plus éduqués, circulation des compétences. Cette diversité d'appellation traduit la nature complexe de compréhension du phénomène de la migration internationale de scientifiques.

Selon l'OCDE, un migrant hautement qualifiés est implicitement un migrant diplômé de l'université. Toutefois, dans les références aux « meilleurs et aux plus brillants » mais aussi à la nécessité d'attirer ces migrants pour assurer une innovation continue et acquérir une compétitivité internationale, l'impression sous-jacente qui est véhiculée est celle d'une élite relativement restreinte englobant peut être les titulaires de doctorats, les chercheurs et les ingénieurs de haut niveau<sup>2</sup>.

Le phénomène de la migration internationale des scientifiques n'est pas récent. D'ailleurs, la migration des intellectuels et des scientifiques ou savants n'a pas attendu l'avènement du concept de brain drain pour exister. De tous temps, philosophes et écrivains, par contrainte ou par choix, ont pris leur bâton de pèlerin en quête de savoir ou pour aller exercer leurs talents et se faire reconnaître sous d'autres cieux<sup>3</sup>. *Il a été popularisé dans les années cinquante en référence à la migration vers les Etats-Unis de scientifiques de premier rang en provenance de pays tels que le Royaume-Uni, le Canada ou l'ex-Union Soviétique*<sup>4</sup>. A partir des années 1950, période qui accompagne le mouvement de décolonisation des pays de Sud, le phénomène de la migration des scientifiques s'est élargi pour caractériser de façon particulière les scientifiques des pays sous-développés qui se lançaient dans l'expérience migratoire pour rejoindre les pays industrialisés.

### **1-2- La Migration Internationale de Scientifiques : une question controversée**

Le débat sur la migration internationale de scientifiques hautement qualifiés n'est pas frais. L'intérêt porté, par les scientifiques chercheurs, les Etats et autres acteurs de développement, au sujet des raisons du développement de phénomène et ses implications sur

---

<sup>2</sup>OCDE : Document de travail de l'OCDE : Questions sociales, emploi et migration N°79, Gérer les migrations hautement qualifiées : une analyse comparative des politiques migratoires et des enjeux des migrations dans les pays de l'OCDE, 18 Mars 2009.

<sup>3</sup> Jacques Gaillard, Jean-Baptiste Meyer : Le Brain drain revisité : de l'exode au réseau.

<sup>4</sup>Docquier Frédéric et Rapoport Hillel, « Migration du travail qualifié et formation de capital humain dans les pays en développement : un modèle stylisé et une revue de la littérature récente », économie internationale, 2005/4 n° 104, p 5-26. <http://www.cairn.info/revue-economie-internationale-2005-4-page-5.htm>

## **Chapitre 02 : Les migrations scientifiques internationales Sud-Nord : de la traite négrière à la traite scientifique**

---

les pays d'origine et ceux d'arrivée date des années 1960. *Au cours des années 1970, ce fut un problème très débattu dans le cadre des revendications économiques internationales présentées par le Mouvement des Non Alignés : il fut alors proposé que les pays d'accueil versent le produit d'une taxe aux pays d'origine des migrants qualifiés*<sup>5</sup>. A cet effet, le sujet de migrations internationales de scientifiques a été objet de débat chaud matérialisé par plusieurs travaux scientifiques traitants ce phénomène. Son interprétation a vu deux courants antagonistes qui s'affrontèrent notamment sur les déterminants du phénomène : le courant nationaliste et le courant internationaliste.

### **- Le Courant Nationaliste**

Ce courant de pensée d'inspiration tiers-mondiste considère l'émigration des scientifiques comme une perte nette pour les pays d'origine. Il fonde son argumentation sur le fait que la structure de l'économie mondiale telle qu'elle est conçue favorise les flux d'émigrations. Dans les années 1960 et 1970, les tenants de ce courants ont assimilé la migration internationale de scientifiques des pays de Sud à une forme de gaspillage de compétences nécessaire pour le leurs développement. Ils la considèrent comme une manifestation de l'insertion dramatique des pays de Sud dans le marché mondial, mais aussi comme une « hémorragie scientifique » au profit des « bassins d'accueil de personnel qualifié africain » que sont les USA, le Canada et l'Europe<sup>6</sup>. Pour les nationalistes, ce mouvement n'est pas naturel et il ne peut déboucher sur des conséquences positives sur le pays d'origine, il est loin d'être une opportunité de développement comme le soulignent les tenants de l'approche internationaliste.

### **- Le Courant Internationaliste**

L'approche internationaliste expose la vision libérale des migrations internationales. Tout en s'opposant à l'idée que la migration internationale de scientifiques est une perte nette pour les pays d'origine elle développe un nouveau concept, celui d'opportunité lié à l'impact positif de ces migrations. Pour l'approche internationaliste, la migration de scientifiques des

---

<sup>5</sup> Georges CORM : Faits et méfaits de l'émigration des compétences, note d'analyse et de synthèse 2010/71. [www.carim.org](http://www.carim.org)

<sup>6</sup> Ibrahima Amadou Dia, Global Migration Perspectives : Déterminants, enjeux et perceptions des migrations scientifiques internationales africaines : le Sénégal, N°32, Avril 2005. <http://www.gcim.org>

## **Chapitre 02 : Les migrations scientifiques internationales Sud-Nord : de la traite négrière à la traite scientifique**

---

pays de Sud n'est pas le résultat de l'attractivité des politiques migratoires de pays développés, les pays d'origine développent des politiques volontaristes incitatives à l'expatriation de ces scientifiques. Aussi, les internationalistes considèrent la migration internationale de scientifiques comme une démarche adoptée pour la survie des migrants et la préservation de leur sécurité. L'émergence du courant internationaliste est rendu possible grâce à l'expansion du modèle néo-libéral qui porte les valeurs de l'Offre et la Demande consacrées par les lois du marché. L'expatriation des plus éduqués répond donc à la recherche d'une bonne rémunération de salaires.

### **1-3- Il y a peu de Données Fiables Sur La mobilité des Scientifiques**

L'analyse et l'étude du phénomène de la migration internationale de scientifiques impliquent l'existence des informations fiables sur le sujet pour le décrire de manière à permettre aux chercheurs et décideurs politiques de comprendre le phénomène et ses implications ; sociales, économiques, culturelles et politiques. Il s'agit bien de la mesure du nombre de ces scientifiques établis hors de leurs pays d'origine qu'il faut aborder pour en finir avec les ambiguïtés qui entourent le sujet de ces migrants qualifiés, notamment celles liées à leurs retombées sur les pays d'origine. Aussi, jusqu'à récemment et malgré un grand nombre d'études sur ces effets, personne n'était capable d'estimer le coût de la fuite des cerveaux et la taille des répercussions positives pour les pays en développement. La raison est qu'il n'y avait pas de données fiables relatives aux mouvements migratoires qualifiés dans de nombreux pays et pour plusieurs années<sup>7</sup>.

Ces difficultés liées au manque de données fiables sur la migration internationale de scientifiques restent un obstacle majeur pour avoir une vision claire sur l'ampleur du phénomène et sa géographie. La mesure du phénomène de la migration internationale de scientifiques se heurte à plusieurs lacunes. A titre d'illustration, la mesure des immigrés qualifiés dans l'Union Européenne se heurte à de multiples problèmes ; premièrement, les stocks de migrants sont tirés de statistiques de l'OCDE qui ne distingue pour le pays d'accueil, que les cinq ou les dix principaux pays d'origine.

---

<sup>7</sup> Frédéric DOCQUIER : « Fuite de cerveaux et inégalités entre pays », Revue d'économie du développement, 2007/2- Vol. 21, pages 49-88. <http://www.cairn.info/revue-d-economie-du-developpement-2007-2-page-49.htm>

## **Chapitre 02 : Les migrations scientifiques internationales Sud-Nord : de la traite négrière à la traite scientifique**

---

Deuxièmement, on relève également un important problème d'homogénéité au niveau de la définition des immigrés (pour certains pays d'accueil, les données se réfèrent à la nationalité des individus alors que, pour d'autres, c'est le lieu de naissance). Enfin, la structure par qualification est entièrement extrapolée sur la base de celle observée aux Etats-Unis. Ces lacunes font que les estimations sont très peu fiables pour les petits pays et/ou pour les pays envoyant la majorité de leurs émigrés en Europe, en Asie ou en Australie<sup>8</sup>. Heureusement, ces dernières années, des statistiques ont permis de mesurer l'ampleur de l'émigration qualifiée pour l'ensemble des pays du monde (voir Docquier et Marfouk {2004 et 2006})<sup>9</sup>.

### **1-4- L'ampleur de la migration internationale dans le monde**

Mesurer l'ampleur du phénomène de la migration internationale de scientifiques des pays de Sud est un exercice complexe en raison de la faiblesse de l'appareil statistique que nous avons souligné plus haut. En dépit de cette difficulté, nous allons tenter de déterminer les contours de ce phénomène sur la base de statistiques rendues publiques par les institutions internationales et des travaux scientifiques traitant le sujet de la migration internationale de scientifiques Sud-Nord. Avec des chiffres considérables et parfois alarmants dans certains pays, et des profils diversifiés ; qu'ils soient des médecins, ingénieurs, professeurs des universités, chercheurs ou encore des étudiants, ils sont nombreux à quitter leurs pays d'origine chaque année. Selon l'UNESCO, 30 000 titulaires de doctorats africains travaillent hors du continent<sup>10</sup>.

Des chiffres qui font peur. Une peur qui s'explique par le rôle qu'ils vont jouer les pays d'origine dans cette nouvelle ère de la société de savoir sans ces compétences, car il s'agit bien de la distribution des rôles entre les pays et régions. Les pays développés sont en concurrence féroce sur ces intellectuels, chaque pays cherche à attirer plus de migrants qualifiés pour répondre aux besoins de leurs économies. L'Afrique est le continent le plus

---

<sup>8</sup> Rapport OCDE et Le Ministère des affaires étrangères Françaises : Mobiliser les compétences des migrants et de la diaspora en faveur du développement : quelques pistes stratégiques, Septembre 2012. [http://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport\\_MAE\\_OCDE\\_Migrants\\_Dvpm2012\\_fr\\_BD\\_cle0a751e.pdf](http://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_MAE_OCDE_Migrants_Dvpm2012_fr_BD_cle0a751e.pdf)

<sup>9</sup> Cécily Defoort et Frédéric Docquier : Impact d'une Immigration « Choisie » sur La Fuite des Cerveaux des Pays d'Origine, Revue économique, 2007/3 VOL. 58, pages. 712-723. <http://www.cairn.info/revue-economique-2007-3-page-713.htm>

<sup>10</sup> Boua Si Sémien, 1999 : « Exode des intellectuels – Peut-on limiter la fuite des cerveaux en Afrique ? », Communications for Development,

## **Chapitre 02 : Les migrations scientifiques internationales Sud-Nord : de la traite négrière à la traite scientifique**

---

affecté par l'émigration de ses intellectuels, elle est considérée comme un réservoir de matière grise à exporter gratuitement pour les nations industrialisées. *Selon jeune Afrique*, « si l'Afrique exporte ses matières premières, elle exporte aussi sa matière grise » : 27 000 personnes qualifiées partent entre 1960 et 1975, selon la commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). De 1975 à 1984, ce chiffre atteint 40 000. On estime que depuis 1990, 20 000 personnes au moins quittent le continent chaque année<sup>11</sup>.

Cependant, l'expatriation de personnes hautement qualifiées ne concerne pas seulement l'Afrique. Selon le rapport 2010 de l'Organisation internationale pour les migrations(OIM), l'émigration de professionnels de santé qui constitue une autre face des migrations scientifiques internationales, affecte plusieurs pays d'Asie et d'Amérique Latine. Selon les données censitaires de 2000 analysées par l'Organisation de coopération et de développement économique(OCDE), l'Inde est le premier pays d'origine des médecins qui exercent leur profession dans les pays de l'OCDE, il compte près de 56000 médecins. Concernant l'émigration des infirmières, les Philippines sont considérées comme le pays le plus important en matière d'émigration de cette catégorie de professionnels, plus de 110 000 personnes exerçant dans les pays de l'OCDE.

Cette tendance est appelée à se poursuivre dans les prochaines décennies. En effet, le phénomène de vieillissement des populations des pays développés conjugué avec les départs à la retraite de nombreux de leurs cadres, incite ces pays à adopter des politiques migratoires favorisant l'immigration qualifiée. Dans les pays d'origine, l'incapacité de trouver des solutions pour freiner le départ à l'étranger de ces compétences et dans certains pays le maintien du même climat défavorable ne constitue guère un indice pour la baisse de la tendance d'émigration des scientifiques.

### **Section 02 :Les migrations scientifiques internationales Sud-Nord: De la colonisation à une mondialisation migratoire de type Nord Américain**

Après avoir présenté dans la première section de ce chapitre les aspects liés à la définition de la migration internationale de scientifiques, son ampleur et les différentes visions

---

<sup>11</sup> Gaston-Jonas KOUVIBIDILA : La fuite des cerveaux africains, le drame d'un continent réservoir, 2009, édit, L'Harmattan, P 23.

## **Chapitre 02 : Les migrations scientifiques internationales Sud-Nord : de la traite négrière à la traite scientifique**

---

et controverses visant à mieux appréhender le sujet, nous allons essayer, dans cette section, de situer la question des migrations scientifiques Sud-Nord dans le nouveau contexte mondial. En effet, « *la mobilité des travailleurs réagit à la mondialisation avec la même intensité que les biens et services. Une part importante de ces nouveaux migrants est originaires des pays en développement. Ainsi, les migrations Sud-Nord sont une composante essentielle de la mondialisation* »<sup>12</sup>.

### **2-1- Les migrations scientifiques internationales Sud-Nord : Un nouveau système de domination**

La plus grande partie des pays de Sud (pays sous-développés, pays en développement et les pays en transition) souffrent du problème d'émigration de leurs scientifiques ou compétences vers les pays développés. Ce problème d'émigration des compétences s'est tellement amplifié qu'il risque d'affecter inversement le développement de ces pays, puisqu'il constitue un frein pour la maîtrise de la technologie.

Comme nous le verrons dans la section consacrée aux politiques migratoires des pays d'accueil, les migrations scientifiques internationales Sud-Nord sont encouragées par les grandes puissances industrialisées dans l'objectif de répondre aux exigences de l'économie de la connaissance. En effet, l'avènement de cette dernière s'est traduit par une croissance importante de la demande de personnels qualifiés, notamment de chercheurs et d'ingénieurs. Selon Jean-Baptiste Meyer la première nation du monde, en termes de capacités S et T, de production académique et d'innovation technologique, a recours de façon significative et parfois prononcée, à des détenteurs de compétences originaires de l'extérieur<sup>13</sup>.

Certains économistes et spécialistes de la migration considèrent que cette dernière peut constituer un facteur de développement, or, lorsqu'un pays perd une compétence, qui détient le savoir nécessaire pour faire fonctionner les méthodes technologiques modernes, devient incapable de réussir son développement économique. A titre d'illustration, face au défis du changement climatique, l'Afrique éprouve des difficultés énormes pour y faire face du fait de la disposition d'un nombre limité de scientifiques, d'installations de recherche et de sources

---

<sup>12</sup> Frédéric DOCQUIER : Fuite des cerveaux et inégalités entre pays, 08 novembre 2006, P 17.

<sup>13</sup> Jean-Baptiste Meyer et Mercy Brown : Les diasporas scientifiques : nouvelle approche à la « fuite des cerveaux », P05, Juin 1999.

## **Chapitre 02 : Les migrations scientifiques internationales Sud-Nord : de la traite négrière à la traite scientifique**

---

de données<sup>14</sup>. De ce fait, l'expatriation des compétences constitue l'instrument qui permet aux pays développés de limiter aux pays en développement l'utilisation des technologies modernes.

L'enjeu est plus qu'important. Le rêve de voir, sous le règne de la nouvelle économie fondée sur la connaissance, un monde plat devient une illusion du fait des inégalités entre les pays. On doit souligner que le développement de la recherche et l'innovation sont deux facteurs déterminant du développement d'un pays. La répartition des pays en fonction du développement de ces derniers éléments montre qu'il y a une hiérarchisation de la recherche et développement ainsi que la concentration de scientifique.

Ces scientifiques de Sud établis à l'étranger apportent une contribution significative à la science des pays développés au détriment de leurs pays d'origine. Cela n'a fait qu'approfondir l'écart technologique qui sépare les deux mondes. Certains économistes et spécialistes de la migration assimilent cette problématique à un genre nouveau de colonisation masquée qui utilise la monopolisation de la technologie pour dominer les pays en voie de développement et empêcher leur expansion. Ils estiment que l'émigration des compétences consolide la dépendance technologique.

### **2-2- Les Caractéristiques des migrations scientifiques internationales Sud-Nord**

La migration internationale de scientifiques des pays de Sud vers les pays développés, notamment les Etats Unis, le Canada et l'Europe Occidentale, nous donne un certain nombre d'indications sur les caractéristiques de ce phénomène. Il est très utile de souligner, au cours de cette section, certaines de ces caractéristiques qui sont considérées comme étant les plus importantes.

- 1) L'émigration de scientifiques des pays de Sud, généralement, se déroule dans une seule direction : des pays en développement vers les pays développés, aucun mouvement dans le sens inverse pour compenser les compétences perdues.

---

<sup>14</sup> Septième Forum pour le développement de l'Afrique, agir face aux changements climatiques pour promouvoir un développement durable en Afrique : Science, technologie, innovation et renforcement des capacités face aux changements climatiques, document de travail N10.



## **Chapitre 02 : Les migrations scientifiques internationales Sud-Nord : de la traite négrière à la traite scientifique**

---

- 2) Cette émigration est sélective car le pourcentage d'émigrants est considérable parmi ceux qui possèdent des diplômes universitaires élevé, scientifique et technologique, tels les membres du corps universitaire de l'enseignement, les médecins, les savants, les ingénieurs technologiques.
- 3) Le nombre de personnes émigrées qui poursuivent leurs études supérieures dans les universités des pays développés augmente proportionnellement par rapport au nombre de compétences établies déjà à l'étranger.
- 4) La Chine est le premier pays exportateur de compétences.
- 5) Les Etats-Unis sont parmi les pays Occidentaux qui reçoivent le plus grand nombre de scientifiques.

### **2-3- Les Secteurs les plus touchés**

Il est difficile de quantifier exactement le nombre exact de migrants qualifiés dans chaque domaine du fait de l'absence de statistiques précises. Cependant, les travaux qui ont déjà traité le sujet de la migration de scientifiques de Sud montrent que les secteurs les plus affectés par ce phénomène sont : le domaine de la santé, l'enseignement, l'informatique et le domaine de l'ingénierie.

En effet, pour le domaine de la santé, l'émigration des compétences médicales reste un sujet préoccupant. On n'a pas de statistiques sur la question dans le monde, mais les données recueillies par l'Organisation Mondiale pour les Migrations en 2010 (OIM) en Afrique indiquent que 19% des médecins et 8% des infirmières originaires du continent exercent leur profession dans neuf pays de destination. Pour les chercheurs et enseignants universitaires les statistiques exprimant le nombre exact n'existent pas. Cependant, plusieurs études montrent qu'un nombre considérable de chercheurs ont déjà quitté leur pays d'origine pour s'installer dans les pays développés.

### **2-4- La migration de scientifiques Sud-Nord : s'agit-il d'une fuite ou de mobilité de compétences ?**

La migration internationale de scientifiques Sud-Nord revêt deux interprétations ; elle est considérée comme fuite de compétences en premier lieu et par la suite elle a connu l'apparition d'une nouvelle interprétation à savoir la mobilité de compétences qui signifie que

## **Chapitre 02 : Les migrations scientifiques internationales Sud-Nord : de la traite négrière à la traite scientifique**

---

l'émigration de scientifiques hautement qualifiés peut avoir des effets positifs pour le pays d'origine.

En effet, l'émigration des scientifiques de Sud a été considérée comme un problème, une question cruciale contre laquelle les gouvernements devaient lutter et agir par une prise de décisions sérieuse, elle est interprétée comme une fuite des compétences. Ce concept de fuite de compétences a été utilisé jusqu'au milieu des années 1970 où on a assisté à l'apparition d'une nouvelle notion : « *le transfert inverse de technologie* ». La problématique posée n'était plus celle des compétences, mais celle de connaître les effets de cette émigration sur l'économie nationale. Logiquement, une personne qualifiée, produit d'un investissement, est considérée comme un bien capital nécessaire pour faire fonctionner une économie, donc sa migration représente une perte sèche pour le pays d'origine.

Au cours des années, la saisie du phénomène d'émigration des compétences a évolué pour donner une nouvelle notion adaptée au contexte de la mondialisation, à savoir « *la mobilité des compétences* ». Désormais, on parle plus de mobilité de compétences, en référence aux gains qu'elle peut générer, que de la fuite des compétences. Il est aujourd'hui de plus en plus convenu d'affirmer que la fuite des cerveaux ne serait plus un facteur d'appauvrissement pour les pays d'origine mais serait une source de développement<sup>15</sup>. Cette conception de gains de compétences expatriées est appuyée par l'idée qui consiste à dire que ces compétences n'auraient de toute façon pu trouver à s'employer localement dans les conditions qu'elles espèrent. Depuis, les scientifiques expatriés sont considérés comme un avantage potentiel plutôt qu'une perte définitive pour les pays d'origine.

### **2-5-La Migration Estudiantine :**

La mobilité étudiante constitue une caractéristique importante des migrations scientifiques contemporaines. Si dans le passé, la mobilité étudiante répondait à un impératif de formation des élites internationales aujourd'hui elle répond aux motivations d'une économie globalisée largement dépendante du capital humain. A l'échelle de tout pays développé ce changement s'est matérialisé par l'élaboration de nouvelles stratégies pour une

---

<sup>15</sup> Jacques GAILLARD, Anne Marie GAILLARD : Fuite des cerveaux, retours et diasporas, Futuribles, Février 1998. [http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins\\_textes/pleins\\_textes\\_6/b\\_fdi\\_49-50/010013258.pdf](http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_6/b_fdi_49-50/010013258.pdf), vu le 08/12/2013.

## Chapitre 02 : Les migrations scientifiques internationales Sud-Nord : de la traite négrière à la traite scientifique

---

meilleure mobilité étudiante. Aujourd'hui, plus de la moitié des étudiants internationaux sont originaires du Sud et étudient dans le Nord<sup>16</sup>. Dans le contexte des pays développés, les migrations estudiantines servent de base pour un recrutement futur de compétences qualifiées. Elles sont considérées comme l'instrument le plus efficace pour l'équilibre du marché de travail.

**Tableau N°01 : Population d'étudiants internationaux(en milliers) sur les quatre axes migratoires, selon la classification de la banque mondiale, 2009-2010**

Désignation	S-N	N-N	S-S	N-S
Population d'étudiants internationaux	535,694	297,102	191,739	17,031
% de la population mondiale d'étudiants	51	29	18	2

Source : Calculs de l'OIM basés sur l'UNESCO ; données de l'Institut de statistique (UIS) consultées en septembre 2012.

Note : Les chiffres repris dans ce calcul ne représentent qu'un tiers environ du nombre total des

Étudiants internationaux mobiles. Ils ne sont, dès lors, qu'une approximation de la répartition totale entre les quatre axes migratoires.

### 2-6- Les principales Destinations des Scientifiques de Sud

Les scientifiques des pays de Sud n'émigrent pas tous dans les mêmes pays, pour diverses raisons, ce qui est certain c'est qu'ils vont, généralement, dans les pays industrialisés. Les deux premières destinations privilégiées pour les expatriés sont : les pays d'Europe Occidentale et l'Amérique du Nord. Ces deux destinations reçoivent chaque année un nombre

---

<sup>16</sup> Rapport 2013 de l'OIM : Etat de la migration dans le monde 2013, P71.

## Chapitre 02 : Les migrations scientifiques internationales Sud-Nord : de la traite négrière à la traite scientifique

considérable d'étudiants et de chercheurs étrangers. En 2003-2004, on estime le nombre d'étudiants étrangers inscrit dans les universités Françaises à plus de 240,000 inscrits<sup>17</sup>.

Pour la région d'Amérique du Nord, elle est la région la plus attractive pour les compétences hautement qualifiées et les étudiants étrangers. Les Etats-Unis sont le premier pays qui attire plus de scientifiques. En 2000, les Etats-Unis ont été la destination privilégiée avec 10,4 millions de personnes reçues. D'autres pays développés constituent la destination des expatriés des pays de Sud, on peut citer : Le Royaume-Uni, Portugal, le Canada et l'Australie.

Il est important de signaler ici que la question de destination des migrants a connu un changement important, en effet, on constate que les migrants vont dans toutes les destinations en comparaison aux mouvements migratoires d'après-guerre de 1945. Les migrants internationaux, à partir des années 1980, franchissent toutes les frontières en cassant le tabou linguistique et culturel pour abandonner le choix d'émigrer vers un pays dont on est lié par l'histoire, la culture et la géographie. Nous allons illustrer dans le tableau ci-après les destinations privilégiées pour certains migrants africains à partir de l'exemple de médecins.

**Tableau N°02<sup>18</sup> : La Destination de Médecins Africains**

Pays d'accueil	Nombre de médecins africains	Dont Subsahariens
France	23494	4199
Royaume-Uni	15258	13350
Etats-Unis	12813	8558
Portugal	3859	3847
Canada	3715	2800
Australie	2140	1596

<sup>17</sup> Conseil National Pour le Développement de la Mobilité Internationale des Etudiants, Rapport pour l'année 2003-2004, Septembre-Octobre 2004, P

10. [http://www.leppm.enap.ca/LEPPM/docs/Rapports\\_education/Rapport\\_7\\_education.pdf](http://www.leppm.enap.ca/LEPPM/docs/Rapports_education/Rapport_7_education.pdf), vu le 09/12/2013

<sup>18</sup> Gaston-Jonas KOUVIBIDILA : La fuite des cerveaux africains, le drame d'un continent réservoir, édition L'Harmattan, 2009, P 44.

# **Chapitre 02 : Les migrations scientifiques internationales Sud-Nord : de la traite négrière à la traite scientifique**

---

## **Section 03 : Les Déterminants et effets des Migrations Scientifiques Sud-Nord**

Même si le phénomène d'émigration de scientifiques Sud-Nord n'est pas récent la communauté internationale accorde une importance particulière pour ce phénomène en raison de l'ampleur de ses effets sur le développement des pays du Sud. Dans cette section, on va essayer de présenter les diverses causes explicatives de ce phénomène en premier temps. Dans un deuxième temps, on va analyser ses effets sur les pays de Sud.

### **3-1- Les Causes de la Migration de Scientifiques Sud-Nord**

L'émigration des compétences du Sud vers le Nord révèle un « *différentiel de développement* » entre les pays du nord, développés et les pays du Sud, en voie de développement.<sup>19</sup> On peut distinguer deux types de facteurs qui expliquent l'émigration des scientifiques du Sud vers les pays développés : les facteurs « push » ou facteurs de répulsion et les facteurs « pull » ou facteurs d'attrait.

#### **3-1-1- Les facteurs Push**

Ces facteurs sont liés aux conditions internes déplorables qui poussent au départ. Dans certains pays, ces conditions déplorables font exacerber l'ampleur du phénomène d'émigration des personnes hautement qualifiées. Parmi ces conditions, on peut citer :

##### **1) De mauvaises conditions de vie et de travail**

La migration des compétences des pays de Sud s'explique par la détérioration des conditions de vie. En effet, les crises économiques, les guerres civiles, la corruption, les tensions politiques, les conflits ethniques, des dictatures, d'une part et la faiblesse de l'investissement, des rémunérations, la violation des droits de l'homme, l'insuffisance des systèmes de santé d'autre part constituent un climat défavorable poussant à l'émigration des compétences des pays de Sud.

---

<sup>19</sup>Detragiache (1999) in : Enda, Environnement et développement du Tiers Monde : Mobilisation des diasporas qualifiées au profit du développement de leur pays d'origine, étude diagnostique, Paris, Octobre 2005.

## **Chapitre 02 : Les migrations scientifiques internationales Sud-Nord : de la traite négrière à la traite scientifique**

---

### **2) Le Chômage**

Le chômage des diplômés dans les pays du Sud est un problème complexe. Ils sont assujettis à un chômage endémique incitant au départ des cadres et compétences. Leur croissance économique est très faible, dans certains pays les plus fragiles elle est même négative. Alors, une économie caractérisée par ces conditions ne pourra pas absorber la surproduction des diplômés sur le marché de travail. Dans ce cas de figure, ces compétences qui ne trouvent pas à s'employer dans leur pays d'origine en fonction de leurs qualifications trouvent la solution dans le départ vers les pays développés.

### **3) Inadaptation des diplômes d'universités avec les besoins locaux**

L'inadaptation des diplômes universitaires est un élément important explicatif de la migration de scientifiques des pays de Sud. Le cas d'Afrique francophone témoigne de la validité de cet argument. En effet, en Afrique francophone, au début des années 1960 la formation universitaire a été conçue sur le modèle Français, on a enseigné pendant plus d'une décennie les mêmes programmes que ceux des institutions universitaires de France, ce qui a permis aux universités africaines de délivrer des diplômes validés dans les universités Françaises.

Donc, au début, les universités africaines bénéficiaient de l'aide, de la part de la France, en ressources humaines de qualité mais aussi en ressources financières et matérielles. Par la suite, cette validité de plein droit des diplômes a été remplacée par des équivalences, alors que les institutions africaines n'ont pas effectué les réformes qui s'imposaient pour s'adapter aux besoins des sociétés pour lesquelles elles formaient les cadres. Cela a conduit à une inadaptation grandissante de la formation par rapport aux besoins<sup>20</sup>.

### **4) Le faible investissement dans les nouvelles technologies**

Dans les pays en développement, l'investissement dans les domaines de la recherche et développement, les nouvelles technologies accuse un retard important par rapport aux pays développés. Cette faiblesse d'investissement dans ces deux domaines a engendré un déficit en matière d'équipements scientifiques et d'accès aux nouvelles technologies adaptées à la communication comme internet.

---

<sup>20</sup> UNESCO : La fuite des compétences en Afrique francophone, état des lieux, problèmes et approches de solutions, Paris 2004.

## Chapitre 02 : Les migrations scientifiques internationales Sud-Nord : de la traite négrière à la traite scientifique

---

### 5) L'absence de la reconnaissance sociale

Dans les pays en développement, le manque des moyens oblige les compétences de travailler dans des emplois qui ne sont *pas à la hauteur de leur talent et leur mérite*. Une personne qui détient le savoir cherche en permanence un véritable statut et une reconnaissance de la valeur de ses capacités. Ces facteurs poussent effectivement les compétences à s'expatrier vers des pays qui offrent de meilleures perspectives.

### 3-1-2 Les Facteurs « Pull » ou d'attraction

Dans une perspective économique, l'explication principale est la recherche d'un gain net. Les facteurs d'attraction font référence aux meilleures opportunités personnelles et professionnelles qu'un pays d'accueil peut offrir pour le migrant. On peut citer : les politiques favorables à l'immigration des personnes hautement qualifiées, les meilleurs salaires par rapport à ceux du pays d'origine, la qualité de vie, des bonnes perspectives d'éducation pour les enfants, l'interaction avec d'autres professionnels, la stabilité politique et la sécurité des emplois. Les pays comme le Canada, les États-Unis ont adopté des politiques prononcées en faveur du recrutement des travailleurs hautement qualifiés.

Ce cadre d'analyse met l'accent sur les variables personnelles pour expliquer l'émigration des personnes vers le lieu de destination, cette approche est défendue notamment par Everett Lee qui a fondé son analyse sur les caractéristiques individuelles des individus pour expliquer les flux migratoires.

L'un des grands mérites du modèle de Lee est l'introduction du concept d'opportunités intermédiaires entre le lieu d'origine et le lieu de destination<sup>21</sup>. Même si ce cadre d'analyse a bien analysé la migration il reste insuffisant. En effet, il a fait objet de nombreuses critiques. D'une part, toutes les critiques s'accordent pour dire qu'il ne s'agit pas d'une théorie en tant que telle, mais plutôt d'un cadre conceptuel permettant de classer les divers facteurs expliquant la migration. D'autre part, les critiques notent la prédominance, pour ne pas dire l'exclusivité

---

<sup>21</sup> Victor Piché : Les fondements des théories migratoires contemporaines. [http://oppenheimer.mcgill.ca/IMG/pdf/Piche\\_-\\_Les\\_fondements\\_des\\_theories\\_migratoires\\_contemporaines\\_-\\_2013.pdf](http://oppenheimer.mcgill.ca/IMG/pdf/Piche_-_Les_fondements_des_theories_migratoires_contemporaines_-_2013.pdf)

## **Chapitre 02 : Les migrations scientifiques internationales Sud-Nord : de la traite négrière à la traite scientifique**

---

des facteurs micro-individuels surtout ceux liés au capital humain, au dépend des facteurs macro-structurels.

### **3-2- Les Effets des Migrations Scientifiques Sud-Nord**

Quelles sont les conséquences de la migration internationale de scientifiques de Sud sur les pays d'origine ? C'est la problématique posée dont tous les acteurs du développement s'interrogent. En effet, la question des effets des migrations scientifiques Sud-Nord est toujours objet de débat depuis les années 1960. Jusqu'à récemment, beaucoup de scientifiques et chercheurs défendent l'idée que l'émigration des compétences est une perte nette pour les pays d'origine. Depuis les années 1960 des économistes et spécialistes de la migration, à leur tête Jagdish Bhagwati, défendaient cette vision. Ces derniers, pour défendre l'idée d'une perte nette, mettaient en avant les arguments suivants :

-L'émigration des compétences est fondamentalement une externalité négative imposée à la population demeurant dans le pays d'origine.

-L'émigration des compétences est considérée comme un jeu à somme nulle, où les pays riches s'enrichissent et les pays pauvres s'appauvrissent.

-La communauté internationale devrait introduire des mécanismes de transfert compensatoires en faveur des pays d'origine.

Selon certains chercheurs, il est difficile de mesurer l'impact de ces migrations scientifiques sur les pays d'origine. Les secteurs les plus touchés sont la santé et l'éducation, deux secteurs cruciaux pour le développement. Selon l'OMS, 38 pays d'Afrique Subsaharienne n'atteignent pas le taux recommandé de 20 médecins pour 100 000 personnes<sup>22</sup>. Les effets négatifs d'émigration des compétences des pays de Sud présent dans la littérature traitant le sujet peuvent être résumés comme suit :

#### **Les pertes en capital**

Selon les études de la banque mondiale (BM) et de l'organisation mondiale pour les migrations (OIM), 20 000 personnes hautement qualifiées quittent l'Afrique chaque année.

---

<sup>22</sup> Gaston-Jonas KOUVIBIDILA, op cité,



## **Chapitre 02 : Les migrations scientifiques internationales Sud-Nord : de la traite négrière à la traite scientifique**

---

Ces cadres viennent et travaillent dans les pays développés, principalement en Europe, aux Etats-Unis, et au Canada. D'une manière générale, on peut considérer qu'il y a actuellement plus de cadres qui travaillent à l'étranger que dans les pays en développement.

C'est cette catégorie que les pays en développement cherchent pour leur développement. Elle est nécessaire et constitue la base du développement de ces pays. Les domaines de ces compétences sont très variés et de manière générale concernent ceux qui sont essentiels pour le développement des pays du Sud. Il s'agit tout d'abord des enseignants, et plus particulièrement ceux du supérieur dont la mission fondamentale est la formation des ressources humaines. Il est alors permis de se poser la question de savoir si cette fuite des élites des universités des pays en développement est la cause ou la conséquence de la dégradation continue de l'enseignement supérieur en Algérie. N'y a-t-il pas là un cercle vicieux qu'il faut briser ?

Il y a ensuite la perte d'éminents chercheurs qui, chaque jour, montrent l'étendue de leurs talents dans tous les domaines de l'activité scientifique, à travers le monde. Tout cela constitue un obstacle pour le développement des pays du Sud, notamment l'Afrique. Le départ des meilleurs spécialistes de la médecine, pour ne citer que cet exemple, a laissé un manque flagrant en termes de l'accès aux meilleurs soins pour les populations. Cela a entraîné également dans certains cas, l'élévation des coûts des évacuations sanitaires à l'étranger de malades qui ne peuvent pas être traités sur place, faute de moyens matériels et surtout de spécialistes.

### **Les pertes financières**

Dans de nombreux cas, la fuite des compétences concerne des cadres de haut niveau pour lesquels les pays en développement ont investi des sommes considérables dans leurs formation depuis l'admission dans le système éducatif jusqu'à son départ. Par exemple en Algérie, les enseignements primaires et secondaires sont gratuits pour les bénéficiaires, parce qu'ils sont pris en charge par l'Etat. La formation dans les établissements publics, encore largement dominants, les contributions financières autres que celles de l'Etat sont encore très faibles, surtout de la part des bénéficiaires de cette formation.

## **Chapitre 02 : Les migrations scientifiques internationales Sud-Nord : de la traite négrière à la traite scientifique**

---

La contribution de ceux-ci ne peut être grande dans le partage des coûts par ce que la situation économique et sociale des Algériens ne leur permet pas de mettre en œuvre les contreparties nécessaires pour assurer l'enseignement. L'Algérie, avec des ressources au départ limitées, prend en charge, en partie ou en totalité la formation de ses meilleurs éléments. Cependant, par la suite ces cadres sont employés par les pays développés d'autant plus que certains de ces pays encouragent le recrutement de ces cadres Algériens. Cela apparaît de plus en plus injuste et difficile à supporter. Dans ce contexte, le départ de ces cadres constitue une perte nette du capital humain qualifié nécessaire pour le développement de l'Algérie, dont il faut trouver des solutions pour y remédier et réduire les effets néfastes de la fuite des cerveaux.

### **Les pertes économiques**

Toutes ces pertes ont des graves conséquences économiques dans les pays en développement, qui recèlent des ressources naturelles nombreuses et variées, mais dont beaucoup sont encore inexploitées et ce, malgré le pillage de nombreuses autres durant l'époque coloniale.

D'un autre côté, il est nécessaire de préserver celles qui sont surexploitées par les pays développés. *Cette mise en exploitation rationnelle de ces potentialités économiques nécessite, comme cela a été reconnu dans la stratégie de mise en œuvre des orientations du NEPAD, d'importantes ressources humaines*<sup>23</sup>. Celles-ci ont toujours fait défaut, ce qui a jusqu'ici compromis le développement de certains pays africains. Faute de ces ressources humaines adéquates et suffisantes.

Il s'y ajoute que l'inexistence des compétences appropriées, qualitativement et quantitativement, accentue le caractère inégal des échanges dans le contexte actuel de la mondialisation, contribuant ainsi à aggraver les pertes économiques. Aujourd'hui, il y a un consensus entre les différents acteurs de développement sur la possibilité de tirer profit de ces compétences expatriées. Cela est expliqué par l'apport des envois de fonds des immigrés, les effets de transfert technologique lorsque un expatrié décide de rentrer au pays d'origine. Aussi, l'idée de procurer un effet positif est argumenté et expliqué par la nouvelle approche

---

<sup>23</sup> UNESCO : La fuite des compétences en Afrique Francophone, Etat des lieux, problèmes et approches de solutions, P.17, 2004.

## **Chapitre 02 : Les migrations scientifiques internationales Sud-Nord : de la traite négrière à la traite scientifique**

---

de la migration internationale des personnes qualifiées à savoir la constitution de « *Diasporas* ».

### **Section 04 : Caractéristiques et présentation des politiques migratoires des pays d'accueil**

Les migrations internationales jouent un rôle important dans le développement économique des pays, sa contribution n'est plus contestée comme auparavant, qu'il soit dans les pays d'origine ou dans les pays de destination. Jamais auparavant la migration internationale à destination, par exemple, de l'Union européenne n'avait reçu une telle attention dans les sphères politiques. Mais les pressions qu'elle exerce sur les marchés de travail des pays d'accueil ont entraîné l'obligation de construire des politiques migratoires qui vont limiter les effets négatifs de la migration internationale. Dans la quatrième section, nous allons identifier les différentes caractéristiques et enjeux des politiques migratoires des pays d'accueil.

#### **4-1- Caractéristiques des politiques migratoires des pays d'accueil**

Analyser les caractéristiques des politiques migratoires des pays d'accueil nous permet de voir l'importance qu'elles revêtent auprès des gouvernements.

##### **4-1-1- Les politiques migratoires : des solutions contrastées face aux nouvelles données des migrations internationales**

Les migrations internationales et leur lien avec le développement sont une question qui concerne aujourd'hui toutes nations et qui occupe de ce fait une grande place dans les politiques internationales. Si les migrants internationaux contribuent par leur activité à la croissance et au développement des pays d'accueil, et, par les envois de fonds et les qualifications acquises à l'étranger, à la richesse de leurs pays d'origine, il n'en demeure pas moins que les migrations soulèvent d'importants problèmes<sup>24</sup>. Dans les pays de destination, ces problèmes sont à l'origine des politiques d'immigration qui deviennent de plus en plus des *politiques sélectives*, dans leur majeure partie, si elles présentent beaucoup de traits communs ces politiques se divergent dans autant de points qui expliquent à un niveau d'analyse essentiel

---

<sup>24</sup> Rapport d'OIT, 2006.

## **Chapitre 02 : Les migrations scientifiques internationales Sud-Nord : de la traite négrière à la traite scientifique**

---

les causes et les objectifs visés. Chaque pays adopte une politique qui convient aux besoins des entreprises.

### **4-1-2-La cohésion des politiques migratoires avec les besoins du marché de l'emploi**

Aujourd'hui dans les pays d'accueil, les positions urgentes face aux migrations internationales ne sont plus les mêmes qu'il y a vingt ans ou tarentes ans. Si elles ont été contestées auparavant par la fermeture des frontières,aujourd'hui les migrations internationales sont souhaitable,en particulier celles de compétences.

Les pays d'accueil sont de plus en plus préoccupés par les problèmes que posent leurs populations vieillissantes et le rôle que pourraient jouer les migrations internationales dans le remplacement de la couche vieillissante.De ce point de vue, la démographie de populations immigrées sera un élément important de l'évolution future des populations des pays d'accueil. En 2003, *le rapport du conseil de l'Europe estime que la démographie de populations immigrées sera un élément important de l'évolution future des populations en Europe*<sup>25</sup>.

Cependant, les politiques migratoires conçus par les pays de destination ont toujours tendance à réguler cette question au profit des pays d'accueil. A cet effet, elles sont restrictives pour les migrants non qualifiés, les pays accordent les permits de séjour et de travail selon les besoins de leur marchés et la situation de leurs économies. Ces restrictions vis à vis de la main d'œuvre non qualifiée seront l'objet de la sous-section ci-après.

### **4-1-3- Un traitement de plus en plus restrictive pour la main d'œuvre non qualifiée :**

Dans tous les pays d'accueil, en particulier les trois pôles de la triade, les politiques d'immigration tendent à être plus restrictive pour les migrants non qualifiés. Ces restrictions à l'égard de la main d'œuvre non qualifiée sont à l'origine du développement de l'immigration clandestine, avec l'apparition de nouvelles voies de transit,ce qui met les candidats à l'émigration en danger puisqu'ils confronteront des risques majeur.Dans ce contexte, les politiques élaborée pour gérer les flux migratoires qui ne cessent de s'accroitre se

---

<sup>25</sup> Rapport du conseil de l'Europe, décembre 2003.

## **Chapitre 02 : Les migrations scientifiques internationales Sud-Nord : de la traite négrière à la traite scientifique**

---

caractérisent par une préférence pour les migrants qui possèdent des compétences scientifique.

### **4-2- Présentation des politiques migratoires des trois pôles de la triade**

L'étude des politiques migratoires des grands pôles d'attraction pour les émigrants revêt une importance considérable, parce que elle permet de comprendre comment certains pays, dans un monde interconnecté, veulent tirer profit de la migration internationale, soit de migrants non qualifiés ou de celle de la main d'œuvre qualifiée d'une part, et elle permet de voir comment le monde émetteur des migrants s'est diversifier, pour quoi certains pays ont pu renversé le phénomène à leurs profit alors que les autres reste incapable de faire face aux effets indésirable des migrations internationales. Dans cette section, on va essayer de présenter les trois politiques migratoires des grands pôles de destination à savoir l'Union Européenne (U E), les Etats-Unis d'Amérique (U S A), et le Japon.

#### **4-2-1- La politique Migratoire de l'Union Européenne**

La question migratoire était toujours présente dans l'agenda de tous les pays de l'Union Européenne. Cela s'explique par l'intérêt accordé à la main d'œuvre étrangère, ainsi l'industrialisation de l'Europe a suscité un besoin de la main d'œuvre dont le marché local d'emploi ne peut le satisfait. A cet effet, cette partie du monde qui constitue un important foyer d'immigration a toujours fait recours à l'immigration pour satisfaire les besoins de l'économie, ce recours à l'immigration comme substitut au manque de la main d'œuvre locale n'a jamais été stable dans le temps, il est conçu selon l'état et la situation de l'économie, c'est à dire, dans des situations de crise économiques le recours à la main d'œuvre immigrée n'est plus nécessaire. Alors, dans ces conditions de crise économique les pays de l'Union ont toujours opté pour une politique restrictive ou de fermeture des frontières devant les migrants.

A partir de 1945, le mouvement migratoire en direction de l'Europe prend de l'ampleur de plus en plus, notamment pour les ressortissants des anciennes colonies comme l'Afrique de Nord et l'Afrique Sub-saharienne. Cette tendance des flux migratoires qui se

## **Chapitre 02 : Les migrations scientifiques internationales Sud-Nord : de la traite négrière à la traite scientifique**

---

caractérisée par une prédominance des migrants non qualifiés, est accentuée par l'absence des conditions nécessaires pour assurer une vie décente dans les pays d'origine d'une part, et l'existence des moyens recherchés, comme un travail décent et l'amélioration des conditions sociales, dans les pays développés de l'Europe occidentale d'autre part.

Face aux effets négatifs que peut entraîner la migration internationale, l'Union Européenne tente de gérer ces flux d'immigrés tout en respectant les besoins du marché, cela nécessite automatiquement une étude approfondie sur les besoins du marché de travail. Quel type d'immigrant avons-nous besoin ?, doit-on fermer les frontières ou bien adopter une politique de sélection ? Et en fin comment faire réussir l'intégration des immigrés ? Cependant, l'Union Européenne a opté pour un contrôle de ces flux afin de maîtriser les flux de la main d'œuvre peu qualifiée en permettant au marché de l'emploi d'être plus flexible par le recours à ce réservoir de la main d'œuvre étrangère d'une part, et l'encouragement de l'immigration des compétences.

Cette dernière est accentuée par le projet de l'immigration choisie qui est apparu en France, et la dégradation des conditions socio-économiques dans les pays d'origine, déjà en 1980, la loi Bonnet initie une politique de sélection des étrangers et la suspension de l'immigration familiale<sup>26</sup>. Donc, l'analyse du contenu de la politique migratoire de l'Union Européenne dans le contexte de la mondialisation économique nous permet de faire apparaître le paradoxe qui existe dans la relation : politique migratoire et mondialisation. D'un côté, les politiques migratoires et les politiques économiques associées à la mondialisation visent explicitement ou implicitement à empêcher la mobilité des personnes, d'un autre les mécanismes de marché que ces politiques cherchent précisément à restaurer risquent aussi bien d'avoir pour effet d'accroître que de diminuer les flux migratoires.

*L'un des paradoxes de la mondialisation économique est que la vitesse des flux financiers, des flux informationnels et des flux de marchandises contraste avec les multiples barrières pour contenir les flux migratoires. Il est possible de faire une analogie entre le marché de la matière grise et le marché de la première. Seul les produits manufacturés et les services sont à même d'enregistrer des avantages comparatifs et d'être compétitifs dans le commerce international. C'est la même logique semble prévaloir au niveau des migrations*

---

<sup>26</sup> Rapport final pour la France : mesurer l'intégration ; le cas de la France. Mars 2008.

## **Chapitre 02 : Les migrations scientifiques internationales Sud-Nord : de la traite négrière à la traite scientifique**

---

*internationales des scientifiques, car les politiques migratoires en direction des cadres qualifiés des pays de Sud sont très attractives du fait du besoin croissant de main d'œuvre qualifiée<sup>27</sup>.*

### **4-2-2-La politique migratoire de l'Amérique de Nord**

Par le niveau de développement et les performances réalisées dans tous les domaines, l'Amérique de Nord a eu la première place en tant que premier foyer d'immigration. Les Etats-Unis, en raison de développement de son économie assistent à l'entrée des milliers des migrants chaque année. Toutefois, aux Etats-Unis le principe de la préférence familiale constitue le pilier fondateur de la politique migratoire<sup>28</sup>, ce pays est préoccupé par des aspects liés à la sécurité intérieure et a donc renforcé considérablement les contrôles aux frontières depuis le 11 Septembre 2001.

En effet, l'immigration a été un élément fondamental de la construction de ce pays, elle a un ancrage ancien et profond dans l'histoire de l'avènement des Etats-Unis. *Les américains, et ce bien avant l'indépendance, ont entrepris de contrôler la sélection de ceux qui seraient autorisés à les rejoindre et n'ont jamais abandonné cet objectif. La politique d'immigration, conçue ici comme comprenant non seulement le contrôle de l'entrée sur le territoire, mais aussi, plus généralement, l'ensemble des processus affectant la composition de la population, a été dès l'origine, l'un des principaux instruments de la construction de la nation<sup>29</sup>.* A cet effet, les Etats-Unis cherchent attirer uniquement ceux qui sont aptes à alimenter le développement du pays, donc cette politique a été derrière l'arrivée massive des compétences, surtout de l'Europe, qui sont jugés aptes à alimenter le peuplement désiré.

### **4-2-3- La politique Migratoire du Japon**

En comparaison par rapport aux autres pays de l'OCDE, le Japon présente beaucoup de caractéristiques dans sa politique migratoire. Cependant, même si il assiste à l'arrivée de quelques certains de migrants un peu partout du monde, et il assiste à une immigration des

---

<sup>27</sup> Ibrahima Amadou : Déterminants, enjeux et perceptions des migrations scientifiques internationales Africaines : Cas du Sénégal.

<sup>28</sup> RFAS :N 26 2004 ? P 16.

<sup>29</sup> Aristide R Zolberg, « Une nation sur mesure : La politique d'immigration dans la formation des Etats-Unis ».Champ libre.

## **Chapitre 02 : Les migrations scientifiques internationales Sud-Nord : de la traite négrière à la traite scientifique**

---

asiatiques en force, ce pays a pu aider les pays voisins périphériques de bénéficier de la migration internationale et de renverser le phénomène de la fuite de cerveaux par l'intégration de ces pays périphériques dans sa nouvelle division régionale de travail qui a permis à ces derniers de décoller économiquement. Parce que, le rôle de Japon dans le développement de la région est important, ce développement a permis de réduire les raisons qui poussent à la fuite et l'émigration, comme le chômage et les autres conditions sociales.



## **Chapitre 02 : Les migrations scientifiques internationales Sud-Nord : de la traite négrière à la traite scientifique**

---

### **Conclusion**

Le phénomène des migrations scientifiques internationales n'est pas récent. Après l'accélération du processus de la mondialisation, ces migrations sont devenues une caractéristique importante du paysage économique mondial et des relations internationales en générale. Même si la migration internationale des scientifiques est un phénomène mondial elle touche particulièrement les pays en développement. Pour ces pays, la migration scientifique internationale représente un autre visage de domination, car le départ des compétences est considéré comme un comportement qui va priver le pays d'origine de son élite scientifique qui doit servir le pays, notamment dans le contexte des économies fondées sur la connaissance. Cette émigration s'explique par des conditions défavorables qui caractérisent les pays d'origine, comme l'absence du : le bien-être social, la stabilité et la paix, le travail décent. Aussi, la tendance à la hausse des migrations scientifiques s'explique par les politiques migratoires, qui sont de plus en plus sélectives, des pays d'accueil qui élaborent des stratégies conforme aux réalités de leurs marchés de travail.

## ***Chapitre03 :Migration qualifiée en Algérie***

# Chapitre03 : Migration qualifiée en Algérie

---

## Chapitre03 :Migration qualifiée en Algérie

### Introduction

Nous allons analyser dans ce chapitre la mobilité du capital humain, facteur de production assez complexe à étudier. L'Algérie est actuellement fortement impliquée dans le phénomène migratoire mais il y a peu de données fiables pour l'appréhender, ce qui laisse le champ libre à toutes formes de spéculation et de controverses. L'objet de notre étude dans ce chapitre est fondamentalement la mobilité des compétences.

Aussi, le présent chapitre se focalise sur trois points. En premier lieu, nous allons présenter l'état des lieux des migrations en Algérie où nous tenterons de détecter les tendances qui dominent les flux. En second lieu, nous discuterons du phénomène de la « fuite des cerveaux » en appréhendant sa place dans l'ensemble du phénomène migratoire et en essayant de déterminer son ampleur. En troisième lieu nous comptons de situer quelques incidences de la mobilité des compétences sur l'économie nationale.

En Algérie il n'existe aucun organisme responsable de la production des statistiques concernant les travailleurs qualifiés algériens résidents à l'étranger, mais la presse fait état de 40 000 chercheurs algériens à l'étranger. Khelfaoui (1995) annonce qu'entre 1985 et 1992 il y a eu 60 % de non-retour parmi les boursiers de l'Etat envoyés en formation dans les universités européennes, américaines et soviétiques. Sur 5045 doctorants seuls 1635 sont revenus. En 1994 le nombre de chercheurs algériens évoluant à l'étranger est estimé à hauteur de 27500. En 1995 le taux de perte des boursiers a atteint les 90%...etc.

Outre l'aspect quantitatif qui pose de sérieux problèmes, relatives à la limite des concepts et des définitions. L'expression « personne qualifiée ; Skilled en Anglais » n'est pas conventionnellement définie ; un ingénieur en informatique (Certaines ressources estiment le nombre d'informaticiens algériens au Canada à plus de 10 000 en 1996) doit-il être compté parmi la communauté des personnes hautement qualifiées ? Un joueur, un poète, ayant fui le pays est-il un cerveau perdu ? Pour remédier cette contrainte méthodologique, les nouvelles bases de données utilisent le taux de migration relatif au niveau du dernier diplôme obtenu.

## Chapitre03 : Migration qualifiée en Algérie

---

La problématique de la mobilité des compétences en Algérie demeure difficile à cerner. L'injonction de plusieurs facteurs dans la genèse de ce phénomène (économiques, politiques,... et culturels).qui dictent la décision de migrer d'une personne qualifiée. Pour cela l'analyse de tel sujet fait recours a plusieurs disciplines et approche à savoir (les relations internationale, approches économiques, sociologiques,...et historique).Mais pour comprendre **Pourquoi** y a-t-il ce phénomène de la fuite des cerveaux nous devons le traiter particulièrement sous l'angle économique. (Paul R. Krugman notait que l'Histoire permet de savoir « **comment** » et « **quand** » se produisent les évènements, l'économie permet de comprendre « **pourquoi**».

### SECTION 01: ETAT DES LIEUX DE L'EMIGRATION DES COMPETENCES

Dans un passé récent, l'Algérie a été un pays d'immigration<sup>1</sup>. Quelles décennies après son indépendance, l'Algérie est devenu un pays jouant trois fonctions en même temps ; pays d'immigration, de transit et un pays d'émigration. Notre sujet traite cette troisième fonction qui faisant référence aux départs des algériens pour s'installer dans un autre pays, une émigration notamment la plus qualifiée. Analyser et comprendre la question de la migration hautement qualifiée ou des compétences en Algérie implique nécessairement l'étude de ce qu'on a comme données sur la réalité de ce phénomène interprété par certains scientifiques et politiques comme un visage d'un post-colonialisme. Donc, l'objet de cette section est l'étude de l'état des lieux de la migration de compétences en Algérie.

#### 1.1. Ampleur du phénomène

Le phénomène de la migration hautement qualifiée (PHQ) ou des scientifiques n'est pas récent. Il a pris des dimensions inquiétantes à partir du milieu des années 1980. On estime le nombre de personnes, ayant un niveau universitaire, qui quitte le pays chaque année à 130.000 universitaire. Il important de souligner en premier lieu que les chiffres qui existent ne reflètent pas toujours la réalité du phénomène de la migration de scientifiques en Algérie. Il y a tellement de sources d'informations en matière de statistiques qu'on ne peut avoir exactement la taille exacte de la migration des compétences en Algérie. Le ministère de l'enseignement supérieur avance le chiffre de 1500 chercheurs en science qui ont quitté le

---

<sup>1</sup> Nous voulons faire référence aux flux migratoires issus de la colonisation Française, cette dernière était une colonisation de peuplement.

## Chapitre03 : Migration qualifiée en Algérie

---

pays pour exercer leurs compétences à l'étranger. De son côté, le ministre des affaires étrangères a déclaré devant les sénateurs que « plus de 15.200 compétences scientifiques algériennes sont inscrites dans les consulats algériens à l'étranger<sup>2</sup>.

- **À partir des années 1990**

Le début de la décennie 1990 a constitué, en Algérie, une vague d'émigration affirmée des compétences, elle représente un tournant marquant de l'histoire de la migration algérienne. Alors, durant la décennie 1990 nous avons assisté à une hémorragie des cadres et compétences scientifiques prenant le chemin d'émigration pour s'installer dans les pays développés. Cette hémorragie de compétences intervient dans un contexte marqué par des licenciements massifs inhérents à la liquidation des entreprises publiques, la violence politique provoquée par le conflit qui oppose les islamistes et le pouvoir, absence de libertés.

- **Situations des élites Algériennes à l'étranger**

La situation des migrants scientifiques algériens à l'étranger dépend de leur niveau d'éducation. En effet, parmi eux il y a ceux qui continuent leurs études de Master, de doctorat et poste doctorales. Aussi, il y a ceux qui exercent des activités de type intellectuel : enseignant, médecin, ingénieur. Enfin il y a ceux qui occupent des emplois précaires à temps partiel et ceux qui ont décidé d'investir à l'étranger.

### 1.2. Statistiques migratoires en Algérie et recensement de 2008

La statistique algérienne produit peu de données sur les migrations internationales contrairement à d'autres pays de la région, et quel que soit le segment auquel on s'intéresse. Les statistiques d'origine administrative sont peu diffusées et/ou accusent des retards dans la diffusion.

L'Office National de la Statistique (ONS) algérien a réalisé, durant le mois d'avril 2008, le cinquième recensement général de la population et de l'habitat de l'Algérie.

Ce recensement s'est intéressé, à l'émigration durant les cinq dernières années à travers un volet spécial contenant plusieurs variables. Ce qui atteste d'un regain d'intérêt pour ce Phénomène longtemps ignoré.

---

<sup>2</sup> LABDELAOUI Hocine : Les dimensions sociopolitiques de la migration hautement qualifiée en Algérie, 2010.  
<http://www.carim.org>

## Chapitre03 : Migration qualifiée en Algérie

---

Les informations relatives à l'émigration et recueillies à travers le dernier recensement se réfèrent toutes au moment de départ du migrant. Elles concernent :

- la date de départ (mois et année) ;
- le sexe ;
- l'âge ;
- la situation matrimoniale ;
- le niveau d'instruction ;
- la situation individuelle

Par ailleurs, le stock d'immigrants et leurs conditions d'habitat seront connus à partir de la variable « Nationalité » identifiée pour tous les recensés. Ce stock pourra être éclairci selon l'ensemble des autres variables du questionnaire : âge, sexe, niveau d'instruction, situation individuelle, etc.

### 1.2.1.Statistiquesdespaysd'accueil

La migration algérienne est concentrée en Europe, notamment en France, puis au Canada. Les données statistiques des migrations existent dans les pays d'accueil, elles sont fiables et permettent de comprendre et d'analyser la question migratoire.

#### 1.2.1.1.Lesmigrantsalgériensselonlesstatistiquesfrançaises

La France reste incontestablement la première destination des migrants algériens du fait de plusieurs facteurs (histoire, liens familiaux, proximité géographique, langue, etc.) même si une ouverture a été constatée ces dernières années. Selon le vice-président de l'association de médecins algériens de France, plus de 7000 médecins exercent dans les hôpitaux français, sur un total de 10000 médecins étranger<sup>3</sup>. En 2006, les chiffres disponibles donnent un flux de plus de 28000 algériens entrés en France.

#### 1.2.1.LeCanada : La destination de l'élite hautement qualifiée

Les migrants algériens au Canada ont plus de niveau supérieur comparés à ceux qui sont en France ou dans d'autres pays européens. Le rythme d'émigration vers le Canada à connu une accélération rapide depuis 1990. En 10 ans, de 1996 jusqu'au 1<sup>er</sup> semestre de 2006, 27188 immigrants réguliers nés en Algérie ont émigré vers le Québec. Ces chiffres ne prennent pas en compte les algériens en situation irrégulière. Le choix des

---

<sup>3</sup> ABEDELAOUI Hocine, opcit, p 2.

## Chapitre03 : Migration qualifiée en Algérie

migrants algériens pour le Canada s'explique notamment par la langue française qui constitue un élément permettant une intégration rapide.

### 1.3. Les binationaux et bi-résidents, un phénomène émergent

Les données statistiques, qu'elles soient nationales ou étrangères, indiquent souvent des écarts dans les effectifs qui sont dus notamment à l'existence d'une catégorie de population qualifiée de migrants transnationaux. Le statut de migrant n'existe plus pour les bi-résidents, le changement de résidence étant l'un des principaux critères pour la mesure de la migration internationale.

Selon la base de données de l'OCDE (2004), nous observons que 63% des algériens à l'étranger ont la nationalité du pays d'accueil, certes avec des variations selon les pays, dont le taux de naturalisation le plus élevé est enregistré en Australie, et le plus faible en Irlande du Nord.

**Tableau 1: Répartition des émigrés par destination, genre et nationalité – Année: environ 2000**

		Stock					
		Homme	(%)	Femme	(%)	Total	(%)
<b>Ensemble des destinations</b>		400548	59,2	276460	40,8	711650	100
	France	320100	58,0	231796	42,0	551896	77,6
	ESP	17740	71,6	7040	28,4	24780	3,5
	Allemagne	10063	74,2	3492	25,8	13555	1,9
	CAN	10210	58,6	7225	41,4	17435	2,4
	BEL	7979	55,8	6326	44,2	14305	2,0
	ITA	7649	67,1	3757	32,9	11406	1,6
	USA	6619	63,2	3861	36,8	10480	1,5
	GBR	7132	71,8	2801	28,2	9933	1,4
	CHE	3510	60,3	2314	39,7	5824	0,8
	SWE	1190	65,7	620	34,3	1810	0,3
	Autres destination OCDE	4941	73,0	1832	27,0	6773	1,0
	Total OCDE	397133	59,4	271064	40,6	668197	93,9
	Autres destinations	/	/	/	/	43453	6,1
		397133	59,4	271064	40,6	668197	100
<b>Émigration</b>	Nationalité Algérienne	/	/	/	/	469074	70,2

## Chapitre03 : Migration qualifiée en Algérie

---

(par pays de destination	nationalité du Pays de résidence						
--------------------------	----------------------------------	--	--	--	--	--	--

Source et observations: OCDE-DIOC, INSEE et Basede données CARIM.

### 1.4. LA SÉLECTION DES DESTINATIONS

Une part importante de migrants algériens représentant 85%<sup>4</sup> du total est enregistrée en France. C'est une émigration qui peut être expliquée par ses origines lointaines, l'histoire coloniale et la langue française considérée comme moyen facilitant l'intégration des émigrés. Toutefois, cette concentration est moins prononcée lorsqu'on se limite à la population ayant un niveau d'éducation supérieur, la destination France ne représentant plus que 68,5% des émigrés.

Il y a toutefois un contraste entre les pays de destination dans d'attractivité des compétences algériennes. Ainsi, près des 2/3 des émigrés Algériens au Canada (62%) et plus de la moitié (53%) aux USA ont un niveau d'instruction supérieur<sup>5</sup>.

**Figure 1. Structure de la population immigrée par niveau d'éducation et par pays de destination**

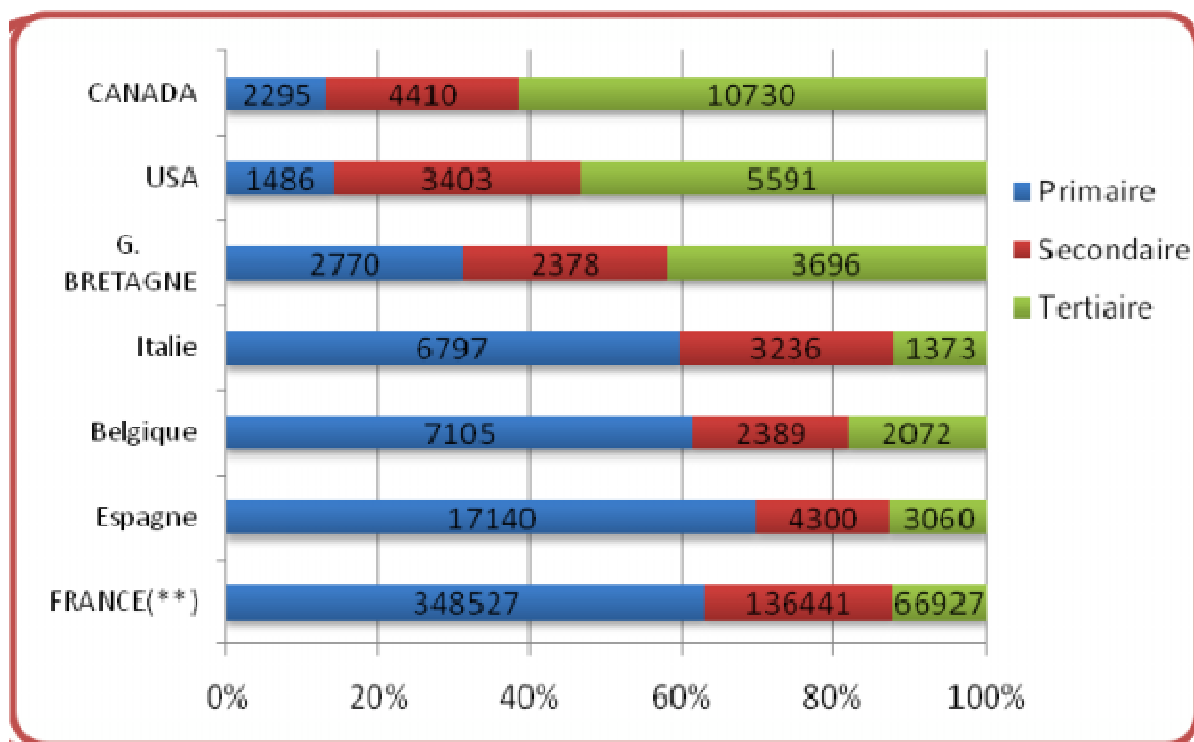
---

<sup>4</sup> Anna Di Bartolomeo, Thibaut Jaulin, Delphine Perrin : Profil migratoire, Algérie, Décembre 2010, P2. <http://www.carim.org/>

<sup>5</sup> Rafik Boukllia-Hassane : La migration hautement qualifiée de, vers et à travers les pays de l'Est et du Sud de la Méditerranée et d'Afrique Subsaharienne, recherche transversale, document Algérie, 2010. <http://www.carim.org/>.



## Chapitre03 : Migration qualifiée en Algérie



Source : Bases de données OCDE-DIOC corrigé des rapatriés d'Algérie, INSEE et CARIM.

**Tableau 2. Répartition des émigrants algériens âgés de plus 15 ans avec une durée de séjour inférieure à 20 ans**

	Primaire				Moyen				Supérieur					
	Homme	Femme	Total		Homme	Femme	Total		Homme	Femme	Total		TotalGle	
			Nbr	(%)			Nbr	(%)			Nbr	(%)	Nbr	(%)
<b>BEL</b>	1649	1686	3335	53,2	795	647	1442	23,0	949	540	1489	<b>23,8</b>	6266	100,0
<b>CAN</b>	855	940	1795	12,9	1600	1565	3165	22,8	5460	3490	8950	<b>64,3</b>	13910	100,0
<b>ESP</b>	9640	2220	11860	71,0	2160	740	2900	17,4	1240	700	1940	<b>11,6</b>	16700	100,0
<b>FRA</b>	32597	57230	89827	54,5	22520	22090	44610	27,1	17951	12435	30386	<b>18,4</b>	164823	100,0
<b>ITA</b>	3950	1029	4979	60,4	1731	593	2324	28,2	603	341	944	<b>11,4</b>	8247	100,0
<b>USA</b>	544	474	1018	13,3	1660	799	2459	32,0	2903	1294	4197	<b>54,7</b>	7674	100,0
<b>TOTAL</b>														
<b>L</b>	49235	63579	112814	51,8	30466	26434	56900	26,1	29106	18800	47906	<b>22,0</b>	217620	100,0

## Chapitre03 : Migration qualifiée en Algérie

---

Source: OCDE-DIOCCorrigé par l'auteur des rapatriés d'Algérie et INSEE

- ✓ La proportion des émigrés hautement qualifiés augmente et s'établit à 22% de la population d'émigrés récemment installés (moins de 20 ans). Dans le cas de la France particulièrement, cela a passé de 12,1% à plus de 18%.
- ✓ Même en ne considérant que les nouvelles générations de migrants, le taux de sélection moyen des deux pays d'installation (USA, CANADA) se fixe à plus de 60% alors que celui des pays européens ne dépasse pas 16,4%.

### 1.5. EVOLUTION TEMPORELLE DE LA MIGRATION QUALIFIEE

Nous allons essayer de présenter ici le développement de la migration de scientifiques en Algérie. On va tenter de comprendre l'évolution d'émigration qualifiée algérienne par l'évolution de la situation économique et politique dans le pays.

#### 1.5.1. Le contexte économique et politique de la migration qualifiée en Algérie

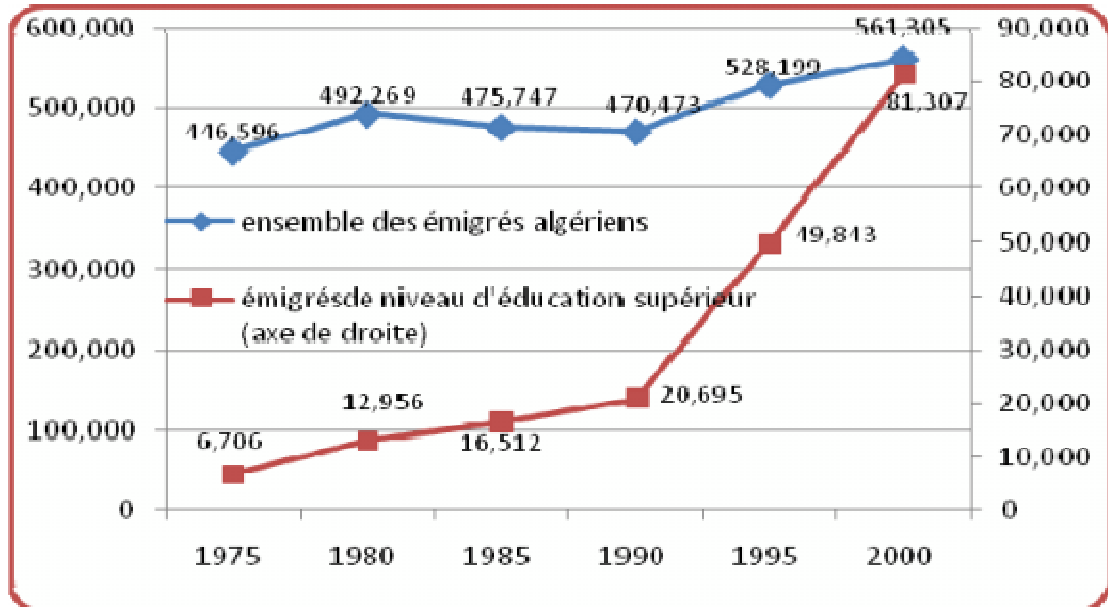
A partir de la décennie 1970 caractérisée par l'adoption d'une nouvelle politique éducative, l'économie algérienne subissait dans la décennie qui suivait deux chocs successifs majeurs. D'abord, l'Algérie a connu une chute non anticipée des prix d'hydrocarbures avec ses conséquences dramatiques qu'on a vu après 1988. Ensuite, il y avait le choix qui a marqué la rupture avec l'économie planifiée à savoir le programme de libéralisation économique initié à partir de 1987.

Ce programme est intervenu dans un contexte d'insolvabilité externe de l'économie. Considéré comme une conséquence logique du deuxième choc pétrolier, l'effondrement du niveau de la rente pétrolière a profondément remis en cause la répartition des ressources et entraîné dans son sillage des tentatives de redistribution du pouvoir politique plongeant le pays dans l'instabilité et ouvrant la voie aux événements tragiques de la décennie 1990.

Un tel contexte a permis plusieurs déplacements de population causés par l'instabilité économique et politique du pays. En effet, ce contexte a été caractérisé par un accroissement de flux migratoires vers les pays développés. La figure ci-dessous montre l'évolution durant la période 1975-2000 du stock de migrants algériens âgés de plus de 25 ans tous niveaux d'éducation confondus comparée à l'évolution du stock de compétences universitaires.

## Chapitre03 : Migration qualifiée en Algérie

Figure2.Évolutioncomparéedunombred'émigrésalgériens(de+25ans)parniveau d'éducation:1975-2000



Calculs d'après Defoort (2007 pour le taux d'émigration), Barro-Lee (2000) pour l'attainment, Barro- Lee, UNPD et ONS pour la population de plus de 25 ans. Les pays de destination sont les USA, la GB, l'Allemagne, la France, le Canada et l'Australie.

La Figure 02 montre une évolution très rapide du stock des compétences émigrées au cours de la décennie 1990. Un taux de croissance remarquable de 15% par an durant la période 1990-2000 a permis de multiplier par près de 4, en dix ans, la population des émigrés algériens ayant un niveau d'éducation supérieur. Aussi, elle montre la tendance accélérée de l'émigration des compétences au début des années 1990. Durant toute cette décennie, le flux net d'émigration de compétences algériennes s'est établi autour de 6 000 par an.

Ce boom migratoire est caractéristique des compétences seulement. Il diffère de celui des autres catégories d'éducation. En fait, la tendance de la migration en générale et qui a été à un niveau naturel dans la décennie 1980-1990 avait repris son rythme après 1990 de manière modérée, à un niveau de 1,7% par an, alors que le flux de compétences évolue à 15% par an.

Tableau 3. Taux de croissance de la population émigrée par niveau d'instruction

## Chapitre03 : Migration qualifiée en Algérie

	1980	1985	1990	1995	2000
<b>Taux de croissance de la population émigrée dans son ensemble</b>	2,0%	-0,7%	-0,2%	2,0%	1,2%
<b>Taux de croissance de la population émigrée ayant un niveau d'éducation supérieur</b>	14,1%	5,0%	4,6%	19,2%	10,3%

Source: Cf. figure 1

### SECTION II : LES DETERMINANTS DU BRAIN DRAIN

Pour comprendre la migration des compétences algériennes l'analyse des causes du phénomène d'émigration des compétences devient un élément important de cette équation.

#### 2.1. Analyse des déterminants de l'émigration qualifiée en Algérie

##### *1-) La dégradation de la situation socioculturelle des élites intellectuelles à partir des années 80*

Nous examinerons successivement :

##### **A/ Le chômage des diplômés**

Au lendemain de l'indépendance, l'Algérie devait prendre le défi de construire des écoles et universités pour former un capital humain nécessaire pour son développement. Entre 1979 et 2009, elle a investi 25% de la richesse nationale dans l'école et l'université. Cependant, vers la fin des années 1980 et le début des années 90, l'Algérie a assisté à un développement très vite du chômage des diplômés alors que dans les deux premières décennies de l'indépendance du pays le chômage des diplômés relève ou dépend de leur propre volonté, son taux est presque nul.

Depuis le milieu des années 1980 le nombre des diplômés ne cesse de croître, de 40.500 diplômés sortait de l'université en 1992 l'Algérie a pu atteindre le nombre de 150.000

## Chapitre03 : Migration qualifiée en Algérie

---

diplômés en 2009. C'est une augmentation qui se trouve accompagnée par une situation défavorable de l'emploi.

Du coup, dans l'esprit de ces jeunes, le mythe de la formation professionnelle comme voie royale d'accès à l'emploi s'effondre, alimentant même dans les familles les plus modestes le sentiment que décidément le seul viatique demeure l'émigration vers l'Europe ou l'Amérique du Nord<sup>6</sup>. De plus en plus, les opportunités de travail deviennent faibles, ce constat de l'emploi qui a met des milliers de jeunes diplômés en chômage explique la tendance à la hausse d'émigration des compétences.

### **B/ Le niveau de vie en Algérie : Unmalaise des compétences**

En comparaison aux pays développés, le niveau de vie en Algérie ne permet pas de garantir les perspectives d'avenir pour les compétences et leurs enfants en raison de la dégradation du pouvoir d'achat. Depuis la crise économique issue du deuxième choc pétrolier et l'application du PAS, le niveau de vie des cadres comme toutes les autres catégories sociales a connu une dégradation qui s'explique par l'augmentation des prix des produits alimentaires mais aussi des autres biens dont ces cadres ont besoin. Pour le professeur LAHOUARI Addi, le niveau de vie à Alger est plus élevé qu'Européenne<sup>7</sup>. En effet, aujourd'hui, il est reconnu que le maintien des compétences nécessaires pour le développement implique nécessairement la mise en place d'un climat favorable pour le travail et assurant une vie décente. Autrement dit, assurer une vie décente implique une facilité d'accès au logement, l'achat d'un véhicule, les loisirs, nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Même si ces dernières années le pouvoir d'achat s'est amélioré par rapport à la décennie 90 il reste insuffisant, en raison de la cherté de la vie, pour de bonnes perspectives d'avenir notamment pour le cadre qui a une famille et qui se trouve le seul qui travaille dans la famille. Une telle situation influe négativement sur l'avenir de leurs enfants, c'est ce qui laissent certains parmi eux de choisir l'option d'émigration vers les pays développés, ce choix d'émigration est soutenu particulièrement par la qualité du système éducatif jugé peu qualifié et ne répondant pas aux normes d'enseignement moderne.

---

<sup>6</sup> Ali Mebroukine : La migration hautement qualifiée algérienne, Tentative d'Etiologie d'un sinistre, 2010.  
<http://www.carim.org>.

<sup>7</sup> LAHOUARI Addi : Communication adressée à l'université d'été du CNES,

## **Chapitre03 : Migration qualifiée en Algérie**

---

### **C/ L'économie algérienne, situation des élites otages du système rentier et des groupes d'affaires spéculatifs**

La transition vers l'économie de marché proclamée dans les réformes économiques issue de la constitution de 1989 apparaît comme inachevée vu les disfonctionnements que vit l'économie nationale<sup>8</sup>. En effet, depuis l'ouverture de l'économie algérienne sur le commerce mondial et la fin du monopole de l'Etat sur le commerce extérieur nous avons assisté à l'émergence des groupes d'hommes d'affaires qui ont pris le monopole des importations de biens d'équipements surtout de biens de consommation en assurant la distribution de ces derniers sur le territoire national.

La montée de ces hommes d'affaires est rendue possible par les relais qu'ils disposent au sommet de l'Etat. La spéculation de ces groupes d'affaires conjuguée avec la nature rentière du système leur a permis de constituer et d'accroître leur richesse grâce à l'absence quasi-totale des contrôles internes : douanes, fisc et banques. Ces disfonctionnements interviennent au moment où des cadres et compétences scientifiques voient leur niveau de vie se dégrader de plus en plus.

La plupart des élites expatriées tiennent le raisonnement qui suit : le pouvoir algérien n'a aucun intérêt objectif à développer la recherche scientifique ni à valoriser la condition matérielle des cadres. En revanche, les universitaires, les chercheurs et les cadres ne sont pas en situation de négocier leur pouvoir d'achat, leurs exigences professionnelles ni a fortiori une quelconque participation à l'élaboration des différentes politiques publiques qui les concernent directement<sup>9</sup>.

### **2) Les raisons d'accélération du processus de la migration des compétences algériennes**

L'arabisation constitue le facteur qui a accéléré la migration des compétences. Il y a aussi la bureaucratisation de la recherche et le déficit des libertés individuelles et collectives.

---

<sup>8</sup> Une véritable transition économique vers l'économie de marché implique : la modernisation des institutions, la transparence, l'émergence des centres de production autonomes.

<sup>9</sup> Ali Mebroukine, 2010, Idem.

## Chapitre03 : Migration qualifiée en Algérie

---

### A) L'arabisation de l'enseignement

En 1962, l'enseignement supérieur était assuré en langue française. Ce qui a permis aux jeunes diplômés d'espérer à des bonnes perspectives professionnelles et scientifiques. On doit noter ici que le programme d'enseignement universitaire au lendemain de l'indépendance était inspiré du modèle français, des valeurs que véhicule la langue française de modernité, d'émancipation et de liberté de penser. Un tel programme a offert aux universités algériennes la possibilité de délivrer des diplômes qui ont une validité dans les universités Françaises mais aussi des diplômes permettant aux diplômés de réussir leur vie professionnelle.

Une décennie après l'indépendance, l'Etat algérien, sous prétexte de confirmer l'identité arabe de l'Algérie, a procédé à une réforme de l'enseignement qui institue l'arabisation de l'enseignement. Une telle décision a eu des conséquences négatives sur l'évolution et la qualité de l'enseignement assuré par les universités algériennes. Cette entreprise d'arabisation a été et demeure un frein pour la liberté de penser, un handicap qui empêche l'université algérienne de répondre favorablement aux défis d'une société en pleine mutation et de la globalisation du savoir<sup>10</sup>.

Selon un adage universel « un pays vaut ce que vaut son école » mais, malheureusement, ce que nous constatons chez nous en Algérie que la démarche de pouvoir concernant l'école n'est pas une démarche de culture, or l'école Algérienne est faite d'une manière démagogique, d'une manière revanchard sur la langue française de la part de nos gouverneurs qui eux même envoient leurs enfants aux universités occidentales. Aujourd'hui, il y a un consensus qui considère ce processus d'arabisation comme un échec qui empêche l'Algérie de construire un Etat moderne capable d'accompagner les profondes transformations de la société algérienne, de relever les défis à venir.

C'est un échec reconnu par les pouvoirs publics, confirmé par le chef de l'Etat dès son arrivée au pouvoir en 1999. Aux yeux des élites algériennes, l'arabisation de l'enseignement constitue un danger qui menace l'avenir de leurs enfants, c'est la raison pour laquelle ils ont opté pour l'émigration vers la France et le Canada : deux pays francophones pouvant répondre aux aspirations des migrants algériens.

---

<sup>10</sup> Cela ne signifie pas que la langue arabe n'est pas une langue pouvant produire des connaissances. Il faut souligner ici que la langue arabe a été la langue de la philosophie et de science à un moment de l'histoire. Selon ARKOUN Mohamed, la langue arabe a été vidée de tout instrument qui lui permet de se développer et de porter la science aujourd'hui.

## **Chapitre03 : Migration qualifiée en Algérie**

---

### **A) Le développement de la recherche scientifique otage de la bureaucratie**

Après son accession à l'indépendance nationale l'Algérie a tenté de construire un système de la recherche scientifique dans le but de rattraper le retard accusé en matière technologique et scientifique. Cela s'est traduit par la création d'un nombre d'institutions et d'organismes permettant d'orienter et d'encadrer la recherche ; la création du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), création du Conseil Provisoire de la Recherche Scientifique(CPRS) en 1971 et de l'Office National de la Recherche Scientifique(ONRS) en 1973. Selon Ali Mebroukine, même si l'Algérie a pu mettre en œuvre quelques projets de recherche, ces structures avaient peu d'effets sur le développement de la recherche scientifique.

En effet, même si les pouvoirs publics affichent une volonté de faire avancer la recherche à travers des déclarations le processus de développement de la recherche scientifique reste un projet en quête de perspectives meilleures. Ce constat nous renseigne sur la faiblesse de la valorisation de la recherche scientifique et des compétences nécessaire pour la conduire. Une telle faiblesse est accentuée notamment par la crise politique qu'a connue l'Algérie durant la décennie 1990 et l'émigration de certaines élites établies déjà à l'étranger dans les années 1990.

Les chercheurs qui n'ont pas quitté le pays trouvent des difficultés dans la réalisation de leurs projets de recherche en raison de certaines pratiques clientélistes, particulièrement de travailler avec les compétences établies à l'étranger. Ceci n'est pas un climat favorable pour la recherche scientifique notamment lorsqu'on enregistre un déficit de moyens financiers et technologique comme le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC0 qui sont un facteur de croissance.

### **D'autres obstacles pourraient encore être cités comme :**

- a) les difficultés d'accès à l'information ;
- b) les difficultés de publier ses travaux ;
- c) l'absence de valorisation industrielle et commerciale des résultats de la recherche ;
- d) l'instabilité chronique des équipes de recherche ;



## Chapitre03 : Migration qualifiée en Algérie

---

- e) la soumission des organes de recherche à la tutelle de l'Etat pour l'attribution des crédits et l'approbation des budgets. Il faut savoir en effet qu'il n'existe pas encore en Algérie d'institution de recherche privée.

### **B) Le déficit en matière de libertés individuelles et collectives**

La question de démocratie et des libertés en Algérie a été absente dans la réalité depuis l'indépendance du pays. Elle représentait un défi majeur pour la construction d'un Etat moderne capable d'incarner les aspirations de la société. Les réformes politiques de 1989 ont marqué la fin du système fondé sur la légitimité historique et donna la place à la légitimité populaire. Aux yeux des algériens comme d'ailleurs de l'élite intellectuelle, cette transition vers le modèle de démocratie libérale représente un immense espoir de vivre enfin dans un Etat de droit où les libertés et droits fondamentaux seront respectés. On peut citer parmi ces droits : le droit de penser libre, le droit de la liberté d'expression et d'association, la liberté de la création intellectuelle, artistique et scientifique, le respect de la dignité et l'honneur du citoyen, le droit de la liberté syndicale et de la grève.

Cependant, même si la constitution de 1996 a conforté ces acquis de la constitution de 1989 la situation des droits de l'homme en Algérie se dégradent de plus en plus, une régression annonce une autre. Ce constat traduit l'absence de démocratie, comment une telle situation a été derrière la migration des élites en Algérie<sup>11</sup> ? Pour comprendre cette équation il faut comprendre le contexte dans lequel ces transformations interviennent. Alors, nous avons déjà souligné que durant la décennie 90, la migration des compétences algériennes s'est accéléré Cela s'explique par trois variables qui sont déterminantes.

D'abord, il y a la montée en force des islamistes qui confirment dans leur discours la suppression des libertés une fois sont arrivés au pouvoir. Ensuite, le déclenchement du conflit armé entre les militaires et les islamistes a met de côté la constitution de 1989 fondatrice d'une Algérie moderne et d'un Etat de droit. Enfin, Le déclenchement du conflit armé a donné naissance à l'état d'urgence qui est maintenue jusqu'à 2011. L'adoption de l'état d'urgence a provoqué la restriction des libertés individuelles et collectives. Il est certain que dans un tel climat les compétences ne pourront pas exercer leurs compétences et de contribuer

---

<sup>11</sup> Nous avons rapporté ici le témoignage du Pr Omar Aktouf. Il explique que : « Nous n'avons pas quitté notre pays pour la fortune et le rêve américain mais pour fuir une gabegie politique et injuste »

## Chapitre03 : Migration qualifiée en Algérie

---

efficacement au développement du pays. Il touche même au devenir de leurs perspectives et celles de leurs enfants.

### 5.2. Le poids des politiques migratoires des pays d'accueil

L'ensemble des facteurs internes que nous avons cité auparavant et qui sont liés à la situation des compétences sur le plan économique, social, scientifique et politique représentent les explications internes d'émigration des compétences algériennes. Nous allons voir ici le rôle joué par les politiques migratoires des pays d'accueil dans l'évolution et transformations de la migration internationale des compétences.

Parler de politique migratoire est l'expression d'une volonté prononcée d'organiser le phénomène migratoire afin d'augmenter les bénéfiques et réduire ses effets indésirables. Ainsi, pour comprendre l'enjeu de ces politiques migratoires il faut se situer dans le contexte dans lequel elles interviennent. En effet, les profonds changements qui ont affecté ces politiques migratoires en matière de législation sont intervenus dans le contexte de mondialisation de l'économie et l'avènement de l'économie de la connaissance.

*Alors, les pays industrialisés visent à travers de ces politiques migratoires une attraction efficace d'une main d'œuvre hautement qualifiée capable de répondre aux exigences d'une économie mondialisée et de plus en plus dépendante de la production de connaissances. Un aspect qui suscite une préoccupation particulière est le drainage sélectif des chercheurs scientifiques et d'ingénieurs et d'autres types de personnel qualifié résultant des politiques migratoires appliquées par les pays de l'OCDE, lesquelles ne font qu'accentuer les profondes asymétries existant entre les pays développés et les pays en développement quant à leurs capacités respectives de réaliser des activités de recherche et développement<sup>12</sup>. Là aussi nous allons faire recours au témoignage du Professeur Omar Aktouf, il avoue qu'il avait des bonnes offres, il dit aussi : « Nous y avons séjourné au milieu des années 70 et été séduits par le système de médecine pour tous, d'éducation pour tous, d'aide juridique pour tous, l'assurance chômage d'une rare générosité, l'insertion exemplaire des plus démunis... »*

---

<sup>12</sup> José Antonio Ocampo, Juan Martin : Mondialisation et développement, Un regard de l'Amérique Latine et des Caraïbes, Avril 2005, P 110.

## Chapitre03 : Migration qualifiée en Algérie

---

C'est l'un des paradoxes de la mondialisation néolibérale ; les tenants d'une « *mondialisation n'est pas coupable* » qui ont soutenu l'idée d'une prospérité partagée entre l'ensemble des pays adhérant à ce processus de mondialisation. Le constat nous renseigne aujourd'hui que l'Afrique n'arrive toujours pas à dépasser le taux de croissance de 5% et de rattraper le retard technologique. C'est un paradoxe dans la mesure où le processus de la mondialisation doit assurer le principe de libre circulation de tous les mouvements sans exception aucune. Or, « on nous dit que le libre mouvement existe pour les biens, les services et les capitaux. Reste à voir si cela est vrai, vu la politique agricole de l'Union Européenne (UE) et la politique des « *exceptions* », donc de protection de certains secteurs dans les pays développés. Reste également à voir dans quels contextes de relations de pouvoir ce libre mouvement fonctionne. Cependant, celui-ci ne touche manifestement à peu près pas les personnes<sup>13</sup> ».

### **SECTION III : Les effets d'émigration de compétences algérienne sur le développement économique en Algérie**

L'effet des migrations scientifiques sur le pays d'origine est une question controversée. Les économistes sont divisés entre ceux qui considèrent que la migration des compétences est une perte nette pour le pays d'origine et ceux qui croient aux effets positifs d'une mobilité des compétences. En effet, l'effet négatif des migrations scientifiques sur la croissance et le développement des pays d'origine est bien identifié depuis la contribution Bhagwati et Hamada (1974). Pour les tenants de cette approche, l'émigration des compétences constitue un frein pour le développement du pays d'origine en raison des conséquences négatives que nous allons citer dans cette section.

A coté de cette approche, des études développées, notamment à partir des années 1980, ont montré que le phénomène pouvait présenter certains aspects positifs pour le pays d'origine tel que les transferts financiers, amélioration du capital humain et le retour éventuel de certains migrants qui sont formé à l'étranger. Nous allons analyser l'effet d'émigration des compétences algériennes sur le développement à travers ces canaux.

---

<sup>13</sup> Dr LODE Van Outrive : La politique restrictive et prohibitive d'immigration en Europe, 1998, P 300. <http://rs.sqdi.org/volumes/11.1 - outrive.pdf>

## Chapitre03 : Migration qualifiée en Algérie

---

### 3.1. L'effet d'émigration de compétences algériennes sur le développement économique selon l'approche de Bhagwati

La réflexion de l'approche de Bhagwati est fondée sur l'idée qui consiste à considérer le mouvement d'émigration de compétences comme un phénomène nuisible pour l'économie nationale. Cette vision est partagée et défendue notamment par Grubel and scott 1966 ; Johnson 1967 ; Bhagwati and Hamada 1974. Selon les conclusions de cette vision, le pays d'origine peut être affecté négativement par l'émigration de ses compétences. Il subira :

- ✚ Une perte de ses compétences nécessaires pour le fonctionnement de son économie.
- ✚ Une perte financière : la formation de ces compétences a été rendu possible grâce à l'investissement de l'Etat, ce dernier a investi des sommes colossales pour former ces compétences. Donc, leur expatriation prive le pays de savoir et technologie, cela constitue un frein et un déficit en matière de production scientifique.

A long terme, le pays de départ souffrira de la faiblesse de l'Offre de travail s'il y a une émigration massive de compétences. Cela impliquera une augmentation de salaires. Aussi, le départ en masse de l'élite intellectuelle mettra en péril l'avenir des institutions nationales. Pour Bhagwati, ce phénomène est jeu à somme nulle entre le pays d'origine qui perd une compétence scientifique et le pays d'accueil qui en bénéficie

Aujourd'hui, à l'ère de la société du savoir, il est reconnu que l'éducation joue un rôle primordial dans le développement continu de la personne humaine. L'éducation, à cet effet, constitue une voie très intéressante parmi d'autres voies qui permettent de parvenir à un développement plus harmonieux, durable et authentique au service de la société humaine. Une telle vision permet de faire reculer la pauvreté, l'exclusion sous toutes ses formes, les incompréhensions et les oppressions.

Dans ce contexte, l'émigration de l'élite scientifique va influencer négativement la qualité d'éducation et de formation, ceci constitue un frein et un obstacle majeur pour le processus du développement du pays d'origine. Il est d'une importance capitale de souligner la place de l'éducation que ce soit à l'échelle du monde ou dans le contexte algérien, elle est reléguée au dernier rang en raison de la logique impériale. Il est important de souligner tout ça car il faut penser à l'avenir des enfants qui vont prendre demain le relais des générations

## **Chapitre03 : Migration qualifiée en Algérie**

---

actuelles. Cependant, les grandes tendances qui s'affichent déjà comme étant l'image d'un monde en crise et qui en quête de perspectives, en quête d'un système alternatif pour parvenir à la paix et au progrès. Il est urgent que tous ceux qui se sentent une responsabilité doivent accorder toute leur attention aux finalités et aux moyens de l'éducation.

C'est une question légitime. Notamment dans un monde interdépendant et en pleine transformations. Comment certains ont bénéficié de ces formidables découvertes scientifiques et techniques alors que les autres s'enfoncent dans le sous-développement ? Ces inégalités de développement et d'accès à une éducation de qualité répondent à quelle logique ?

Les espoirs soulevés au lendemain de la fin de la dernière guerre mondiale ont été vite étouffés sous le retour des forces du marché néolibérales. Même si les progrès techniques ont permis aux pays dits émergents de vaincre le sous-développement le monde assiste toujours à des inégalités, des inégalités qui témoignent de l'agonie de la croissance économique fondée sur les principes du consensus de Washington et des forces du marché. Il faut juste rappeler les inégalités qui caractérisent les pays développés eux même pour voir que le développement économique et social « équitable et durable » ce n'est qu'une désillusion. Sur la base de ces inégalités, le modèle de développement actuel ne peut plus incarner la voie royale pour préserver les conditions humaines des générations futures. Ces conclusions peuvent être appliquées sur le cas algérien, en effet, l'Algérie fait partie des pays qui ont perdu une part importante de son élite.

### **3.2. La nouvelle littérature des effets des migrations scientifiques (compétences) : la mobilité de compétences et l'option de gagnant/gagnant**

En effet, la nouvelle littérature traitant la question des conséquences de la migration des compétences sur les pays d'origine est abondante. Elle considère l'émigration des compétences comme un puissant facteur de développement et de croissance. On va étudier dans cette sous-section les mécanismes par lesquels ce mouvement de compétences affecte le développement du pays d'origine.

#### **3.2.1. Transferts de fonds et développement : quel effet ?**

La problématique d'impact des transferts de fonds sur le développement du pays d'origine a fait l'objet de plusieurs études et débats dans la littérature économique consacrée à

## Chapitre03 : Migration qualifiée en Algérie

---

l'étude des flux migratoires. Il est difficile de trancher et d'aboutir à des conclusions claires sur l'impact de ces transferts du fait de leurs avantages et inconvénients. Pour le cas d'émigration de compétences, cela pose un certain nombre de questions qui interrogent la nature de l'impact de ces fonds sur le développement du pays d'origine.

La nouvelle littérature développée ces dernières décennies pour éclairer la question de l'impact des migrations scientifiques ou de compétences souligne l'aspect positif de ces migrations scientifiques à travers les envois de fonds. En effet, « les migrants qualifiés sont généralement mieux rémunérés et peuvent donc envoyer d'avantage de fonds (Banque mondiale, 2006), ce qui desserre la contrainte du pays d'origine et favorise finalement la croissance »<sup>14</sup>. Cependant, l'analyse de la question des envois de fonds de migrants qualifiés permet de soulever un certain nombre de questions auxquelles on n'a pas encore trouvé des réponses vérifiées.

En effet, Rodriguez et Horton (1994) montrent qu'aux Philippines, le niveau de qualification n'a pas d'impact sur le montant des transferts. Une autre question qui peut remettre en cause l'idée de l'apport positif des envois de fonds par les migrants qualifiés est celle qui estime que dans le cas où le migrant provient d'une famille moyenne ou riche le transfert sera faible. Aussi, si le migrant décide de s'installer avec sa famille dans le pays d'accueil l'incitation à envoyer d'argent sera faible ou nulle. Cela signifie que l'impact du niveau de qualification des migrants peut être positif si le migrant garde les liens avec sa famille restée dans le pays d'origine. Mais, s'il opte pour une installation définitive regroupant les membres de la famille l'impact sera négatif.

Dans le contexte Algérien, il est nécessaire de souligner l'absence de données précises sur les expatriés algériens, et les données disponibles sur les envois de fonds concernent les flux migratoires en générale. Alors, notre analyse portera sur la contribution de fonds transférés. Dans cette sous-section, nous allons essayer dans un premier temps de montrer l'importance de ces flux, avant de déterminer leur répartition dans un deuxième temps. En dernier, nous allons essayer d'identifier leur impact sur l'économie algérienne.

### 3.2.1.1. Importance des transferts

---

<sup>14</sup> Riccardo Faini : Migrations et transferts de fonds, impact sur les pays d'origine, 2007/2- VOL.21, P153-182, <http://www.cairn.info/revue-d-economie-du-developpement-2007-2-page-153.htm>.

## Chapitre03 : Migration qualifiée en Algérie

---

Elément central de la problématique migratoire sur le plan macro-économique et micro-économique, les transferts de fonds des migrants constituent une source d'une importance capitale de devises pour les pays d'origine. *Les transferts des immigrés demeurent une notion ambiguë et difficile à cerner en raison de la diversité des pratiques de transferts et du peu de maîtrise de tous les circuits empruntés. Les formes prises par ces transferts sont diverses : il y a des circuits formels « visibles » et des circuits informels « invisibles »*<sup>15</sup>.

En Algérie, il est difficile d'évaluer exactement le volume de ces transferts en raison des carences statistiques et la diversité des canaux de transferts, en 2004, le taux des transferts informels a atteint 57%. Le niveau de transferts a atteint près de 2,5 milliards de dollars en 2005 US<sup>16</sup>. Le poids relativement faible des transferts des fonds des immigrés s'explique par l'importance acquise par les hydrocarbures dans l'économie et l'existence des canaux informels de collecte de fonds. Dans le tableau suivant, nous allons présenter l'évolution de fonds des émigrés algériens :

### **Tableau N° 01 :Transferts Financiers des Algériens établis en France et au Maghreb entre 1998 et 2001 (USS)**

---

<sup>15</sup> Commission économique pour l'Afrique, Bureau pour l'Afrique du Nord : Migration internationale et développement en Afrique du Nord, 2007.

<sup>16</sup> Rafik Bouklia Hassane : Migration pour le travail décent, la croissance économique et le développement : le cas de l'Algérie, Cahier des migrations in ter nationales n°104, Bureau international du travail, Genève, 2010. P28

## Chapitre03 : Migration qualifiée en Algérie

Pays	Transferts de fonds par personne	Pays	Transferts de fonds par personne	Pays	Transferts de fonds par personne
Israël	583	République dominicaine	289	Corée	159
Tonga	563	Slovénie	288	Belize	154
Barbades	512	Chypre	280	Maurice	139
Jamaïque	510	Macédoine, ex-Rép. Youg.	278	République tchèque	132
Jordanie	431	Lettonie	270	Tunisie	114
Cisjordanie et Gaza	344	Bosnie-Herzégovine	234	Mexique	114
Malte	332	Albanie	229	Taipei chinois	113
Cap-Vert	321	Vanuatu	209	Equateur	112
Croatie	320	Guatemala	174	Maroc	111
El Salvador	317	Guyane	167	Honduras	109

Source : FMI, Annuaire statistique de la balance des paiements 2003 ; Banque mondiale, Indicateurs de développement mondial 2003.

### 3.2.1.2. Affectation des transferts

La question d'affectation des transferts de fonds des immigrés est un élément déterminant dans l'étude d'impact des envois de fonds sur le développement du pays d'origine. Elle dépend de plusieurs facteurs explicatifs ; d'abord l'investissement de ces fonds dépend de leur niveau qui dépend à son tour du « *projet migratoire* »<sup>17</sup>. Aussi, l'affectation de ces fonds dépend de la région de départ du migrant (milieu urbain ou rural).

Globalement, les immigrés algériens investissent généralement dans la construction de logements, notamment pour ceux qui viennent des régions rurales, c'est une tradition canonique, dans l'imaginaire de la société celui qui ne construit pas un logement n'a rien bénéficié de son projet d'émigration. D'autres domaines sont aussi importants aux yeux des immigrés algériens, en effet, ils investissent leurs fonds soit dans le petit commerce soit dans l'achat des voitures. Pour le migrant, investir dans ces projets lui permet de montrer sa réussite et donc ça va permettre aussi de rattraper le retard accusé par rapport à ses voisins qui sont considérés de la classe moyenne en matière du niveau de vie. Selon une étude de la BEI

<sup>17</sup> Un migrant qui a opté pour une installation définitive avec sa famille va construire sa vie dans le pays d'accueil. Tous les projets qu'il souhaite réaliser seront programmés dans le territoire du pays d'accueil.



## Chapitre03 : Migration qualifiée en Algérie

effectuée sur les quatre pays d’Afrique du Nord, les affectations des transferts en Algérie se répartissent comme le montre le tableau suivant :

**Tableau N° :Les affectations des transferts dans quatre pays de l’Afrique du Nord (%)**

Affectations	Maroc	Algérie	Tunisie	Egypte
Besoins quotidiens de la famille	46	45	-	43
Dépenses d’éducation	31	13	23	12
Dépenses de logement	16	23	34	18
Investissement	5	8	18	15
Autres	2	11	25	12

Source : FEMIP, Op cit

### 3.2.1.3. Impact des transferts sur l’économie Algérienne

L’étude de l’impact des transferts de fonds des immigrés sur le développement économique est une question complexe en raison des carences que nous avons citées à propos l’état des lieux des fonds transférés. L’investissement dans les secteurs privilégiés que nous avons énumérés plus haut nous permet de faire une synthèse des effets sur l’économie. En effet, comme nous l’avons souligné, les fonds transférés généralement sont investis dans la construction de logements ou dans le méga commerce. Cela, selon plusieurs études, n’a pas d’effets considérables. Cependant, même si l’investissement dans ces secteurs ne contribue pas directement au développement économique la Commission économique pour l’Afrique dans la réunion consacrée à l’Afrique du Nord en 2007 estime que l’impact de l’investissement dans le logement n’est pas négligeable<sup>18</sup>. Alors, ce dernier permet une reproduction de la force de travail au même titre qu’une meilleure éducation des enfants grâce aux meilleures conditions de logements.

Aussi, « *ce type d’investissement provoque une dynamisation des économies locales par la prolifération des métiers liés au secteur et la constitution d’un tissu de petites entreprises (matériaux de construction, menuiserie, forge)*<sup>19</sup> ».

<sup>18</sup> Commission économique pour l’Afrique du Nord ? Opcit.

<sup>19</sup> Commission économique pour l’Afrique, bureau pour l’Afrique du Nord, opcite.

## **Chapitre03 : Migration qualifiée en Algérie**

---

Sur le plan de l'économie agricole, il y a un consensus sur l'apport positif de ces transferts, ces transferts peuvent financer les projets agricoles des familles restées dans le pays d'origine. Toutes fois, cette conclusion peut être nuancée parce que dans le cas de la faiblesse de ces transferts l'apport sera faible et ne peut que développer une agriculture vivrière. Dans plusieurs régions le départ de certains individus constitue un facteur de la baisse des activités agricoles. Ces transferts constituent, dans ce sens, une aide à la consommation et non au développement économique.

En conclusion, même si les transferts financiers des immigrés ne contribuent pas efficacement au développement économique du pays, ils constituent en même temps une source importante pour l'amélioration des conditions sociales des familles restées dans le pays. En plus, ils constituent une source de devises et de liquidité pour le pays.

### **3.2.2. La Formation du Capital Humain, émigration de compétences : Quels effets ?**

Les effets négatifs de la migration internationale des compétences sur les pays d'origine ont longtemps été la principale préoccupation des études sur la migration. En effet, le fait qu'un individu quitte son pays pour s'installer dans un autre constitue une perte sèche pour le pays d'origine. Cependant, depuis près de deux décennies, plusieurs travaux de recherche ont montré que la migration internationale de compétences pouvait avoir des effets positifs à travers les transferts de fonds que nous avons déjà discuté plus haut, la motivation à une meilleure formation du capital humain et le retour des migrants avec leurs compétences et savoir-faire.

L'approche du capital humain est l'un des mécanismes par lesquels l'émigration des compétences affecte le développement du pays d'accueil. Contrairement aux conclusions de l'approche nationaliste qui considère l'émigration des compétences comme étant une perte nette du capital humain des pays en développement au profit des pays d'accueil, cette approche considère la migration des compétences comme un facteur favorisant la formation et l'investissement dans le capital humain. Elle n'est pas forcément une perte, les tenants de cette approche présentent dans leurs études la notion du Brain gain. Nous allons essayer de voir comment le processus d'émigration des compétences affecte la formation du capital humain dans le contexte algérien.

## Chapitre03 : Migration qualifiée en Algérie

---

### 3.2.2.1. La notion du brain gain et l'émigration de compétences algériennes

Le lien entre la migration de compétences et la formation du capital humain est largement analysé et étudié par la nouvelle littérature de la migration internationale. En effet, plusieurs études empiriques ont montré que la migration de compétences affecte positivement la formation du capital humain du pays d'origine, cela signifie que la migration de compétence stimule l'investissement en capital humain nécessaire pour les besoins de l'économie. Ce constat a été confirmé par l'étude de Docquier et Rapoport (2009). En appliquant les conclusions de cette étude sur le cas algérien, on a constaté que si le taux d'émigration des compétences passe de 9% à 18%, la proportion de la catégorie de la population instruite dans la population totale native (y compris les émigrés) passera de 6,6% à 13%. Il y a donc un « *effet de brain gain*<sup>20</sup> ».

L'hypothèse de stimulation d'investissement en capital humain est vérifiée par plusieurs études de cas. Par exemple, dans leur enquête sur les médecins étrangers travaillant au Royaume-Uni, Commander, Kangasniemi et Winters (2004) indiquent qu'environ d'un tiers des médecins d'origine Indienne déclarent que les perspectives de migration ont joué un rôle substantiel dans leur décision de formation<sup>21</sup>.

Cependant, le candidat à l'émigration qui a terminé ses études dans le pays d'origine va opter pour le choix d'émigration. Cette décision s'explique par le fait que ce même candidat avait l'option de migration comme projet et s'il a réussi à avoir un niveau d'instruction élevé c'est grâce à l'idée de migration vers un pays développé. Ainsi, l'opportunité d'émigration, rendue possible par l'investissement dans l'éducation tendra à affecter négativement le taux de scolarisation dans le palier universitaire du pays d'origine. « *Trois facteurs nous semblent corroborer cette thèse : l'orientation du système éducatif vers un enseignement à vocation nationale depuis la fin des années 1990 ; l'évolution remarquable des étudiants algériens inscrit à l'étranger et enfin le faible taux de retour de ces derniers en Algérie*<sup>22</sup> ».

### 3.2.2.2. La migration des compétences algériennes : Une solution pour le brain waste

---

<sup>20</sup> RAFIK Boukllia- Hassane, opcit.

<sup>21</sup> Frédéric Docquier et Hillel Rapoport : Migration du travail qualifié et formation du capital humain dans les pays en développement : Un modèle stylisé et une revue de littérature récente, 02 Février 2006, P 10.

<sup>22</sup> Rafik Boukllia-Hassane, Idem.

## Chapitre03 : Migration qualifiée en Algérie

---

Dans les pays qui accusent un retard de développement, qui souffre d'un chômage élevé des diplômés, l'émigration des compétences peut représenter une issue au brain waste. Elle permet de réduire la pression sur le marché de travail. En effet, depuis quelques années, l'Algérie est confrontée au problème du chômage des diplômés. *Ce phénomène reste entier et devient de plus en plus inquiétant car la qualité des chômeurs a changé sous l'effet du progrès enregistré dans les domaines de formation et de l'éducation*<sup>23</sup>.

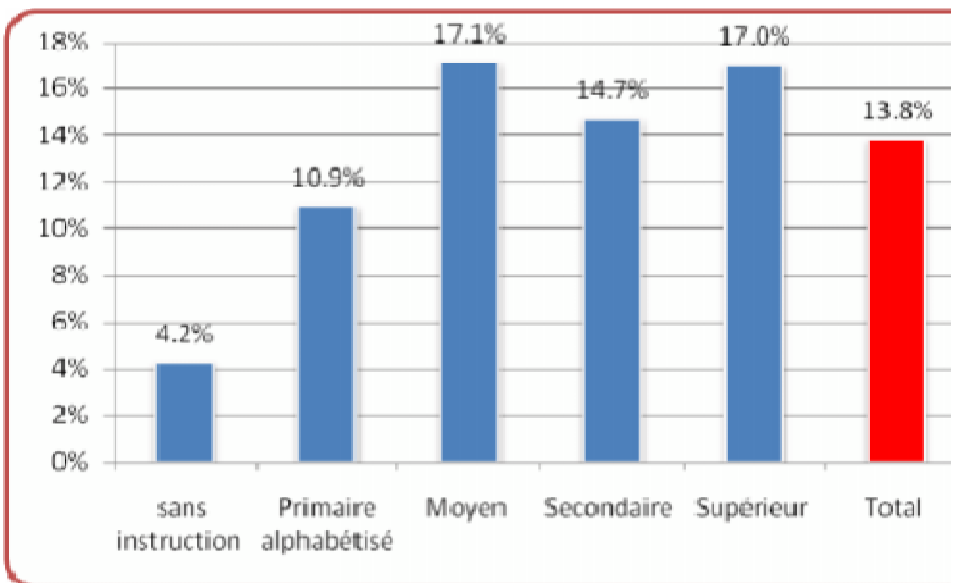
Désormais, le chômage des diplômés dépasse largement celui de la population sans instruction ou peu formée, il est important de souligner que depuis les années 2000 le nombre des étudiants, et donc des diplômés sortant chaque année, est en croissance considérable. Cette hausse des diplômés a produit une pression sur le marché de travail en Algérie. A cet effet, il est légitime de s'interroger sur l'hypothèse qui consiste à supposer que la migration de compétences algériennes va réduire la pression du chômage de diplômés en exportant les diplômés inutilisés (brain waste).

Il est évident que l'existence des compétences inutilisées ne fait qu'augmenter la pression sur le marché du travail et affecte la stabilité sociale du pays. Dans ce sens, l'ouverture à l'émigration constitue un apport positif sur le plan individuel et sur le plan macroéconomique.

---

<sup>23</sup> Mohamed Saib Musette : Algérie, Migration, marché du travail et développement, 2010.

## Chapitre03 : Migration qualifiée en Algérie



**Figure9. Taux de chômage par niveau d'éducation en Algérie-2007**

Source des données : ONS.

Comme le montre cette figure, le taux de chômage des diplômés est élevé par rapport aux autres profils de la société, il a atteint 17,0%. Dans une économie fermée sans émigration, ce taux augmentera, et si la capacité de l'économie nationale est faible pour absorber cette force de travail qualifiée il y a un risque d'aggraver le chômage des diplômés en Algérie. Donc, la thèse du brain drain se trouve contestée par cet argument. L'émigration des compétences, en présence d'un chômage des universitaires, ne peut constituer un brain drain car son coût d'opportunité dans le pays d'origine est nul, voire négatif.

### **3.2.2.2. Le retour des compétences expatriées : une source du capital humain**

Les transferts financiers et l'amélioration de la formation du capital humain ne sont pas les seuls facteurs pouvant avoir des effets positifs sur le développement du pays d'origine. En effet, la migration de retour pourrait être favorable au pays d'origine. Dans cet ordre d'idée, les migrants qui retournent chez eux de manière temporaire ou définitive, de par leur capital social, humain et économique, peuvent contribuer de façon aussi efficace que les transferts au développement économique de leur pays d'origine<sup>24</sup>. Le phénomène de la

<sup>24</sup> Il est à signaler que le lien entre le retour des migrants et le développement du pays d'origine dépend des politiques migratoires, taux de chômage, la crise économique et le système salarial.

## Chapitre03 : Migration qualifiée en Algérie

---

migration de retour peut apparaître comme étant un phénomène utopique. Mais, le contexte actuel de l'économie mondiale et la situation des migrants eux même dans leurs pays d'accueil peuvent faire de cette question une approche prometteuse pour le développement des pays d'origine. Dans cette sous-section, nous allons étudier cette question dans le contexte algérien après avoir présenté les facteurs pouvant expliquer l'option du retour des migrants.

### 3.2.2.2.1. Les Déterminants de la migration de retour

L'étude des causes de la migration de retour souligne cinq théories expliquant ce phénomène. Ainsi, l'approche néoclassique et celle de la nouvelle économie de migration de travail (NEMT) raisonnent en termes de « réussite » ou « d'échec » du projet migratoire de migrant. Les trois autres théories, celle du structuralisme, du transnationalisme et des réseaux sociaux et économiques, sont proches d'une analyse en termes d'évolution économique et sociale de l'espace de départ et d'accueil du migrant. Ces dernières vont expliquer la décision de retour par d'autres éléments comme la nostalgie qu'éprouve le migrant à l'égard de son pays d'origine.

Pour les économistes néoclassiques, le retour de migrant peut être expliqué par l'échec de l'amélioration de la situation de son revenu dans le pays d'accueil. Dans cet ordre d'idée, ce retour est expliqué donc par des situations de chômage prolongé ou d'un niveau de salaires très bas. A l'inverse de cette vision, les tenants de l'approche de la nouvelle économie des migrations de travail, considérant le projet migratoire comme étant une stratégie familiale visant à faire face aux situations d'incertitudes, considèrent le retour de migrant comme un indice de réussite de ce dernier dans son projet migratoire à savoir l'obtention des revenus espérés.

L'approche structuraliste de la migration de retour, quant à elle, prend en compte les autres éléments extérieurs qui ne dépendent pas du migrant comme la situation sociale et institutionnelle de la communauté d'origine. De ce fait, la décision de retour doit être prise en tenant compte des contraintes structurelles auxquelles se heurtent les pays d'origine. Pour l'approche Transnationaliste, le retour des migrants peut être temporaire. Il est lié, d'un côté à des éléments liés au migrant comme son épargne accumulée dans le pays d'accueil et son capital humain, et de l'autre des conditions « favorables » dans le pays d'origine. La théorie des réseaux migratoires insiste elle aussi sur le rôle du capital social du migrant dans la prise de la décision de retour. Aussi, les tenants de cette vision expliquent que le retour est

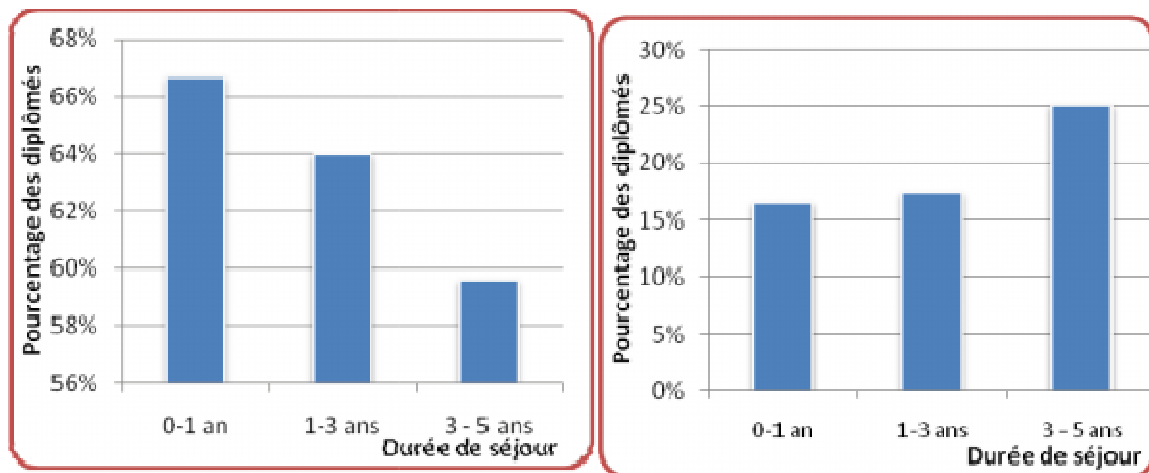
## Chapitre03 : Migration qualifiée en Algérie

encouragé notamment par ces réseaux qui lient les migrants et les autres individus. Il s'agit d'un échange d'informations sur le contexte et les opportunités existantes dans le pays d'origine.

### 3.2.2.2.2. La Migration de Retour : Une option pour remédier au phénomène de la fuite de cerveaux

Le phénomène de la migration de retour peut être une alternative pour réduire les effets négatifs de la fuite des cerveaux. Sa contribution positive apparaît dans le retour des émigrés et les compétences acquises par les migrants qui ont investi dans l'éducation pendant leurs séjours dans le pays d'installation. Pour les compétences acquises à l'occasion du séjour du migrant dans le pays d'accueil, l'absence des observations directes rend difficile leur estimation.

**Figure 10. Pourcentage des émigrés algériens universitaires suivant la durée de séjour et le pays de destination**



Pays d'installation (CAN + USA) Pays européens (FR+ITA+BEL+ESP) Source des données : OCDE/DIOC

On constate que le niveau d'instruction des expatriés algériens au Canada et aux USA est élevé (entre 60 et 67%) mais ce niveau d'instruction est acquis dans le pays d'origine puisqu'il ne présente pas une tendance systématique à la hausse durant la période initiale de séjour de l'émigré dans ces pays. Dans les pays européens, par contre, le degré d'instruction des émigrés d'origine algérienne est globalement plus faible (17 à 27%), mais celui-ci connaît une évolution positive au cours des premières périodes de séjour (0-5

## Chapitre03 : Migration qualifiée en Algérie

---

ans) du migrant dans ces pays, ce qui laisse penser à la réalisation d'un investissement en éducation par l'émigré au cours de la période initiale de son séjour.

### 3.2.2.2.2. Ampleur de la migration retour en Algérie

Mesurer l'ampleur de la migration de retour et son importance notamment en matière des compétences acquises est un exercice difficile du fait de l'absence des statistiques. En effet, il est important de souligner ici la non disponibilité des statistiques sur le nombre exacte des expatriés rentrés en Algérie, aussi, pour comprendre l'apport de la migration de retour dans le contexte algérien nous devons voir s'il y a développement dans le niveau d'instruction des migrants algériens après leur installation dans le pays d'accueil. Cela nous impose d'observer le parcours migratoire de chaque migrant pour voir s'il a amélioré son niveau d'instruction durant son installation dans le pays de destination, ce qui est difficile à estimer non seulement du fait du manque des observations mais aussi de la rareté des travaux traitant ce sujet.

L'analyse de la contribution de la migration retour des élites algériennes nous impose aussi de déterminer le pays de provenance du migrant pour estimer la taille et l'importance du gain de son retour, comme nous l'avons déjà souligné, le niveau d'instruction des migrants algériens installés en Amérique du Nord est plus élevé que celui des migrants installés en Europe, donc estimer la taille du gain de la migration du retour revient d'abord à identifier le pays de provenance du migrant en question.

Selon les résultats de l'enquête MIREM, le nombre de migrants ayant un niveau supérieur est passé du 11,7% de l'échantillon avant émigration à 20,8% au retour en Algérie. Pour la formation acquise par le migrant, l'enquête souligne qu'il y a une augmentation nette moyenne de 1,6 année d'études supérieures par migrant de formation supérieure. Les résultats de cette enquête nous allons les présenter ici dans un tableau :



## Chapitre03 : Migration qualifiée en Algérie

**Tableau 15. Acquisition de compétence dans le pays de provenance : cas de l'Algérie**

	Avantémigration		Complément formation sup. acquis dans le pays de provenance (en nombre d'étude par année)	Aprèsémigration		
	Emigrés ayant le niveau d'éducation Sup I (%)	Emigrés ayant le niveau d'éducation Sup II (%)		Emigrés ayant le niveau d'éducation	Emigrés ayant le niveau d'éducation	
<b>Compétences supérieures acquises par les migrants de</b>	<b>Total</b>	22,3	11,7	<b><u>1,56</u></b>	16,0	20,8
	<b>Total (nbr migrants)</b>	74	39		53	69

Source : résultats de l'enquête MIREM relative à l'Algérie

<http://www.mirem.eu/datasets/survey/methodological-approach>

## Chapitre03 : Migration qualifiée en Algérie

---

### CONCLUSION

Après la présentation du phénomène de la migration des compétences, nous avons essayé de situer d'une part la question des déterminants de la migration algérienne hautement qualifiée et, d'autre part, les effets de cette migration qualifiée sur la croissance de l'économie algérienne via le processus d'accumulation et de la perte du capital humain.

Différents facteurs déterminants l'émigration des compétences algériennes. Elle s'explique par la dégradation des conditions de vie en comparaison aux autres pays notamment Occidentaux, L'approfondissement du décalage salarial par niveau d'éducation par rapport au pays de destination, absence d'un climat professionnel favorable. Aussi, l'absence des conditions politiques favorables sont un facteur déterminant de la migration de compétences. L'émigration des compétences algériennes se concentre dans les deux pays : France et Canada.

Une telle localisation peut être expliquée par des conditions historiques mais aussi linguistiques étant donné que la langue de formation des élites algériennes est le français, c'est pourquoi le choix de la France ou le Canada caractérise une partie importante de nos migrants. Cependant, la spécificité de la situation algérienne semble bien résider dans l'instabilité politique et sociale qu'a connue l'Algérie durant la décennie 90. Des études ont montré que tragédie a été un facteur répulsif majeur et un élément décisif dans l'évolution spécifique de l'émigration algérienne hautement qualifiée.

Les déterminants des flux migratoires relèvent aussi de facteur exogènes liés aux politiques migratoires des principaux pays d'accueil ; politiques d'incitation pour le PHQ et de restriction aux non-qualifiés évaluer les effets de la fuite des cerveaux sur le développement économique de l'Algérie n'est pas aisé car ces effets sont multidimensionnels et difficiles à saisir dans leur globalité et dans leur interaction.

Pour les effets de la migration des compétences algériennes, il est difficile d'estimer son impact en raison du manque d'informations et d'observations concernant les migrants. En

## **Chapitre03 : Migration qualifiée en Algérie**

---

effet la faible intensité de la fuite des cerveaux en Algérie ne doit pas amener à conclure que cette fuite n'est pas dommageable pour l'économie nationale. Même s'elle constitue une source importante pour améliorer la formation du capital humain via notamment la migration du retour elle représente une perte nette de la matière grise nécessaire pour préparer la transition du pays vers une société fondée sur la connaissance. Aussi, la formation des compétences en Algérie est financée par l'Etat, cela affecte négativement le pays.

# **Chapitre03 : Migration qualifiée en Algérie**

---

## **1. LA FORMATION DE CAPITAL HUMAIN ET LE BRAIN GAIN**

### **1.1. Le brain gain en Algérie**

### **2. Brain gain et système local d'éducation**

### **3. Brain gain et financement public des dépenses d'éducation**

## **4. LE BRAIN WASTE DANS LE PAYS D'ORIGINE**

## **5. BRAIN GAIN ET MIGRATION DE RETOUR : L'INVESTISSEMENT EN EDUCATION DANS LE PAYS DE PROVENANCE**

### **1. L'investissement en capital humain selon le pays d'accueil**

### **2. La taille du brain gain via la migration de retour**

### **3. L'immigration des compétences vers l'Algérie**

## **CONCLUSION**

## **Chapitre03 : Migration qualifiée en Algérie**

---

**CONCLUSION**

***Chapitre04 : Quelles solutions pour la  
maîtrise de la fuite des compétences ?***

# **Chapitre 4 : Quelles solutions pour la maîtrise de la fuite des compétences**

---

## **Chapitre 4**

### **Quelles solutions pour la maîtrise de la fuite des compétences**

#### **Introduction ;**

Après avoir situé le sujet de la migration internationale des scientifiques qui handicape le développement et la croissance économique des PVD et par voie de conséquence creuse d'avantage le fossé de connaissance entre un nord riche et compétitif et un sud pauvre et dominé notamment dans cet ère caractérisé par l'économie fondée sur la connaissance . Ensuit après avoir situé la place de l'Algérie dans cette architecture migratoire particulière mondiale, un pays qui paye des couts exorbitants dans la formation des cadres et des chercheurs et sans les utiliser en contre partie dans le développent économique national; Nous allons essayer dans le présent chapitre intitulé : « Quelles solutions pour la maitrise de la fuite des compétences » de voir que malgré que le drame de l'expatriation est réalisé comment un pays du sud peut tirer profil de sa diasporas scientifique établie a l'étranger pour réussir son insertion dans une économie mondialisée et quelles sont les formes de coopération, d'organisation que doivent prendre ses communautés scientifiques pour établir des liens et réussir la transmission de leurs savoir , leurs connaissance et de leurs expériences au profit de leurs pays d'origine ?

D'abord nous considérons qu'il est essentiel de rappeler les propositions et les initiatives avancées par des spécialistes et des économistes pour amortir les fardeaux de ce phénomène au détriment des pays pauvres ; à savoir la proposition compensatoire de Baghwati en 1975 ; Baghwati tax. Enfin, nous allons essayer de présenter les approches de solutions possibles pour que l'Algérie puisse tirer profit de sa diaspora scientifique établie à l'étranger et éviter les effets indésirables de la fuite des cerveaux.

# Chapitre 4 : Quelles solutions pour la maîtrise de la fuite des compétences

---

## I. PROPOSITION DE L'IMPOT SUR LA FUITE DE CERVEAUX : la taxe de Bagwati

### Introduction ;

Il y a maintenant plus de quarante ans que Jagdish Bhagwati a publié sa proposition de taxer la fuite des cerveaux appelée Bhagwati tax. Dans ses diverses formes, cette proposition permettrait aux PVD de recevoir les impôts prélevés sur les émigrés résidant dans les pays développés. Sa proposition initiale (Bhagwati, 1972) a été suivie par deux volumes édités (Bhagwati, 1976a et 1976b) qui a enquêté sur les questions économiques et juridiques qu'il soulève. Comme il s'est penché aussi sur la migration et la politique fiscale plus générale.

La littérature sur la fuite des cerveaux a continué de croître ces dernières années, et il ya eu une effusion de la recherche sur les questions liées à la fiscalité en la présence de la mobilité internationale des facteurs. En outre les propositions de Bhagwati ont également évolués depuis la proposition initiale, y compris une plus grande reconnaissance des problèmes politiques et administratifs impliqués dans l'extension du système fiscal d'un pays à inclure les revenus d'émigrants. Mais son argument de base d'imposition de la fuite des cerveaux est resté constant.

- en 2004. Dans cet article, Bhagwati, utilise les développements théoriques en matière de fiscalité internationale. il se trouve que la proposition résiste malgré quelques arguments importants portées contre lui. La proposition reste remarquablement valide après plus de trente ans.
- la proposition est appuyée par la littérature sur la taxation optimale des revenus dans une économie ouverte. Cette documentation suppose que l'objectif de décideurs gouvernementaux est de maximiser le bien-être de leurs citoyens (qui peut inclure les émigrants).

La Proposition ;



## Chapitre 4 : Quelles solutions pour la maîtrise de la fuite des compétences

---

- Une forme initiale de la proposition, tel que décrit dans Bhagwati et Dellalfar (1973), a appelé à une taxe sur les revenus des émigrés "professionnels" en provenance des PVD dans les pays développés. Dans sa forme préférée, la taxe serait perçue "sous les auspices de l'ONU," à l'aide des autorités fiscales dans les pays développés d'accueil. Il serait prélevé pour seulement un "délai raisonnable" soit les dix premières années dans le pays hôte. L'ONU va acheminer le chiffre d'affaires pour les pays d'origine, sauf que "dictatoriaux et corrompus" pays ne recevront des recettes.
- Il est évident que d'énormes difficultés pratiques qui seraient rencontrées dans la mise en œuvre d'une telle taxe, y compris la probabilité que les tentatives d'associer les autorités fiscales américaines dans sa collection se traduirait par une déclaration d'inconstitutionnalité parce qu'elle était discriminatoire envers les étrangers.
- auparavant, Bhagwati a répondu en faisant valoir que la taxe pourrait être perçue par les PVD, en utilisant le type de "système fiscal global» employée par les États-Unis et dans quelques autres pays, de sorte que les revenus des citoyens au pays et à l'étranger sont à la fois imposés. Avec la taxe perçue de cette manière, sa raison d'être repose sur une comparaison de la taxe mondiale et les systèmes fiscaux cédulaires, lorsque celui-ci est basé sur les résidences, plutôt que la nationalité.

En général, il existe des possibilités considérables pour les personnes à s'engager dans l'évasion fiscale et l'évasion des activités qui réduisent ou éliminent leurs paiements d'impôt sur le revenu gagné à l'étranger. L'utilisation d'un système fiscal mondial pour taxer la fuite des cerveaux requiert toujours une certaine coopération des pays développés, y compris le partage de renseignements fiscaux.

- Cette coopération s'est révélée difficile à obtenir. Bhagwati met l'accent sur les aspects d'équité d'une taxe sur la fuite des cerveaux. L'idée de base est que les migrants qualifiés gagnent généralement les loyers économiques, étant donné les restrictions à l'immigration dans les pays développés, couplés avec des rendements relativement élevés à des compétences dans les PVD.

## **Chapitre 4 : Quelles solutions pour la maîtrise de la fuite des compétences**

---

- Bhagwati met l'accent sur la mobilité accrue des PHQ, conjugués à leur tendance à conserver leur statut national et des droits connexes, y compris souvent le droit de vote. Si les émigrants ne sont pas imposables, alors que y aurait une représentation sans taxation» pour le pays d'origine.
- Alors que Bhagwati mis en avant cette logique d'équité pour une taxe fuite des cerveaux, ils a également souligné l'utilisation de la taxe pour compenser les PVD pour les pertes subies par ces indigènes laissés pour compte.
- Bhagwati et Hamada en 1974, ont élaboré des théories sur la façon dont ces pertes peuvent se produire, en utilisant des modèles avec le chômage. Comme une alternative à une taxe perçue par les immigrants, Bhagwati a également discuté des méthodes de transfert de revenu des pays développés vers les PVD pour les compenser des pertes causées par la fuite des cerveaux. Mais il a depuis longtemps reconnu que l'ampleur et de l'existence de ces pertes sont très incertaines, et donc vu les gains qui se sont développées à partir de l'expérience des pays de la fuite des cerveaux comme une meilleure justification de la fuite des cerveaux

Bhagwati (2004) met l'accent sur les différences entre les pays de la mesure dans laquelle a gagner ou à perdre de fait de la fuite des cerveaux. Des pays relativement petits en Afrique, à partir de laquelle une grande partie des indigènes qualifiés émigrent, on peut s'attendre des pertes, alors que les grands pays en développement sont en mesure de gagner. Dans tous les cas, Bhagwati a pris soin de ne pas laisser sa proposition sur l'existence de pertes aux PVD.

### **L'émigration des compétences en Algérie : quelles approches de solutions ?**

Stopper l'émigration des scientifiques, dans ce monde cosmopolite, en Algérie est une mission difficile. Tout le monde semble trouver son compte. Les cadres qualifiés en sont à la fois « victimes » et acteurs. Ils sont partagés entre le souci qui les habite de rester dans leurs pays pour y contribuer au développement, et la nécessité voir l'obligation de s'exiler pour des raisons que nous avons examinées ci-haut.

Pendant toute notre étude sur la migration de scientifiques en Algérie, nous avons pu distinguer deux catégories de solutions à préconiser : soit favoriser le retour des migrants, soit les associer au processus de développement de leurs pays à partir des pays où ils se trouvent.

# **Chapitre 4 : Quelles solutions pour la maîtrise de la fuite des compétences**

---

## **Section01 : l'approche de la migration retour**

Cette solution, somme toute solution radicale, doit être envisagée avec beaucoup de réalisme et non en théorie comme c'est généralement le cas. Ces compétences ont quitté leur pays soit volontairement, soit contraintes et forcées, à la suite de situations objectives. C'est à partir de l'analyse des causes de départ que l'on peut définir les possibilités et les formes et modalités de retour. En examinant ces causes on en retient deux principales : d'une part les mauvaises conditions de travail et de vie et d'autre part, la situation politique. C'est donc en travaillant à l'amélioration de ces deux types de problèmes que l'on peut espérer renverser la tendance. Cela permettra alors, dans un premier temps, de retenir ceux qui sont sur place et dans un second, d'encourager le retour de certains d'entre eux.

### **1.1. La politique migratoire Algérienne : une série de réformes et d'échecs**

Face au défi du phénomène de la migration de compétences et de ses implications négatives sur le pays, il est devenu de plus en plus urgent non pas d'arrêter cette hémorragie, parce que cela n'est plus possible, mais du moins d'en atténuer l'ampleur et de penser comment faire participer ces compétences dans le processus de développement du pays, soit par le retour de certaines compétences ou par une coopération avec la communauté scientifique établie à l'étranger.

Relever un tel défi nécessite une définition d'une politique migratoire qui mettra au centre d'intérêt la migration des compétences comme un facteur clé du développement. Cette politique doit avoir des objectifs clairs et bien précis, aussi, elle doit être accompagnée d'une volonté politique clairement affichée pour atteindre ces objectifs. Dès son indépendance nationale, l'Algérie avait mis en place plusieurs programmes de gestion de la migration, notamment avec la France, premier pays de destination pour les migrants algériens. En effet, l'Algérie avait mis en œuvre plusieurs dispositifs visant l'encadrement de la migration de travail algérienne, dans tous ces dispositifs l'idée du retour de migrants algériens était affichée sur le plan juridique.

Cependant, l'analyse de la nature de ces dispositifs montre que la politique migratoire algérienne relève beaucoup plus du caractère social que du politique, autrement dit, même si sur le plan juridique les autorités ont montré une volonté de préparer une réinsertion des migrants potentiels au retour on assiste à une absence totale de la volonté politique. Car, il est

## **Chapitre 4 : Quelles solutions pour la maîtrise de la fuite des compétences**

---

assez paradoxal d'élaborer une politique migratoire de retour des migrants et en même temps on néglige les éléments essentiels pour réussir la réinsertion de ces migrants de retour. C'est-à-dire, on ne peut pas convaincre ni attendre un retour d'une compétence si on lance une réforme d'arabisation de l'enseignement, on ne peut pas inciter une compétence à rentrer dans le pays si on ne montre pas une réelle valorisation des ressources humaines.

C'est dans ce sens que la politique algérienne de retour des migrants va ainsi connaître des résultats mitigés<sup>1</sup>. Tous les programmes mis en place pour la gestion de la migration algérienne n'ont pas permis de résoudre cette question, au contraire, on assiste à des nouveaux départs. Comme guise de conclusion pour la politique migratoire à adopter, nous pouvons estimer que la politique la plus adéquate c'est celle qui repose sur les deux dimensions en même temps : économique et sociale, politique. L'expérience des pays asiatique dans ce contexte est édifiante, une politique migratoire fondée sur une réelle préparation des conditions de réinsertions engendrera des retours certainement.

### **1.2. Réformes institutionnelles, libertés publiques et retour des compétences**

Nous avons vu dans le troisième chapitre de notre travail que parmi les explications de cette migration des compétences il y a les conditions politiques défavorables. En effet, les conditions politiques constituent un autre volet important du problème du retour des compétences. Ces élites universitaires et scientifiques constituent l'une des composantes les plus importantes pour l'analyse des données économiques et politiques. Elles sont les mieux placées pour formuler des critiques objectives, apporter la contradiction aux pouvoirs politiques en place et promouvoir le développement du débat démocratique pour ne pas dire de la démocratie tout court. Ainsi, ces compétences sont généralement considérées comme indésirables par les pouvoirs politiques en place, qui, par une politique à courte vue visant à les maintenir au pouvoir, s'accommodent de leur absence du pays, quand ils n'encouragent pas leur départ.

A cet effet, pour rendre le projet du retour des compétences scientifiques une réalité, l'Algérie doit engager des réformes sérieuses en la matière. Un réel climat politique

---

<sup>1</sup> Mohamed Saib Musette : Migration de retour en Algérie, une nouvelle stratégie en perspectives ?, rapport d'analyse, MIREM-AR2007/01, P09.

## **Chapitre 4 : Quelles solutions pour la maîtrise de la fuite des compétences**

---

démocratique, constitue l'élément essentiel au maintien sur place des compétences algériennes et aux retours d'une partie des expatriés.

### **1.3. Mécanismes favorisant le retour des compétences expatriées**

Cette catégorie de propositions va nous permettre de mettre en lumière les conditions qui devaient être réunies pour une meilleure réinsertion des migrants. L'option du retour dans le contexte algérien implique une amélioration des conditions socio-économiques et politiques. Nous allons essayer de présenter ici les mécanismes permettant d'inciter et de faciliter le retour des migrants.

#### **1.3.1. Le recrutement des migrants hautement qualifiés**

Ce premier mécanisme vise à pousser le migrant à rentrer en lui offrant un poste de travail qui répond à ses compétences. Certes l'Algérie, à son stade de développement actuel, ne peut pas offrir aux candidats potentiels au retour, des conditions satisfaisantes car l'option du retour suppose un niveau de développement élevé<sup>2</sup>, mais il est utile de souligner ici que ce mécanisme a réussi dans certains pays comme la Corée de Sud et Taiwan.

Ce mécanisme va représenter aux yeux des migrants un signe d'une volonté de valorisation des compétences, souvent la mobilité des compétences trouve ses explications dans l'absence d'une reconnaissance sociale. A cet effet, offrir au migrant de retour une opportunité répondant à ses aspirations est un élément incitatif pour le retour. Aussi, ce mécanisme suppose une totale suppression du caractère clientéliste du recrutement, montrer une volonté clairement affichée de mettre une transparence dans le marché de l'emploi.

#### **1.3.2. La préparation de la réinsertion professionnelle des migrants**

Ce deuxième mécanisme consiste à accorder des facilités financières aux migrants en vue de préparer leur réinsertion professionnelle et donc de susciter leur retour. Dans ce sens, la politique de gestion de la migration en Algérie doit prendre en considération les conditions à réunir pour réussir leur réinsertion professionnelle. Par exemple, les facilités en matière d'octroi de crédits peut inciter au retour, il permet aussi au migrant de réussir son insertion professionnelle. La seule limite que peut avoir ce mécanisme est celle qui nous renvoie à la temporalité du retour chez certains migrants.

---

<sup>2</sup> Gaillard and Gaillard, 2001.

# Chapitre 4 : Quelles solutions pour la maîtrise de la fuite des compétences

---

## 1.3.3. Amélioration des conditions de travail

Inverser les flux migratoires est un défi majeur pour l'Algérie. Car, dans ce monde fondé sur la globalisation du savoir, dans ce monde de concurrence féroce dans les marchés internationaux des scientifiques, le rattrapage économique et technologique sans ces compétences expatriées devient une illusion. L'option du retour nécessite la préparation des conditions favorables au retour des migrants, en effet, ceux qui ont choisi de partir au début de leurs parcours migratoires ont fui un *climat défavorable*<sup>3</sup> pour le travail, c'est le cas notamment des personnes hautement qualifiées comme les professeurs des universités et les médecins.

## 1.3.4. L'université algérienne : un monde scientifique à réinventer

Le lien entre l'université, source de production des savoirs et de la connaissance, et le développement économique et social a été étudié par plusieurs disciplines scientifiques. Aujourd'hui, la force de toute université dépend exclusivement de la performance de son système d'enseignement. Dans le contexte actuel, où on parle de société de savoir, d'économie de la connaissance, l'université occupe une place importante dans les stratégies de développement des pays développés en faisant des efforts pour améliorer les systèmes d'enseignement et par la recherche des compétences capable de développer la recherche scientifique.

La recherche et l'attraction, par les grandes puissances économiques, des compétences de Sud s'inscrit dans cette logique. Cela s'explique par le changement intervenu dans la nature de la production, ce dernier est de plus en plus dépendant de la production du savoir, de nouvelles idées notamment de *Management*. Il convient de souligner que la notion du savoir en elle-même a changé du sens à partir de la deuxième guerre mondiale. Nous voulons souligner ce changement pour montrer qu'actuellement, dans un tel contexte, l'enjeu n'est pas seulement la capacité de produire le savoir de qualité mais aussi la capacité d'avoir et de maintenir des compétences capables d'assumer la tâche de produire et de développer le savoir.

---

<sup>3</sup> Nous voulons souligner ici l'absence des moyens matériels, psychologiques et la préservation des droits sous toutes les formes de chaque personne, amélioration des infrastructures, la remise en cause des modes de fonctionnement administratifs. Cela ne pouvait se faire sans les moyens financiers ni sans volonté politique.

## Chapitre 4 : Quelles solutions pour la maîtrise de la fuite des compétences

---

Dans le cas de l'Algérie, l'université n'a pas pu jouer ce rôle, celui de la production du savoir, elle a été détournée de son objet. Cette incapacité d'accompagner les transformations de la société algérienne en premier lieu, ensuite des évolutions de l'ordre mondial s'explique par le fait qu'elle matérialise sur le terrain l'appareil idéologique de l'Etat rentier, de ce fait, *elle a participé et participe à sa manière à la reproduction de l'idéologie de la rente en oubliant de poser la question de son objet*<sup>4</sup>.

Aujourd'hui, l'université continue encore à offrir des formations comme à ses débuts, sans tenir compte des mutations en cours, sans réajuster ses objectifs et ses stratégies aux nouvelles données, d'où l'apparition de déséquilibres et de dysfonctionnements. Elle est simplement marginalisée par les pouvoirs publics, et les problèmes qu'elle endure reviennent essentiellement au manque d'intérêt que lui accordent les autorités. L'université est actuellement l'objet de toutes les critiques autant par ses propres acteurs (enseignants, étudiants) que ceux extérieurs (médias, monde du travail, société). En effet tout le monde s'accorde à reconnaître que l'université est en crise<sup>5</sup>.

Cette atmosphère défavorable pour le travail explique le départ d'un nombre important d'enseignants et d'étudiants vers les pays développés. Dans ce contexte, l'idée de retour de nos expatriés établis à l'étranger ne peut être rendue une réalité sauf avec le renversement de la situation actuelle. Pour inciter les compétences algériennes au retour il faut une réforme radicale de l'université et de son système d'enseignement. Comme priorité, il faut revoir en premier lieu la démarche de gouvernance de l'université, aussi, assurer un environnement propice pour le travail, valoriser l'enseignant et assurer une formation de qualité pour les étudiants peut constituer un élément incitatif au retour, car le migrant établi à l'étranger en famille pense à l'avenir de ses enfants.

Une autre variable à ne pas négliger, la recherche scientifique, pour faire revenir ces compétences, garder en place celles qui n'ont pas quitté le pays, il faut élaborer une stratégie claire avec des objectifs bien définis pour développer la recherche scientifique en lui donnant de bonnes perspectives d'avenir. Cependant, le premier obstacle d'une telle proposition est

---

<sup>4</sup> Rachid BENDIB : L'Etat rentier en crise, éléments pour une économie politique de la transition en Algérie, Office des publications universitaires, 2006, P5.

<sup>5</sup> Boulkroune Nora : Mémoire de Magister : Le syndrome de Burnout chez les enseignants du supérieur, 2007/2008.

# Chapitre 4 : Quelles solutions pour la maîtrise de la fuite des compétences

---

celui de la nature rentière du système politique, c'est dans ce sens que la pierre angulaire de cette option nécessite une volonté politique clairement affichée.

## 1.4. Actions sur le plan international

La migration internationale des compétences pose problème lorsqu'elles deviennent permanâtes. Elle prive le pays d'origine des ressources humaines nécessaires pour son développement. Le constat qui s'impose actuellement est celui qui consiste à dire que les pays d'accueil ne peuvent pas changer leurs politiques migratoires d'attraction des compétences, cela va affecter négativement son capital immatériel nécessaire pour le développement économique et social. Pour cela, l'approche de migration retour devient une solution difficile à réaliser et impose au pays d'origine de réagir, dans le cadre de sa politique migratoire, sur le plan international en renouant avec les pays d'accueil un processus de négociation pour une gestion efficace de la migration des compétences.

Le seul moyen est d'initier une coopération efficace et que les deux parties prenantes s'engagent simultanément et de façon crédible à respecter de nouvelles règles du jeu. . L'Union européenne a le pouvoir d'initier un tel processus. Elle a aussi les moyens politiques, financiers et humains de mettre en œuvre un programme cohérent et de grande ampleur qui permettrait réellement de favoriser les transferts et le retour des migrants aux bénéfices de leur pays d'origine.

A titre illustratif, un migrant qui risque de perdre sa carte de séjour, qui rencontre des difficultés dans le transfert de son argent et qui va par la suite perdre l'opportunité de libre circulation ne va accepter de rentrer pour perdre le bien-être qu'il a réussi à réaliser dans son pays d'installation. Aussi, il est important de négocier sur la valeur de l'aide consacré au retour de ces compétences, en effet, pour que le taux de retour soit important cela doit être accompagné par une aide permettant une meilleure réinsertion du migrant lors de son installation dans le pays d'origine.

## Section02 : La notion de la diaspora

L'approche de la diaspora reflète le contraire de ce qu'appelle brain drain qui considère que l'émigration des compétences est une perte nette pour les pays d'origine. A cet effet, adopter l'approche diaspora représente une solution qui permet de bénéficier de la



## Chapitre 4 : Quelles solutions pour la maîtrise de la fuite des compétences

---

communauté scientifique installée à l'étranger. Ces communautés scientifiques installées à l'étranger sont vues comme une source importante de flux financiers, d'opportunités économiques, de transfert de technologies, de support politique, d'accès aux marchés, de promotions du commerce, de tourisme et d'image des pays source.

Aujourd'hui, le défi majeur des pays d'origine est d'identifier une démarche efficace de mobilisation de ces compétences expatriées et tirer profit du capital humain qu'ils enrichissent dans les pays d'installation. Dans cette section, nous allons tenter de donner les éléments théoriques pouvant rendre le concept de diaspora intelligible. L'option diaspora repose sur le concept des réseaux, ces derniers sont exprimés par l'ensemble des contacts qu'entretiennent les différents acteurs ou groupes.

Les liens entre ces compétences se tissent par des regroupements dans des structures organisées, comme par exemple les liens des professionnels de la santé hautement qualifiés qui peuvent apporter une aide importante pour le développement du pays d'origine. Les rapports entre la diaspora et le pays d'origine peuvent être de façon informelle, comme les rencontres individuelles entre un expatrié et son collègue resté dans le pays d'origine, d'une part et de façon formelle par une collaboration gouvernement-organisation d'expatriés en organisant des conférences et des journées d'études. Cette démarche permet dans les deux cas de rapprocher le pays d'origine du pays d'accueil en échangeant des informations, des connaissances.

### 2.1. Définition de la diaspora

Le problème définitionnel est une constante de l'étude des diasporas<sup>6</sup>. Le terme diaspora compte plusieurs définitions qui se varient et se recoupent entre elles. Cependant, toutes ces définitions ont un trait commun, celui de la dispersion. Deux catégories de définition ont été identifiées, d'une part la définition basée sur l'exemple juif, et d'autre part la définition élaborée sur des modèles diasporiques sans que cela soit identifié à un modèle précis. Pour la première approche de définition, elle est centrée sur le modèle juif et a évolué vers de nouvelles définitions attribuant ce nom de diaspora à d'autres peuples.

---

<sup>6</sup> Jean Baptiste Meyer : Diasporas : concepts et pratiques, chapitre 3, IRD édition 2003.  
[http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins\\_textes/divers10-04/010047986.pdf](http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers10-04/010047986.pdf)

## Chapitre 4 : Quelles solutions pour la maîtrise de la fuite des compétences

---

Les définitions issues du modèle diasporique juif généralisent l'attribution du terme diaspora à tous les migrants et considèrent l'exemple juif comme le seul type diasporique de toutes les diasporas. L'handicap majeur de ce modèle de définition est qu'il n'a pas pris en considération les caractéristiques de chaque groupe ou de migrant. Il convient de noter ici qu'il y a des groupes et migrants qui ne sont pas attachés aux valeurs culturelles de leurs pays d'origine, des migrants temporaires qui, par l'idée de retour, ils s'intéressent pas au projet de construction de la diaspora. Puis, ce modèle axe son explication sur le modèle juif, ce dernier est connu par le caractère forcé de migrants juifs.

Par la suite, avec l'évolution des modèles migratoires, la définition du concept de la diaspora a connu de nouvelles définitions qui ont remis en cause la définition basée sur le modèle juif. En effet, le premier, parmi les auteurs qui ont traité la question des diasporas, qui a donné au concept diaspora une définition correspondant aux réalités migratoires d'aujourd'hui est Gabriel Sheffer. Ce dernier, dans son ouvrage(1986), *Modern Diasporas in international politics*, a livré une définition plus élaborée de ce terme en s'éloignant du modèle juif : « Les diasporas modernes sont des groupes ethniques minoritaires, issus de la migration, qui résident et agissent dans des pays d'accueil tout en maintenant des liens forts affectifs et matériels avec leurs pays d'origine-leurs patries ».

La deuxième approche définitionnelle de la diaspora est celle qui est basée sur des modèles particuliers. Cette approche considère la diaspora comme étant un phénomène indissociable du caractère de la multipolarité migratoire et l'interpolarité des relations. L'apport de cette approche en comparaison à la première se résume dans ce critère morphologique de multipolarité et d'interpolarité. Dans ce contexte, la relation entre les migrants est importante pour constituer une diaspora. Aussi, cette approche met l'accent sur la nécessité d'une interdépendance entre les différents groupes installés dans différents pays d'accueil, la constitution d'une diaspora, selon cette approche ne se limite pas à un seul groupe installé dans un seul pays d'accueil.

Dans notre travail nous avons opté pour la définition suivante : « Le terme *diaspora* signifie « *dispersion* », en grec signifie spora, à l'origine ce terme de diaspora était utilisé pour désigner l'émigration des savants grecs expatriés et diffusant dans le monde la culture hellénique. Le concept a été réemployé par la suite pour illustrer la « dispersion des juifs »

# Chapitre 4 : Quelles solutions pour la maîtrise de la fuite des compétences

---

dans le monde. Le recours à la notion de la diaspora datait des années 1980 pour désigner toute communauté nationale émigrante dont le projet migratoire s'inscrit dans la durabilité, même si ce phénomène peut montrer une circulation entre le pays d'accueil et le pays d'origine, tout en gardant des liens avec le pays d'origine ».

## 2.2. Les différentes caractéristiques des membres de la diaspora

A partir de la définition que nous avons adoptée nous pouvons dégager certaines caractéristiques des groupes de la diaspora. Alors, les membres d'une diaspora se caractérisent par :

- ✓ Un ensemble de compétences de même pays d'origine mais qui sont installées dans différents pays d'accueil de manière définitive ou permanente.
- ✓ Les membres de la diaspora se caractérisent par l'existence d'un fort sentiment au pays d'origine.
- ✓ Le maintien des liens solides de nature différente avec le pays d'origine.
- ✓ La conscience diasporique.
- ✓ Motivation et possibilité de contribuer au développement du pays d'origine
- ✓ Présence des réseaux diasporiques qui assurent divers transferts entre le pays source et la diaspora.

## 2.3. Le rôle des réseaux migratoires dans la dynamique de la diaspora

La diaspora se caractérise par une configuration en réseaux. Ces derniers, tout en dépassant le cadre frontalier définissent l'identité d'une diaspora. Cette identité non territorialisée constitue le produit de ces réseaux constitués par les migrants installés dans divers pays d'accueil. De ce fait, la notion de réseau est indissociable de la diaspora, il ne peut y avoir existence de diaspora sans ces réseaux.

La dynamique de la diaspora est le produit des liens que tissent les migrants entre eux et le pays d'origine. *« Il convient de noter les capacités nouvelles, souvent inédites, offertes par les technologies de l'information, des communications et des transports (fréquence, instantanéité et multilatéralité, toutes qualités traditionnellement dévolues aux rapports de proximité), qui s'étendent aujourd'hui aux liens de longue distance. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication constituent bien souvent l'élément*

## Chapitre 4 : Quelles solutions pour la maîtrise de la fuite des compétences

---

*structurant de l'espace diasporique. Ces dédias sont donc bien plus que de simples instruments d'expression d'une identité diasporique préexistante : on peut dire aujourd'hui que cet environnement sociotechnique est constitutif des diasporas, dont ils rendent possible l'existence* »<sup>7</sup>. Ces liens entre les migrants et les groupes de migrants dans différents pays d'installation constituent l'une des caractéristiques les plus importantes de la diaspora. Des auteurs, comme Prévélakis, considère ces réseaux comme un des éléments fondamentaux de la survie de la diaspora ; c'est par ces liens tissés que la communauté installée à l'étranger a pu combattre le problème d'assimilation.

En plus de la capacité de constituer une diaspora pour garder les valeurs de la société d'origine, une diaspora à travers ces liens diasporiques elle permet d'influencer les normes de vie tant dans le pays d'accueil que dans le pays d'origine. Pour le pays source, cette influence peut être représentée par l'ensemble des changements induits dans les valeurs sociales et comportement organisationnels de la société. Aussi, la diaspora contribue dans le pays d'accueil à la diffusion des traditions et des valeurs culturelles, comme illustration, on peut citer l'exemple de la cuisine chinoise, Italienne, notamment aux USA.

### 2.4. Typologie des diasporas

Les communautés installées dans les différents pays d'accueil présentent des formes diverses en matière du type de migration dont sont issues et de leurs organisation. Une classification, pour qu'elle soit claire, elle a besoin de caractériser les formes d'émigration, la diaspora ne peut être que le produit d'une migration définitive pouvant donner une nouvelle identité aux expatriés, celle qui correspond au concept, récemment connu, de société civile internationale. Pour donner une classification claire de ces communautés diasporiques, nous allons nous prendre en considération le critère d'organisation. Alors, on peut identifier deux types de diasporas : *Les diasporas à maturités* et *les diasporas émergentes*.

---

<sup>7</sup> Rémi Barré, Valeria Hernandez, Jean Baptiste Meyer, Dominique Vinck : Diaspora scientifique, comment les pays en développement peuvent-ils tirer parti de leurs chercheurs et de leurs chercheurs expatriés, IRD édition, Paris 2003.

# Chapitre 4 : Quelles solutions pour la maîtrise de la fuite des compétences

---

## 2.4.1. Les diasporas à maturité

Les diasporas à maturité sont des communautés ethniques bien organisées dans le pays d'accueil. Elles se caractérisent par la présence tant des réseaux primaires que secondaires<sup>8</sup>. L'existence de ces liens contribue au renforcement et la consolidation du groupe et l'agglomération des ressources, ce qui permet d'apporter une contribution importante pour le développement du pays d'origine à travers ces réseaux qui connectent d'une part, les expatriés séparés avec la communauté d'origine et d'autre part, la diaspora en tant que groupe avec le pays d'origine.

## 2.4.2. Les diasporas émergentes

Les diasporas émergentes sont celles qui se trouvent à des étapes intermédiaires dans leurs processus organisationnel. Elles se caractérisent par la prédominance des réseaux primaires en raison des liens forts que les expatriés ont pu garder avec le pays d'origine et très peu de structures secondaires entre les expatriés dans le pays d'accueil. Dans cette forme de diaspora, les liens entre les différents groupes installés dans différents pays d'accueil sont inexistant, il n'est y a pas de connexion entre eux. Les liens forts gardés avec le pays d'origine déterminent l'accès aux réseaux migratoires pour les personnes restées au pays qui utilisent ces contacts pour réaliser le projet migratoire. Les personnes installées à l'étranger offrent leur aide aux nouveaux arrivants qui décident de migrer vers une destination où ils ont des contacts établis.

L'arrivée dans le même pays de destination de nouveaux migrants venant du même pays d'origine conduit à l'élargissement de la communauté diasporique et à l'évolution des formes d'organisation du groupe d'origine créé dans le pays d'accueil. Ces nouvelles formes s'expriment par l'apparition des réseaux diasporiques entre les migrants (réseaux secondaires), se traduisant par de groupement de personnes venant du même pays d'origine qui sont initialement des rassemblements informels susceptibles d'évoluer vers des structures formelles. Ce type de diaspora, même s'il présente un niveau faible en matière de connexion entre les migrants dans les différents pays de destination, témoigne toutes fois des prémisses d'une évolution prometteuse pour une consolidation de la diaspora.

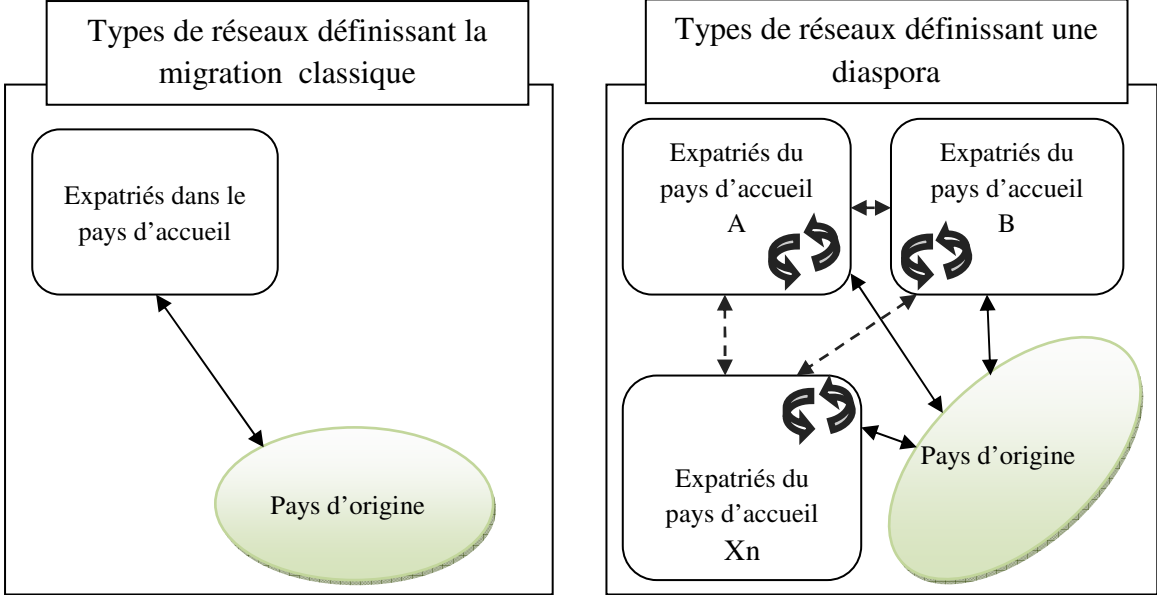
---

<sup>8</sup> Les réseaux primaires signifient la relation qui lie les migrants avec le pays d'origine  
Les réseaux secondaires signifient la relation entre les migrants installés dans le pays d'accueil.

# Chapitre 4 : Quelles solutions pour la maîtrise de la fuite des compétences

---

Figure01 : Différence entre diaspora et migration classique



# Chapitre 4 : Quelles solutions pour la maîtrise de la fuite des compétences

---

## Section03: L'option diaspora : Un partenaire clé pour le développement de l'Algérie ?

### 3.1. La notion de diaspora dans le discours des autorités algériennes

La notion de diaspora en tant option de gestion des migrations en Algérie est récente. Dans les premières décennies qui suivaient l'indépendance du pays l'Algérie a opté pour l'option du retour des compétences, c'est la vision qui encadrait à l'époque la politique migratoire algérienne, dite de « *réinsertion des émigrés* ». Cette stratégie est expliquée par le programme d'industrialisation qui implique une main d'œuvre qualifiée, le contexte de l'époque était marqué la prédominance du courant nationaliste qui considère la migration des compétences comme une perte nette pour le pays, cela explique pour quoi l'Algérie a opté pour le retour et non plus pour l'idée de faire participer ses expatriés installés à l'étranger à partir de leurs pays d'accueil.

Ce n'est qu'à partir du milieu des années 1980 et le début des années 1990 que l'Algérie a changé sa vision et son attitude par rapport à sa communauté établie à l'étranger. En effet, l'accélération d'émigration des scientifiques à partir des années 1990 a imposé au gouvernement algérien la nécessité de changer radicalement sa vision en matière de gestion de la migration hautement qualifiée. Cela s'explique par le caractère définitif des expatriés scientifiques notamment ceux installés en Amérique du Nord mais aussi par son pourcentage élevé des personnes hautement qualifiées. La diaspora nord américaine est la cause principale du revirement politique de l'Etat algérien, qui est passé d'une politique fondée sur la perspective d'un retour définitif des émigrés à une politique ciblant leur mise à contribution à partir des pays d'accueil<sup>9</sup>.

Le début des années 1990 marque une nouvelle ère de la stratégie migratoire en Algérie. Alors, Djilali Liabès ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique fut le premier qui a appelé au changement d'attitude vis-à-vis des compétences algériennes établies à l'étranger et de mettre fin aux politiques centrées sur l'option du retour. Selon le ministre Djilali Liabès, la solution réside dans la tentative de faire participer ces compétences dans le développement économique et des universités à partir de leurs pays

---

<sup>9</sup> Hocine Khefaoui : La diaspora algérienne en Amérique du Nord : une ressource pour son pays d'origine ? Rapport de recherche KARIM 2006/4.

## Chapitre 4 : Quelles solutions pour la maîtrise de la fuite des compétences

---

d'installation. Dans le discours, les autorités algériennes montrent une volonté de faire participer ces compétences dans le processus de développement du pays, le chef de l'Etat lui-même a fait plusieurs fois des appels à la diaspora nationale de s'impliquer dans le développement du pays, notamment l'université. Cependant, malgré ce regain d'intérêt pour les scientifiques établis à l'étranger les conditions nécessaires pour que ces compétences puissent participer au développement du pays ne sont pas réunies.

### 3.2. Formes d'organisation de la diaspora algérienne

Les tentatives d'organisation de la diaspora algérienne sont récentes. Cela peut être expliqué par deux raisons, l'absence d'adhésion des algériens établis à l'étranger au projet de la diaspora et leur souci d'intégration dans la société du pays d'accueil, la deuxième raison est celle qui est liée au retard accusé en matière des efforts de l'Algérie pour pousser cette communauté à s'organiser. En effet, la diaspora algérienne n'est pas bien organisée de façon permettant de bénéficier de ses avantages.

La communauté algérienne à l'étranger a connu plusieurs tentatives d'organisation. Cependant, toutes ces tentatives n'ont pas réussi à faire adhérer l'ensemble des migrants algériens à ce projet tant souhaité. Selon Hocine Khelfaoui<sup>10</sup>, la communauté algérienne installée en Amérique du Nord, dont la majorité est de catégorie hautement qualifiée, a connu deux grandes tentatives visant à créer une organisation regroupant tous les algériens d'Amérique du Nord. Ces tentatives ont échoué en raison des conflits qui surgissent à chaque fois qu'il y ait tentative de créer une organisation.

La première tentative est celle de la création de « *la Maison Algérie* ». Ce projet visait l'unification de la communauté algérienne n'a pas gagné l'adhésion de toute la communauté algérienne installée en Amérique du Nord, au contraire, elle n'a montré aucune importance à ce projet, elle s'est concentré sur les questions locales qui relèvent son quotidien. Ce constat démontre que l'idée de se constituer en communauté n'est pas encore valorisée pour qu'il y ait des projets de développement commun avec la communauté nationale. Cette situation s'explique par un clivage entre une diaspora qui cherche à régler ses problèmes de tous les jours et une élite, consciente des enjeux de la diaspora pour le développement du pays d'origine et qui s'intéressent aux grands projets.

---

<sup>10</sup> Hocine Khelfaoui, Idem



## **Chapitre 4 : Quelles solutions pour la maîtrise de la fuite des compétences**

---

La deuxième tentative d'organisation des algériens d'Amérique du Nord est celle de la création de l'association unitaire sous le nom de « *Coopérative des Algériens en Amérique du Nord* » (CAAN). Cette association a fixé comme objectifs : de structurer de manière viable une communauté dispersée, d'améliorer la qualité de vie des algériens d'Amérique du Nord, prendre en charge, faciliter l'intégration et orienter les nouveaux migrants, financer le tissu associatif algérien, prendre en charge complètement les frais de rapatriement des compatriotes décédés en Amérique du Nord ou créer une école académique pour les enfants. Ce projet a été rejeté par certains acteurs de la diaspora algérienne en Amérique du Nord. Deux raisons peuvent expliquer cet échec selon Khelfaoui : la première est que les algériens d'Amérique du Nord ne veulent pas « voir grand » comme l'affirment les associations locales. La deuxième est qu'ils sont plus motivés par leur intégration à la société canadienne. L'exemple de la diaspora algérienne en Amérique du Nord peut être appliqué sur celle installée en Europe.

Même s'il n'existe pas encore des organisations regroupant l'ensemble des algériens dans leurs sociétés d'accueil la communauté algérienne à l'étranger reste bien organisée au niveau local. En effet, les algériens s'organisent dans des associations locales qui sont très actives. Comme nous l'avons souligné, la diaspora algérienne en Amérique du Nord s'intéresse beaucoup plus aux problèmes de leur quotidien. Ces associations leur permettent de régler ces problèmes concernant directement les migrants algériens. Aussi, il est important de souligner ici que ces associations activent dans divers domaines. S'il y a connexion entre ces associations et la société d'origine, ces associations peuvent jouer un rôle important dans l'échange culturel.

### **3.3. Les liens de la diaspora algérienne avec le pays d'origine**

Il est difficile de déterminer les liens que développe la diaspora algérienne avec son pays d'origine du fait de la rareté des études sur cette question. La difficulté réside aussi dans la persistance des conditions défavorables qui a poussé ces compétences à fuir le pays. Le maintien de ces conditions défavorables, notamment l'absence d'une transparence et en matière de la gouvernance rend difficile un apport considérable de la diaspora pour le développement.

L'attachement fort des migrants algériens aux valeurs culturelles de l'Algérie permet le maintien des liens avec le pays d'origine. Aussi, la diaspora algérienne entretient des liens

## **Chapitre 4 : Quelles solutions pour la maîtrise de la fuite des compétences**

---

de solidarité très forts avec la société d'origine. Ces liens se manifestent dans des actions visant l'aide et le soutien de la société d'origine comme les actions menées lors du tremblement de terre qui a frappé la région de Boumerdès. En générale, les liens les plus importants entre la diaspora et le pays d'origine sont ceux gardés avec les familles restées en Algérie et les collègues. Les liens avec la famille restée en Algérie deviennent plus importants qu'avant l'émigration du fait de la nostalgie. Beaucoup de migrants découvrent ces liens, notamment leurs enfants, après leur émigration. Ces liens sont facilités aussi par les nouvelles technologies de la communication comme internet, téléphone. En plus de liens familiaux, les migrants gardent le contact avec leurs anciens collègues de travail et leurs amis du voisinage. Ces différents liens témoignent de la volonté des migrants de garder contact avec leur pays d'origine.

### **3.4.Outils de mobilisation de la diaspora algérienne**

L'option de diaspora est une stratégie significative. Les ressources intellectuelles dont elle dispose une diaspora constitue un levier très important pour le développement du pays d'origine. Dans le contexte algérien, pour mobiliser la diaspora algérienne pour le développement économique et social du pays, il faut que, en plus des membres de la diaspora eux même qui doivent s'organiser, l'Algérie mette en œuvre des instruments adéquats pour mobiliser ces compétences au service de l'économie nationale. Nous allons essayer de présenter ici quelques outils de mobilisation que nous avons jugés efficace pour inciter la diaspora algérienne à la coopération avec la communauté nationale dans le processus de développement du pays.

#### **3.4.1. Constituer une base de données**

Avant toute démarche de mobilisation de la diaspora, il convient de constituer une base de données sur les compétences algériennes installées à l'étranger afin de cibler leurs possibilités et potentialités d'actions en faveur du développement du pays. Pour ce faire, il est primordial de collecter des données sur les membres de la diaspora algérienne, il consisterait de collecter des données quantitatives et qualitatives concernant principalement :

- Leur champ d'intervention professionnelle
- Leurs qualifications

## **Chapitre 4 : Quelles solutions pour la maîtrise de la fuite des compétences**

---

- Leur conception vis-à-vis d'une éventuelle implication de leur part dans le développement du pays

Cela facilitera l'échange entre la diaspora et les compétences restées en Algérie, notamment en ce qui concerne l'université, identifié une liste de professeurs expatriés contribue de façon efficace à l'échange des informations et de connaissances.

### **3.4.2. Mise en relation de la diaspora avec la stratégie de développement**

La mise en relation de ces compétences scientifiques établies à l'étranger avec la stratégie de développement algérienne nécessite l'élaboration d'une stratégie de coopération bien définie et visible entre l'Algérie et la diaspora. Cette stratégie doit prendre en considération les actions à mener pour faire participer les compétences de la diaspora algérienne dans le processus de développement du pays avec succès.

Il s'agit d'un pacte de partenariat entre l'Algérie et la diaspora dont les deux parties s'engagent à relever ensemble les défis de l'économie algérienne. Du côté des membres de la diaspora, ces derniers doivent travailler dans le sens d'une organisation efficace de la diaspora, et du côté algérien, les autorités doivent mettre en place des mécanismes et des outils permettant à la diaspora de contribuer au développement du pays efficacement. Pour mobiliser les compétences de la diaspora au service du développement de l'Algérie il convient de mettre en place un climat favorable pour la coopération. Nous allons présenter ici quelques outils facilitant la mise des compétences algériennes installées à l'étranger au service du développement du pays.

#### **3.4.2.1. Associer les chercheurs de la diaspora dans des projets de recherche et développement**

Pendant la rencontre qui a regroupé les membres de la diaspora algérienne et le ministère de l'enseignement supérieur dans le cadre d'une université d'été organisée du 07 au 12 Juillet 2012 à l'université de Khenchela, les membres de la diaspora ont exprimé leur entière disponibilité au service du développement de l'Algérie<sup>11</sup>. Dans l'objectif de bénéficier

---

<sup>11</sup> Université de Khenchela : Université d'été pour la Recherche Scientifique et la Technologie de pointe : innovation et valorisation, du 07 au 12 2012. <file:///C:/Users/ets%20sarri/Desktop/Dossier%20global/Competences%20Nationales%20etranger.htm>

## **Chapitre 4 : Quelles solutions pour la maîtrise de la fuite des compétences**

---

de l'expertise des scientifiques algériens établis à l'étranger, les autorités algériennes doivent établir des liens directs entre les universités, les PME et les chercheurs de la diaspora algérienne. Il est plus qu'important de permettre aux universités algériennes de jouer leur rôle dans le développement par la recherche scientifique et l'innovation. Aussi, pour que la diaspora algérienne participe activement dans le processus du développement il faut développer des échanges scientifiques à travers l'organisation des rencontres scientifiques regroupant les membres de la diaspora avec les chercheurs restés dans le pays.

Sur le plan des moyens, la réussite de la coopération diaspora- communauté scientifique nationale dépend aussi des moyens et d'équipements existant dans les universités algériennes. Dans le même ordre d'idée, il est connu que dans les établissements de formation des pays développés, la fréquence du rythme de renouvellement des matériels didactiques et scientifiques fait que la récupération d'une bonne partie de ces matériels peut être d'un grand apport pour les établissements de formation en Algérie.

### **3.4.2.2. La valorisation et l'accompagnement des projets de la diaspora algérienne**

Les projets élaborés par la diaspora algérienne peuvent jouer un rôle important dans le développement. Cependant, une telle démarche ne pourra pas donner des résultats probants sans leur valorisation et un accompagnement efficace. L'Etat doit accompagner les porteurs de projets et les valoriser, certains membres de la diaspora estiment que le premier problème qu'ils rencontrent dans la réalisation de leurs projets réside dans l'absence de valorisation des projets. Aussi, l'environnement bureaucratique de l'administration constitue un obstacle majeur pour la diaspora, En effet, l'apport de la diaspora ne peut être significatif sauf dans le cas d'une bonne gouvernance. Certains membres de la diaspora installée aux USA, lors de la rencontre de Khenchela en 2012, ont affirmé que des secteurs leur ont accordé une « *fin de non-recevoir* ». Un tel comportement ne permet guère à la diaspora scientifique d'apporter son aide au développement du pays.

### **3.2.3. D'autres propositions de mobilisation de compétences**

#### **L'établissement d'accords interuniversitaires.**

---

## **Chapitre 4 : Quelles solutions pour la maîtrise de la fuite des compétences**

---

De tels accords sont initiés, encouragés et soutenus dans d'autres pays africains par des enseignants expatriés, dans le but de renforcer la coopération Nord-Sud, dans des domaines spécifiques, qui ne sont pas seulement liés à celui des compétences des africains impliqués. Cela peut concerner l'accueil d'étudiants avancés, la co-direction de thèses, l'envoi d'enseignants pour participer, en Algérie, à l'encadrement d'étudiants avancés. Certaines organisations internationales développent des programmes dans ce domaine. L'UNESCO et le PNUD ont mis en place un Programme de participation de talents extérieurs à des sessions de formation dans des universités des PVD.

Un tel programme, appelé Transfert of Knowledge Through Expatriate Nationals (TOKTEN) concerne tous les pays en développement, donc l'Algérie peut bénéficier de ce programme qui consiste à planifier et à organiser des missions de courte durée (un à trois mois) d'experts visiteurs, comprenant des talents de la diaspora expatriés mais aussi des professeurs et des chercheurs d'Europe, d'Amérique du Nord, d'institutions publiques ou privées, d'ONG. Ces groupes comportent une vaste représentation de mathématiciens, juristes, ingénieurs, économistes, informaticiens etc.

Ils séjournent dans les universités visitées, où ils participent à la formation des étudiants, procèdent à de fructueux échanges avec leurs collègues trouvés sur place et nouent des relations de travail et de partenariat avec eux. En Afrique, ce Programme TOKTEN a démarré avec l'Université de Bamako (Mali) et il est appelé à s'étendre à d'autres universités africaines. C'est ainsi que durant l'année académique 2000-2001, 12 missions de ce type ont été organisées au Mali.

## **Chapitre 4 : Quelles solutions pour la maîtrise de la fuite des compétences**

---

### **Conclusion**

Parler d'une solution définitive permettant d'arrêter l'émigration des compétences est une utopie. Selon les études des organisations internationales comme l'Organisation Internationale pour La Migration (OIM), ce phénomène continuera dans l'avenir notamment avec la pénurie de la main d'œuvre qualifiée dans les pays développés. Dans le contexte algérien, les propositions qui peuvent renverser ce phénomène en faisant de lui un levier de développement du pays sont en nombre de deux : Proposition de travail pour le retour des migrants et le partenariat avec la diaspora algérienne installée à l'étranger. La première proposition consiste à préparer les conditions favorables pour le retour afin de réussir la réintégration des migrants dès leur retour au pays. La deuxième consiste à élaborer une stratégie de partenariat efficace avec la diaspora.

## **Chapitre 4 : Quelles solutions pour la maîtrise de la fuite des compétences**

---

## ***Conclusion générale***



## Conclusion Générale

La migration internationale est un phénomène universel qui, au niveau de l'Afrique touche profondément l'Algérie, non seulement à cause des conditions socio-économiques défavorables pour assurer une vie décente pour les populations, mais aussi en raison de sa place géostratégique qui est considérée une passerelle entre l'Afrique et les pays développés de l'Europe Occidentale.

L'histoire d'émigration Algérienne n'est pas récente, elle remonte à l'époque coloniale. Ce n'est qu'à partir des années 1980 qu'elle a connue de nouvelles tendances sur le plan de ses formes et de son ampleur, ces nouvelles tendances sont les conséquences de la crise sociale qu'a connue l'Algérie après le deuxième choc pétrolier et la crise sociale qui en découle. En effet, l'émigration, notamment vers la France, s'est poursuivait en dépit de l'arrêt des échanges des travailleurs migrants. Elle s'est poursuivait notamment dans le cadre du regroupement familial. Avec la crise sociale et la violence politique de la décennie 1990, l'émigration algérienne a connue la tendance à la hausse des flux migratoires et la montée de la migration qualifiée.

La migration qualifiée est un phénomène mondial. Il touche de façon particulière les pays de Sud, notamment les pays africains. En effet, à l'instar des pays qui connaissent le phénomène de la migration des compétences on trouve l'Algérie. Cette dernière assiste à la migration de ses compétences, notamment, à partir des années 90. L'ampleur de ce phénomène est considérable, dans l'avenir s'il n'y a pas une politique visant à en faire face l'émigration des compétences continuera. Aussi, l'émigration qualifiée en Algérie se caractérise par sa forte présence en France et au Canada, deux destinations privilégiées pour les compétences algériennes. Le choix de ces deux destinations s'explique par les liens historiques, culturels mais aussi par la langue française en tant que langue de formation des migrants algériens.

Durant notre travail de recherche, pour répondre à notre problématique, nous avons constaté que parmi les facteurs qui poussent à l'exode des cerveaux en Algérie il y a les facteurs internes. Ces derniers, peuvent être résumés dans la dégradation des conditions socio-économiques, du travail de ces compétences, qui se sentent marginalisées et considèrent leur situation comme une injustice qu'ils ne peuvent supporter, ainsi que le manque de la reconnaissance sociale. En plus des conditions socio-économiques, la migration qualifiée Algériens s'explique par l'absence des libertés démocratiques, surtout à partir des années 90

avec la crise politique, transformée en une crise économique et sociale suite à l'application du programme d'ajustement structurel.

La migration qualifiée algérienne peut avoir comme impact ; la perte du capital humain nécessaire pour le développement économique de l'Algérie, des pertes financières et des pertes économiques. Cette situation freine le développement économique de l'Algérie, cette dernière doit impérativement mettre en place une politique migratoire favorable pour le retour des ces compétences et de maintenir ceux qui sont dans le pays. Dans notre travail nous avons proposé deux approches de solutions possibles afin d'éviter les effets négatifs de la migration des compétences.

La première approche est liée aux conditions permettant d'encourager le retour des migrants potentiels au retour. Cette option du retour, même si elle ne permet pas des retours massifs elle constitue une solution adéquate pour faire rentrer un bon pourcentage de ces compétences. Ceci nécessite un investissement considérable pour l'Algérie. Aussi, l'approche migration retour implique une préparation sérieuse des conditions de travail, socio-économique.

La deuxième est l'option de la diaspora. En effet, étant donné que le projet de retour pour la majorité des expatriés est difficile à réaliser en raison de l'absence des conditions favorables, que nous avons cité durant notre travail, la stratégie efficace pour bénéficier des compétences établies à l'étranger est celle qui consiste à élaborer une politique de coopération entre l'Algérie et la communauté scientifique établie à l'étranger. Dans ce contexte, l'Algérie doit en premier lieu coopérer avec sa communauté scientifique à l'étranger dans l'objectif de développer la diaspora algérienne, comme nous l'avons vu dans le dernier chapitre, une diaspora ne peut contribuer efficacement au développement économique du pays d'origine s'elle n'est pas bien organisée<sup>1</sup>. Du côté algérien, les autorités doivent mettre en place une stratégie permettant de préparer un climat favorable pour la réussite de cette coopération.

---

<sup>1</sup> L'exemple de la diaspora Chinoise est un exemple à reproduire en termes d'organisation en réseaux des expatriés chinois. Dans ce sens, la diaspora algérienne, pour qu'elle puisse contribuer efficacement au développement de l'Algérie, elle doit s'organisée en réseaux et développer des projets de développement qui concernent le pays d'origine, autrement dit, une diaspora qui s'occupe de ses problèmes du quotidien dans le pays d'accueil ne peut pas contribuer de manière efficace au développement de son pays d'origine.

## *Bibliographie*

## Bibliographie

### Livres

- BENDIB Rachid: L'Etat rentier en crise, éléments pour une économie politique de la transition en Algérie, Office des publications universitaires, 2006, P5.
- KOUVIBIDILA Gaston-Jonas: La fuite des cerveaux africains, le drame d'un continent réservoir, 2009, édit, L'Harmattan.

### Thèses et Mémoires

- BOULKROUNE Nora : Mémoire de Magister : Le syndrome de Burnout chez les enseignants du supérieur, 2007/2008
- MAAROUFI Sofia: Mémoire de M.Sc en science politique : Les migrations contemporaines en Amérique latine : le cas de l'Argentine, p16, Avril 2010
- TITOUICHE Rosa : L'impact des envois de fonds des émigrés sur le développement local (Cas de Larbaa ithirathen )

### Articles et rapports

- BLOOM David E. et Oded Stark, "The new economics of LaborMigration", American Economic Review, 75 (1985), p 173-178.
- BOUKLIA HASSANE Rafik: Migration pour le travail décent, la croissance économique et le développement : le cas de l'Algérie, Cahier des migrations internationales n°104, Bureau international du travail, Genève, 2010.
- BETTAR Yamina : « Les nouveaux migrants algériens des années quatre vingt-dix », Revue Hommes et migrations. Article issu du N°1244, Juillet-aout 2003 : 'Français et algériens', P 39.

<http://www.hommes-et-migrations.fr/index.php?/numeros/francais-et-algeriens/1524-Les-nouveaux-migrants-algeriens-des-annees-quat-re-vingt-dix>

- BARTOLOMEO Anna Di, Thibaut Jaulin, Delphine Perrin : Profil migratoire, Algérie, Décembre 2010, P2. <http://www.carim.org/>
- BOUKLIA-HASSANE Rafik : La migration hautement qualifiée de, vers et à travers les pays de l'Est et du Sud de la Méditerranée et d'Afrique Subsaharienne, recherche transversale, document Algérie, 2010. <http://www.carim.org/>.

- Commission économique pour l'Afrique, Bureau pour l'Afrique du Nord : Migration internationale et développement en Afrique du Nord, 2007.
- CORM Georges: Faits et méfaits de l'émigration des compétences, note d'analyse et de synthèse 2010/71. [www.carim.org](http://www.carim.org)
- DOCQUIER Frédéric: « Fuite de cerveaux et inégalités entre pays », Revue d'économie du développement, 2007/2- Vol. 21, pages 49-88. <http://www.cairn.info/revue-d-economie-du-developpement-2007-2-page-49.htm>
- DOCQUIER Frédéric et Hillel Rapport : Migration du travail qualifié et formation du capital humain dans les pays en développement : Un modèle stylisé et une revue de littérature récente, 02 Février 2006, P 10.
- DOCQUIER Frédéric: Fuite des cerveaux et inégalités entre pays, 08 novembre 2006,
- DEFOORT Cécily et Frédéric Docquier : Impact d'une Immigration « Choisie » sur La Fuite des Cerveaux des Pays d'Origine, Revue économique, 2007/3 VOL. 58, pages. 712-723.
- FUJITA Masahisa, Jacques-François THISSE : Agglomération et Marché, Cahier d'économie et Sociologie Rurales, n°58, 59, 2001.
- GAILLARD Jacques, Jean-Baptiste Meyer : Le Brain drain revisité : de l'exode au réseau.<sup>1</sup>Docquier Frédéric et Rapoport Hillel, « Migration du travail qualifié et formation de capital humain dans les pays en développement : un modèle stylisé et une revue de la littérature récente », économie internationale, 2005/4 n° 104, p 5-26. <http://www.cairn.info/revue-economie-internationale-2005-4-page-5.htm>
- GAILLARD Jacques, Anne Marie GAILLARD : Fuite des cerveaux, retours et diasporas, Futuribles, Février 1998.
- Gaillard and Gaillard, 2001.
- JANINE Dahinden, MAGDALENA Rosende, NATALIE Benelli, MAGALY Hanselmann, KARINE Lempen : Migration : genre et frontières-frontières de genre, N Q F, VOL 26, N 1,2007.
- KHEFAOUI Hocine: La diaspora algérienne en Amérique du Nord : une ressource pour son pays d'origine ? Rapport de recherche KARIM 2006/4.
- LAHLOU Mehdi : Les migrations irrégulières entre le Maghreb l'Union européenne : Evolutions récentes Rapport de recherche 2005, Institut universitaire européen
- LABDELAOUI Hocine : Les dimensions sociopolitiques de la migration hautement qualifiée en Algérie, 2010. <http://www.carim.org>

- MEYER Jean-Baptiste et Mercy Brown : Les diasporas scientifiques : nouvelle approche à la « fuite des cerveaux », P05, Juin 1999.

[http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins\\_textes/pleins\\_textes\\_6/b\\_fdi\\_49-50/010013258.pdf](http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_6/b_fdi_49-50/010013258.pdf), vu le 08/12/2013.

- MEBROUKINE Ali: La migration hautement qualifiée algérienne, Tentative d'Etiologie d'un sinistre, 2010. <http://www.carim.org>.
- MUSETTE Mohamed Saib: Algérie, Migration, marché du travail et développement, 2010.
- MUSETTE Mohamed Saib: Migration de retour en Algérie, une nouvelle stratégie en perspectives ?, rapport d'analyse, MIREM-AR2007/01, P09.
- MUSETTE M-S., Youssef Alouane, Mohamed Khachani, Hocine Abdellaoui : rapport sur les migrations et le développement au Maghreb central.
- MEYER Jean Baptiste et Valeria : les diasporas scientifiques et techniques : état des lieux
- MEYER Jean Baptiste: Diasporas : concepts et pratiques, chapitre 3, IRD édition 2003. [http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins\\_textes/divers10-04/010047986.pdf](http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers10-04/010047986.pdf)
- OCDE : Document de travail de l'OCDE : Questions sociales, emploi et migration N°79, Gérer les migrations hautement qualifiées : une analyse comparative des politiques migratoires et des enjeux des migrations dans les pays de l'OCDE, 18 Mars 2009.
- Riccardo FAINI : Migrations et transferts de fonds, impact sur les pays d'origine, 2007/2- VOL.21, P153-182, <http://www.cairn.info/revue-d-economie-du-developpement-2007-2-page-153.htm>
- Rapport de l'OCDE et Le Ministère des affaires étrangères Françaises : Mobiliser les compétences des migrants et de la diaspora en faveur du développement : quelques pistes stratégiques, Septembre 2012. [http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Rapport\\_MAE\\_OCDE\\_Migrants\\_Dvp\\_mt\\_2012\\_fr\\_BD\\_cle0a751e.pdf](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Rapport_MAE_OCDE_Migrants_Dvp_mt_2012_fr_BD_cle0a751e.pdf)
- Rapport de l'OIT : Rapport final pour la France : mesurer l'intégration ; le cas de la France. Mars 2008.
- Rapport du Haut conseil à l'intégration : Janvier 2007.
- Rapport OIM : Rapport 2010 : Etat de la migration dans le monde.
- Rapport OIM : Rapport 2011 : Etat de la migration dans le monde.

- Rapport OIM : Rapport 2013
- Rapport 2013 de l'OIM : Etat de la migration dans le monde 2013, P71.
- Rapport du conseil de l'Europe, décembre 2003
- UNESCO : La fuite des compétences en Afrique francophone, état des lieux, problèmes et approches de solutions, Paris 2004
- VERMETTE Marie-eve: Mémoire de Maitrise : Migrations Mexicaines aux Etats-Unis : Un regard historiographique, 2005,

### **Sites d'internet :**

- AMBROSETTI Elena et Giovanna TATTOLO : Le rôle des facteurs culturels dans les théories des migrations, Actes des colloques de l'AIDELF, 2008, P 3-16.  
<http://www.synergiescanada.org/journals/erudit/aidelf/2008/001490co>
- Aristide R Zolberg, « Une nation sur mesure : La politique d'immigration dans la formation des Etats-Unis ». Champ libre
- AYENSU Edwards, président du conseil scientifique et industriel du Ghana
- BOUTANG Yann Moulrier: Le capitalisme cognitif :la nouvelle grande transformation, 2007.
- Boua Si Sémien, 1999 : « Exode des intellectuels – Peut-on limiter la fuite des cerveaux en Afrique ? », Communications for Development,
- BARRE Rémi, Valeria Hernandez, Jean Baptiste Meyer, Dominique Vinck : Diaspora scientifique, comment les pays en développement peuvent-ils tirer parti de leurs chercheurs et de leurs chercheurs expatriés, IRD édition, Paris 2003.  
[http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins\\_textes/divers10-04/010031566.pdf](http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers10-04/010031566.pdf)
- CATHERINE WITHOL DE WENDEN : Les frontières de la mobilité, UNESCO, 2004.  
<http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001391/139147f.pdf>
- Catherine Wihtol de Wenden : La mondialisation des flux migratoires.  
<http://www.aedh.eu/plugins/fckeditor/userfiles/file/Asile%20et%20immigration/CWWend%20Mondialisation%20des%20flux%20migratoires.pdf>
- Conseil National Pour le Développement de la Mobilité Internationale des Etudiants, Rapport pour l'année 2003-2004, Septembre-Octobre 2004, P 10.  
[http://www.leppm.enap.ca/LEPPM/docs/Rapports\\_education/Rapport\\_7\\_education.pdf](http://www.leppm.enap.ca/LEPPM/docs/Rapports_education/Rapport_7_education.pdf),  
vu le 09/12/2013

- Detragiache (1999) in : Enda, Environnement et développement du Tiers Monde : Mobilisation des diasporas qualifiées au profit du développement de leur pays d'origine, étude diagnostique, Paris, Octobre 2005.
- Dr LODE Van Outrive : La politique restrictive et prohibitive d'immigration en Europe, 1998, P 300. <http://rs.sqdi.org/volumes/11.1 - outrive.pdf>
- GARSON Jean-Pierre et Anaïs Loizillon : L'Europe et les migrations de 1950 à nos jours : Mutations et enjeux, Janvier 2003.  
<http://www.oecd.org/fr/migrations/mig/15923784.pdf>
- KELLY Tran, JENNIFER Kaddatz et PAUL Allard : Les Sud-asiatiques au Canada : L'unité par la diversité, Statistiques Canada-N11-008 au catalogue, Automne 2005.
- LAHOUARI Addi : Communication adressée à l'université d'été du CNES, 2006 ;
- Les Européens dans le peuplement de la terre, Séquence 1, p12  
<http://www.academie-en-ligne.fr/Ressources/7/HG20/AL7HG20TDPA0111-Sequence-01.pdf>
- Les dossiers de la mondialisation : Mondialisation et migrations internationales, n°5- Novembre-Décembre 2006, [www.rdv-mondialisation.fr](http://www.rdv-mondialisation.fr).
- LELUC Gilles, La lettre formation ; cahier bimestriel n2, Janvier-Février 2007.
- LOITRON Matthieu en collaboration avec Michael CHEylan, Mai 2006 :  
<http://www.capafrique.org>
- Ibrahima Amadou Dia, Global Migration Perspectives : Déterminants, enjeux et perceptions des migrations scientifiques internationales africaines : le Sénégal, N°32, Avril 2005. <http://www.gcim.org>
- Ibrahima Amadou : Déterminants, enjeux et perceptions des migrations scientifiques internationales Africaines : Cas du Sénégal
- OCAMPO José Antonio, Juan Martin : Mondialisation et développement, Un regard de l'Amérique Latine et des Caraïbes, Avril 2005, P 110.
- PICHE Victor: Les fondements des théories migratoires contemporaines.  
[http://oppenheimer.mcgill.ca/IMG/pdf/Piche\\_-Les\\_fondements\\_des\\_theories\\_migratoires\\_contemporaines\\_-\\_2013.pdf](http://oppenheimer.mcgill.ca/IMG/pdf/Piche_-Les_fondements_des_theories_migratoires_contemporaines_-_2013.pdf)
- Parthasarathi Ashoka: Cerveaux : fuite ou circulation ?
- Septième Forum pour le développement de l'Afrique, agir face aux changements climatiques pour promouvoir un développement durable en Afrique : Science,



technologie, innovation et renforcement des capacités face aux changements climatiques, document de travail N10.

- VERCELLONE Carlo : Sens et enjeux de la transition vers le capitalisme cognitif : une mise en perspective historique, Octobre 2004.

## *Table des matières*

## Table des matières

Introduction générale.....	1
Chapitre 01: Théories et tendances contemporaines des migrations internationales...	9
Section 1 : Définition et Histoire de la Migration Internationale.....	10
1.1 Définition de migration internationale.....	10
1.2 L'histoire de la migration internationale.....	10
1.2.1 Les migrations des grandes découvertes à partir du XV et XVI siècles.....	11
1.2.2 Les Migrations d'après 1945.....	11
2. Théories de la migration internationale.....	12
2.1 La Théorie Néoclassique.....	12
2.2 Théorie de la Nouvelle Economie de Travail.....	13
2.3 La Théorie du Double Marché du Travail.....	15
2.4 La Théorie du Système Mondial.....	16
2.5 La théorie systémique des migrations internationales.....	17
3. Typologie des Migrations internationales.....	18
3.1 Migration permanente ou définitive.....	19
3.2 Migrations Temporaire.....	19
3.3 Migrations pendulaires ou circulaires.....	19
3.4 Les migrations clandestines.....	20
Section 2 : Présentation de la géographie migratoire.....	23
2.1 Les zones de départ.....	23
2.1.1. L'Asie.....	23
2.1.2. L'Afrique.....	24
2.1.3. Le Moyen Orient.....	24
2.1.4. L'Amérique centrale.....	25
2.1.5. Les pays de l'Europe Centrale et Orientale :.....	26
2.2. LES PRINCIPALES ZONES DE TRANSIT.....	26
2.3. LES PRINCIPALES ZONES DE DESTINATIONS :.....	26
2.3.1. L'Amérique de Nord.....	27
2.3.2. L'Europe Occidentale.....	27

2.3.3. Les pays pétroliers du Golfe .....	28
Section 3 : Mondialisation et Migration Internationale .....	29
3.1. La mondialisation comme catalyseur des mouvements migratoires .....	29
3.2. L'essor des flux migratoires à partir des années 80 .....	30
3.3. L'ampleur de la migration internationale dans le monde.....	31
3.4. La mobilité internationale des personnes: entre refoulement et mobilité imposée .....	32
Section 4 : Les migrations scientifiques internationales, la transition vers l'économie fondée la connaissance : De la conception prolétarienne de la main d'œuvre à la conception cognitive.....	33
4.1 Le capitalisme en transformation : continuité ou rupture ? .....	33
4.2 Enjeux de la recherche scientifique dans le contexte du capitalisme cognitif .....	34
4.3. L'emploi dans le contexte d'une économie fondée sur la connaissance .....	35
Chapitre 02: Les migrations scientifiques internationales Sud-Nord : de la traite négrière à la traite scientifique.....	37
Section 1 : Migration Internationale des Scientifiques : Quelques données élémentaires.....	38
Migration internationale de scientifiques : signification et origine du phénomène..	38
1.2. La Migration Internationale des Scientifiques : Une question controversée .....	39
1.3. Il y a peu de Données Fiables Sur La mobilité des Scientifiques .....	41
1.4. L'ampleur de la migration internationale dans le monde.....	42
Section 2 : Les migrations scientifiques internationales Sud-Nord: De la colonisation à une mondialisation migratoire de type Nord Américain.....	43
2.1. Les migrations scientifiques internationales Sud-Nord : Un nouveau système de domination .....	44
2.2. Les Caractéristiques des migrations scientifiques internationales Sud-Nord ....	45
2.3. Les Secteurs les plus touchés .....	46
2.4. La migration de scientifiques Sud-Nord : s'agit-il d'une fuite ou de mobilité de compétences ? .....	46
2.5. La migration de scientifiques Sud-Nord : s'agit-il d'une fuite ou de mobilité de compétences ? .....	46
2.6. Les principales Destinations des Scientifiques de Sud.....	48
Section 3 : Les Déterminants et effets des Migrations Scientifiques Sud- Nord.....	49
3.1. Les cause de la Migration de Scientifiques Sud-Nord .....	49

3.1. 1. Les facteurs Push.....	49
3.1.1.1. De mauvaises conditions de vie et de travail.....	50
3.1.1.2. Le Chômage .....	50
3.1.1.3. Inadaptation des diplômés d'universités avec les besoins locaux .....	50
3.1.1.4. Le faible investissement dans les nouvelles technologies .....	51
3.1.1.5. L'absence de la reconnaissance sociale .....	51
3.1.2. Les Facteurs « Pull » ou d'attraction .....	51
3.2. Les Effets des Migrations Scientifiques Sud-Nord.....	52
Section 4 : Caractéristiques et présentation des politiques migratoires des pays d'accueil.....	55
4.1. Caractéristiques des politiques migratoires des pays d'accueil .....	55
4.1.1. Les politiques migratoires : des solutions contrastées face aux nouvelles données des migrations internationales .....	55
4.1.2. La cohésion des politiques migratoires avec les besoins du marché de l'emploi .....	56
4.1.3. Un traitement de plus en plus restrictive pour la main d'œuvre non qualifiée : .....	56
4.2. Présentation des politiques migratoires des trois pôles de la triade.....	57
4.2.1. La politique Migratoire de l'Union Européenne .....	57
4.2.2. La politique migratoire de l'Amérique de Nord .....	59
4.2.3. La politique Migratoire du Japon .....	59
Chapitre 03: Migration qualifiée en Algérie .....	63
Section 1: Etat des lieux de l'émigration des compétences .....	63
1.1. Ampleur du phénomène .....	63
1.2. Statistiques migratoires en Algérie et recensement de 2008 : .....	64
1.2.1. Statistiques des pays d'accueil .....	65
1.2.1.1. Les migrants algériens selon les statistiques françaises .....	65
1.2.1.2. Le Canada : La destination de l'élite hautement qualifiée.....	65
1.3. Les binationaux et bi-résidents, un phénomène émergent .....	66
1.4. La Sélection Des Destinations .....	67
1.5. Evolution Temporelle De La Migration Qualifiée .....	68
1.5.1. Le contexte économique et politique de la migration qualifiée en Algérie .....	68
Section 2: Les Déterminants Du Brain Drain .....	70

2.1. Analyse des déterminants de l'émigration qualifiée en Algérie .....	70
2.1.1. <i>La dégradation de la situation socioculturelle des élites intellectuelles à partir des années 80</i> .....	70
2.1.2. Les raisons d'accélération du processus de la migration des compétences algériennes .....	73
2.2. Le poids des politiques migratoires des pays d'accueil .....	76
Section 3: Les effets d'émigration de compétences algérienne sur le développement économique en Algérie .....	77
3.1. L'effet d'émigration de compétences algériennes sur le développement économique selon l'approche de Bhagwati .....	78
3.2.. La nouvelle littérature des effets des migrations scientifiques (compétences) : la mobilité de compétences et l'option de gagnant/gagnant .....	79
3.2.1. Transferts de fonds et développement : quel effet ?.....	79
3.2.1.1. Importance des transferts .....	80
3.2.1.2. Affectation des transferts .....	82
3.2.1.3. Impact des transferts sur l'économie Algérienne .....	83
3.2.2. La Formation du Capital Humain, émigration de compétences : Quels effets ? .....	84
3.2.2.1. La notion du brain gain et l'émigration de compétences algériennes .....	84
3.2.2.2. La migration des compétences algériennes : Une solution pour le brain waste .....	85
3.2.2.3. Le retour des compétences expatriées : une source du capital humain .....	87
3.2.2.3.1. Les Déterminants de la migration de retour .....	87
3.2.2.3.2. La Migration de Retour : Une option pour remédier au phénomène de la fuite de cerveaux.....	88
3.3. Ampleur de la migration retour en Algérie .....	89
Chapitre 4: Quelles solutions pour la maîtrise de la fuite des compétences.....	93
I. Proposition De L'impôt Sur La Fuite De Cerveaux : La Taxe De Bagwati .....	93
II. L'émigration des compétences en Algérie : quelles approches de solutions ?.....	96
Section 1 : L'approche de la migration retour .....	96
1.1. La politique migratoire Algérienne : une série de réformes et d'échecs.....	96
1.2. Réformes institutionnelles, libertés publiques et retour des compétences .....	97

<b>1.3. Mécanismes favorisant le retour des compétences expatriées .....</b>	<b>98</b>
<b>1.3.1. Le recrutement des migrants hautement qualifiés .....</b>	<b>98</b>
<b>1.3.2. La préparation de la réinsertion professionnelle des migrants .....</b>	<b>99</b>
<b>1.3.3. Amélioration des conditions de travail.....</b>	<b>99</b>
<b>1.3.4. L'université algérienne : un monde scientifique à réinventer .....</b>	<b>99</b>
<b>1.4. Actions sur le plan international .....</b>	<b>100</b>
<b>Section 02 : La notion de la diaspora .....</b>	<b>102</b>
<b>2.1. Définition de la diaspora.....</b>	<b>102</b>
<b>2.2. Les différentes caractéristiques des membres de la diaspora .....</b>	<b>104</b>
<b>2.3. Le rôle des réseaux migratoires dans la dynamique de la diaspora .....</b>	<b>104</b>
<b>2.4. Typologie des diasporas .....</b>	<b>105</b>
<b>2.4.1. Les diasporas à maturité .....</b>	<b>106</b>
<b>2.4.2. Les diasporas émergentes .....</b>	<b>106</b>
<b>Section 03 : L'option diaspora : Un partenaire clé pour le développement de l'Algérie ?</b>	
.....	<b>108</b>
<b>3.1. La notion de diaspora dans le discours des autorités algériennes .....</b>	<b>108</b>
<b>3.2. Formes d'organisation de la diaspora algérienne .....</b>	<b>109</b>
<b>3.3. Les liens de la diaspora algérienne avec le pays d'origine .....</b>	<b>110</b>
<b>3.4. Outils de mobilisation de la diaspora algérienne .....</b>	<b>111</b>
<b>3.4.1. Constituer une base de données.....</b>	<b>111</b>
<b>3.4.2. Mise en relation de la diaspora avec la stratégie de développement .....</b>	<b>112</b>
<b>3.4.2.1. Associer les chercheurs de la diaspora dans des projets de recherche et</b>	
<b>développement .....</b>	<b>112</b>
<b>3.4.2.2. La valorisation et l'accompagnement des projets de la diaspora algérienne</b>	
.....	<b>113</b>
<b>3.5. D'autres propositions de mobilisation de compétences .....</b>	<b>113</b>
<b>3.5.1. L'établissement d'accords interuniversitaires .....</b>	<b>113</b>
<b>Conclusion générale .....</b>	<b>115</b>

## *Annexes*



- **Tableau B. Répartition des émigrés algériens par niveau d'éducation, année de référence 2000.**

	Primaire		Secondaire		Tertiaire	
	Nombre	(%)	Nombre	(%)	Nombre	(%)
<b>Pays de destination</b>	348.527	63,2	136.441	24,7	66.927	12,1
France	17.140	70,0	4.300	17,6	3.060	12,5
Espagne	7.105	61,4	2.389	20,7	2.072	17,9
Belgique	6.797	59,6	3.236	28,4	1.373	12,0
Italie	2.770	31,3	2.378	26,9	3.696	41,8
Grande-Bretagne	1.486	14,2	3.403	32,5	5.591	53,3
Etats-Unis	2.295	13,2	4.410	25,3	10.730	61,5
Canada	348.527	63,2	136.441	24,7	66.927	12,1

Source : OCDE-DIOC et INSEE.

- **Tableau C. Part des facteurs de production dans l'explication de la croissance économique en Algérie (en %)**

Périodes	PTF	Capital physique	Travail	Capital Humain
1965-1970	3,9	2,2	0,3	5,0
1970-1975	-1,3	7,1	3,3	9,1
1975-1980	-4,6	10,3	6,8	14,8
1980-1985	-2,3	5,3	3,5	9,0
1985-1990	-4,2	3,0	1,4	8,5
1990-1995	-4,3	1,0	3,5	9,0
1995-2000	-1,8	1,3	4,7	8,7
1965-2000	-2,1	4,5	3,4	8,5

Source: FMI, Algeria Country Report. Mars 2003. Selected Issues and statistical Appendix.

- **Tableau D. Relation entre salaire et niveau d'éducation**

Nation	Inférieur au secondaire	Second cycle du secondaire	Supérieur court	Supérieur Long
Allemagne	80	100	116	163
Corée	80	100	113	142
Etats-Unis	69	100	122	192
France	84	100	133	174
Portugal	58	100	146	202
Royaume-Uni	68	100	124	181

Source : Gurgand, Marc. 2006. Économie de l'Éducation, La Découverte, Repères, Paris, P 35

- **Tableau E. Classement des piliers de la compétitivité basée sur l'économie de la connaissance, une échelle de 134 pays**

<b>Classement sur une échelle de 134 pays de la qualité des institutions</b>	
<b>Institutions et Gouvernance</b>	<b>Algérie</b>
Droit de propriété	115
Protection des droits intellectuels	120
Transparence dans l'établissement des politiques gouvernementales	112
Audit et normes comptables	125
<b>« Marché de travail et système financier »</b>	
	<b>Algérie</b>
Relation paie et productivité	<b>132</b>
Utilisation des talents et fuite des cerveaux	<b>123</b>
Sophistication du marché financier	<b>130</b>
Soundness of banks	<b>134</b>
<b>Education</b>	
	<b>Algérie</b>
Qualité de l'éducation primaire	<b>103</b>
Taux de scolarisation primaire	<b>50</b>
Taux de scolarisation secondaire	<b>78</b>
Taux de scolarisation tertiaire	<b>80</b>
Qualité du système éducatif	<b>122</b>
<b>« Capacité d'absorption technologique »</b>	
	<b>Algérie</b>
Disponibilité et utilisation des technologies récentes	<b>117</b>
Agressivité technologique des entreprises	<b>128</b>
Cadre juridique des TIC	<b>112</b>
IDE et transfert technologique	<b>125</b>
<b>« Efficience du marché des biens modernité industrielle »</b>	
	<b>Algérie</b>
Quantité de l'offre nationale	<b>113</b>
Qualité de l'offre nationale	<b>130</b>
Niveau du développement des Clusters	<b>120</b>
<i>Value chain breadth</i>	<b>132</b>
Nature de l'avantage compétitif	<b>130</b>
Sophistication du processus de production	<b>122</b>
<b>Table</b>	
	<b>Algérie</b>
Capacité d'innover	133
Qualité des institutions de la recherche scientifique	108
Dépense en R&D	116
Collaboration entre l'universitaire en les entreprises	124
Acquisition des produits technologique par l'Etat	118
Disponibilité des scientifiques et des ingénieurs	41

Source : Construit à partir des données du Rapport du Forum Economique Mondial 2009

## Emigration africaine à destination de la zone OCDE

Group of origin	Emigration structure In thousand			High-skilled by destination			Labor force structure In thousand			Emigration rates	
	YEAR 2000	Total emigrants	High-skilled emigrants	Share of high-skilled	In selective countries (in %)	In EU15 countries (in %)	In the rest of OECD (in %)	Total Labor force	High-skilled Labor Force	Share of high-skilled	Total
<i>World</i>	59,022	20,403	35%	73%	21%	6%	3,187,233	360,614	11%	1.8%	5.4%
<i>High-income countries</i>	19,206	7,547	39%	68%	24%	8%	666,246	200,607	30%	2.8%	3.6%
<i>Developing countries</i>	38,083	12,576	33%	76%	19%	5%	2,520,987	160,008	6%	1.5%	7.3%
<i>Low-income countries</i>	6,544	2,948	45%	77%	21%	1%	898,768	36,332	4%	0.7%	7.5%
<i>Lower medium-income countries</i>	17,053	6,089	36%	77%	17%	6%	1,298,233	76,981	6%	1.3%	7.3%
<i>Upper-medium-income countries</i>	14,486	3,539	24%	75%	20%	5%	323,987	46,694	14%	4.3%	7.0%
<i>Least developed countries</i>	2,510	853	34%	69%	29%	2%	245,974	5,635	2%	1.0%	13.1%
<i>Landlocked developing countries</i>	1,271	470	37%	63%	33%	4%	129,988	8,892	7%	1.0%	5.0%
<i>Small developing islands</i>	4,001	1,504	38%	90%	9%	1%	24,979	2,041	8%	13.8%	42.4%
<i>Large developing countries (&gt;40M)</i>	19,828	6,926	35%	82%	13%	5%	2,050,014	117,433	6%	1.0%	5.6%
<i>Africa</i>	4,497	1,388	31%	51%	46%	3%	298,112	11,896	4%	1,5%	10,4%
YEAR 1990	Total emigrants	High-skilled emigrants	Share of high-skilled	In selective countries (in %)	In EU15 countries (in %)	In the rest of OECD (in %)	Total Labor force	High-skilled Labor Force	Share of high-skilled	Total	Skilled
<i>World</i>	41,845	12,462	30%	76%	17%	7%	2,369,431	209,225	9%	1.6%	5.0%
<i>High-income countries</i>	18,165	5,613	31%	74%	17%	9%	586,069	139,458	24%	3.0%	3.9%
<i>Developing countries</i>	19,402	5,804	30%	79%	17%	4%	1,783,362	69,767	4%	1.1%	7.7%
<i>Low-income countries</i>	3,454	1,267	37%	77%	21%	1%	677,539	21,291	3%	0.5%	5.6%
<i>Lower medium-income countries</i>	8,740	2,883	33%	81%	14%	5%	938,974	34,948	4%	0.9%	7.6%
<i>Upper-medium-income countries</i>	7,208	1,654	23%	77%	19%	4%	166,848	13,528	8%	4.1%	10.9%
<i>Least developed countries</i>	1,384	373	27%	70%	29%	2%	185,034	3,092	2%	0.7%	10.8%
<i>Landlocked developing countries</i>	444	150	34%	69%	29%	3%	73,330	1,613	2%	0.6%	8.5%
<i>Small developing islands</i>	2,595	866	33%	91%	9%	1%	19,371	1,059	5%	11.8%	45.0%
<i>Large developing countries (&gt;40M)</i>	9,312	2,890	31%	83%	13%	4%	1,430,178	50,707	4%	0.6%	5.4%
<i>Africa</i>	2,911	652	22%	52%	45%	3%	227,338	5,842	3%	1,3%	10,0%

*Note: Immigrants and labor force correspond to individuals aged 25 or older.*

*Source: Author's calculations based on Docquier and Marfouk (2006).*

**Annexe**  
**Les USA, Principale destination**  
**des cerveaux**



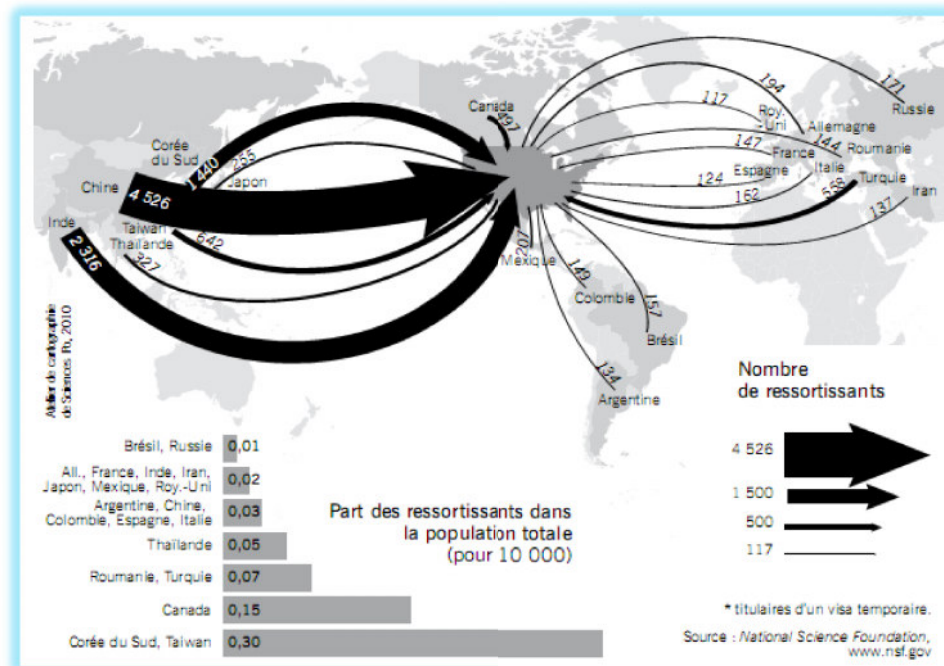
**NB. Les tableaux et figures suivants sont tirés du rapport intitulé ; *gone for good ? partis pour de bon ? Les expatriés de l'enseignement supérieur français aux États-unis.***

Publié par l'Institut Montaigne :

[www.institutmontaigne.org](http://www.institutmontaigne.org)

[www.desideespourdemain.fr](http://www.desideespourdemain.fr)

### Les Etats Unis, au centre de la mobilité doctorale mondiale (2008)



### **Comment l'élite de l'Afrique francophone est recrutée aux États-Unis**

Souleymane Bachir Diagne est professeur de philosophie et de littérature à l'université de Columbia. De nationalité sénégalaise, il a suivi le parcours classique de l'élite originaire d'Afrique francophone : baccalauréat à Dakar, classes préparatoires au lycée Louis Le Grand à Paris, École normale supérieure – incluant un séjour d'un an à l'université de Harvard –, agrégation de philosophie, doctorat d'État. Pourtant, à l'exception d'occasions ponctuelles, Bachir Diagne n'a jamais enseigné en France. Sa carrière universitaire s'est déroulée entre le Sénégal et les États-Unis. *« Après mon 3<sup>e</sup> cycle, dans les années 1980, j'ai hésité à rester en France. Mais je faisais encore partie de cette génération qui voulait rendre quelque chose au Sénégal. J'ai décidé de rentrer là-bas : j'ai enseigné la philosophie à l'université de Dakar, où je suis devenu, entre autres, assesseur du doyen de la faculté des lettres.*

*Une quinzaine d'années plus tard, Bachir Diagne est responsable d'un programme d'échanges universitaires avec l'université de Northwestern, grâce au Council for the Development of Social Science Research in Africa (Codesria), un organisme de recherche pan-africain. L'université de Northwestern, qui dispose d'un programme inter-disciplinaire en études africaines, l'invite à passer un trimestre comme visiting scholar en philosophie et religion trois années de suite, à partir de 1999. « Ils m'ont considéré comme une "target of opportunity" (opportunité ciblée). Ils m'ont invité de façon temporaire avec l'idée de me proposer un poste par la suite. La première année, ils ont pris en charge le billet d'avion de mon épouse et celui de ma petite fille pour leur permettre de m'accompagner et de voir à quoi pourrait ressembler notre vie aux États-Unis. Lorsqu'ils m'ont fait*

*une offre trois ans plus tard, cela a créé un véritable tollé à Dakar – même l'ambassadeur de France de l'époque, un ami, a regretté que, tant qu'à partir, je n'aie pas plutôt trouvé un poste en France. De mon côté, je n'étais pas loin de penser que si je quittais le Sénégal, cela aurait dû être plutôt pour la France, qui à bien des égards était aussi mon pays. »*

Depuis qu'il enseigne aux États-Unis et non plus au Sénégal, Bachir Diagne note qu'il est plus fréquemment invité en France.

**Figure 7 : Médaille Clark et prix du meilleur jeune économiste**

<b>Récompense : médaille Clark</b>	
2010	Esther Duflo, <i>Professor</i> au Massachusetts Institute of Technology (MIT)
2009	Emmanuel Saez, <i>Professor</i> à l'Université de Berkeley
<b>Récompense : prix du meilleur jeune économiste français</b>	
2009	Thomas Philippon, <i>Associate Professor</i> à la Stern School of Business de New York University
2005	Esther Duflo, <i>Professor</i> au Massachusetts Institute of Technology (MIT)

**Figure 8. Salaire moyen\* du personnel enseignant à temps complet dans les établissements délivrant un doctorat aux États-Unis\*\* (en dollars)**

Type d'établissement	Ensemble du personnel enseignant			Statut						
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Professeur Associé			Professeur Assitant
2008-2009										
Public	81 485	88 691	69 864	112 569	115 095	103 686	78 375	80 617	74 812	66 754
Privé	97 702	106 983	81 798	138 584	141 639	127 667	87 777	90 646	83 138	73 289

\* Aux États-Unis, les enseignants du supérieur sont rémunérés sur 9 mois. Les trois mois de salaire restants sont couverts par les subventions qu'ils obtiennent auprès des grands organismes de recherche.

\*\* Il s'agit des établissements ayant délivré plus de 20 diplômes de doctorat au cours de l'année précédente.

**Figure 9. Grille de salaire du corps des maitres de conférences et du corps des professeurs des universités en France \***

Établissements publics	Statut	
	Professeur des Universités	Maître de conférence
Rémunération annuelle brut (au 01 07 2010)	2 <sup>e</sup> classe, 1 <sup>er</sup> échelon : 36 560,78 €	Début de carrière : classe normale, 1 <sup>er</sup> échelon : 25 225,83 €
	Dernier échelon de la 2 <sup>e</sup> classe : 53 507,65 €	4 <sup>e</sup> échelon de la classe normale : 34 616,06 €
	Dernier échelon de la 1 <sup>re</sup> classe : 64 675,91 €	Dernier échelon de la classe normale : 45 617,63 €
	Classe exceptionnelle : de 64 675,91 € à 73 343,82 €	Dernier échelon hors classe : 53 507,65 €
Indemnités	Prime d'excellence scientifique : de 3 500 à 15 000 € par an	Prime d'excellence scientifique : de 3 500 à 15 000 € par an
	Prime de responsabilité pédagogique : de 3 500 à 15 000 € par an	Prime de responsabilité pédagogique : de 3 500 à 15 000 € par an
		Crédits destinés à améliorer l'environnement scientifique : de 10 000 à 20 000 € par an

\* Valeur du point indiciaire : 55,5635 euros au 1<sup>er</sup> juillet 2010.

**Figure 10. Grille de salaire des directeurs de recherche (DR) et des chargés de recherche (CR) au CNRS**

	CR2	CR1	DR2	DR1 et directeur de recherche de classe exceptionnelle
Rémunération annuelle brut (au 01 10 2009)	25 848 € – 32 112 €	27 096 € – 46 752 €	37 464 € – 54 828 €	46 752 € – 75 168 €
Prime moyenne annuelle brute en 2009	680 €	894 €	1 092 €	1 330 €

Source : CNRS, 2009 : <http://www.dgdr.cnrs.fr/drhchercheurs/concoursch/pdf/metier-fr.pdf>



**Figure 11. Quelques exemples de rémunérations universitaires aux USA**

	Littérature	Biologie	Economie
	Moyenne		
<i>Assistant Professor</i>	60 à 65 000 dollars annuels brut	120 000 dollars annuels brut par an	170 000-180 000 dollars annuels brut par an ( <i>Junior</i> , juste après le Ph.D.)
<i>Professor</i>	125 000 dollars annuels brut, mais variable	200-250 000 dollars annuels brut, mais variable	
<i>Tenured Professor</i>			300 000 dollars annuels brut, mais variable

<sup>38</sup> Annexe 2, rémunération moyenne dans huit universités américaines.

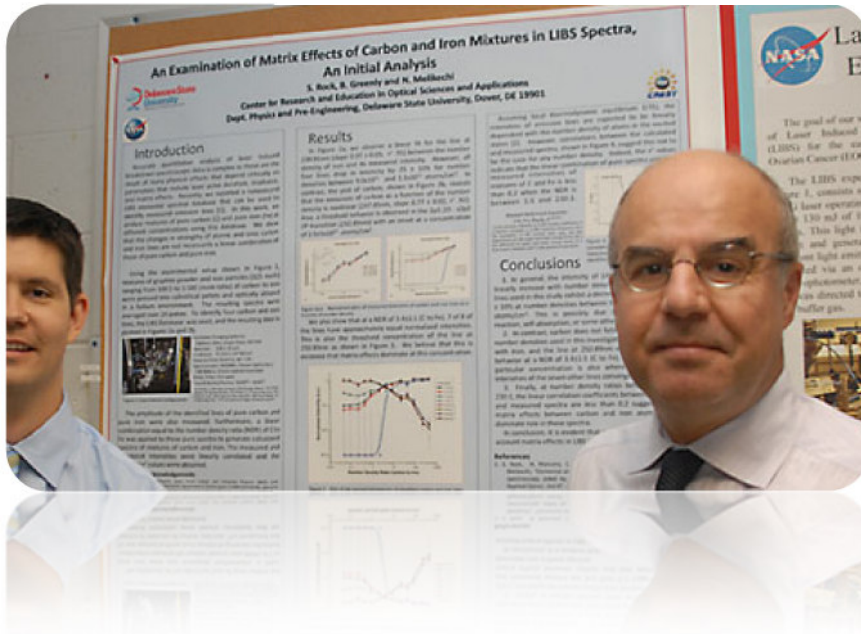
## Annexe

### La fuite des cerveaux Algériens



**Dr.Noureddine Melikechi : «Le problème de la fuite des cerveaux peut devenir une opportunité»**

---



**Dr.Noureddine Melikechi** Physicien atomique et chercheur à la NASA

**Physicien atomique et chercheur à la NASA, Nous livre, dans cet entretien qu'il nous a accordé, sa vision du développement de la recherche scientifique en Algérie. Il suggère une approche volontariste, basée sur l'effort conjugué des milieux universitaires et des pouvoirs publics.**

- **Les Circuits de l'Eco** : Nous avons, lors de notre bref échange, évoqué le nationalisme. Et pour rester dans un contexte algérien et africain, choisissons plutôt l'idée de néo-nationalisme. C'est un courant qui appelle à la mobilisation des jeunes peuples pour poursuivre leur développement. Seriez-vous d'accord avec l'idée que notre peuple est encore fragile et nécessite une mobilisation ?

**Noureddine Melikechi** : Je ne pense pas qu'il existe de peuple fragile, mais des peuples qu'on a essayé de fragiliser pour une raison ou une autre, par une méthode ou une autre, dans un moment de l'histoire ou un autre, sûrement. L'histoire nous montre que de telles tentatives sont vouées à l'échec car les peuples ont cette capacité de tracer leurs propres chemins. Ceci dit, et pour répondre directement à votre question, le peuple algérien n'est pas fragile. Bien au contraire, et il l'a prouvé à maintes reprises. Quand on a parlé de nationalisme, c'était en référence à *la gbalatidh me humi ressource humaine et particulièrement scientifique. Le développement d'idées innovatrices n'est pas l'apanage d'un peuple ou d'un autre, mais requiert des conditions spécifiques pour le nourrir*, qui malheureusement n'existent pas encore partout. C'est pourquoi *la science, l'innovation et la pensée intellectuelle n'ont pas de frontières rigides* et en fait, n'en ont presque jamais eues. A un certain moment de l'histoire humaine, il arrive que certaines sociétés récoltent les investissements qu'elles ont faits dans le

développement de leurs ressources humaines et infrastructurelles. Pour atteindre ce stade, Il faut savoir rester focalisé, être patient et croire en nos enfants.

- *Pour beaucoup de pays, dont l'Algérie, la "fuite des cerveaux" est un réel problème. Et nous comprenons tous, très bien, ce qui mène à cette situation. Pourriez-vous nous dire quelle est votre réflexion personnelle sur cette question ?*

Il est, à mon avis, utile de rappeler que la fuite des “cerveaux” n’est pas exclusive à l’Algérie. Cette circulation de capital humain possédant de l’expertise scientifique, technique et/ou intellectuelle se fait fréquemment de pays où les conditions nécessaires à l’épanouissement scientifique ne sont pas aussi fortes que celles des pays d’accueil. Ceci pour diverses raisons. J’ajouterai que pour certains pays cette circulation n’est non plus pas exclusive aux “cerveaux”.

- *Les raisons qui font que ces personnes quittent leur pays ou n’y reviennent pas sont elles toujours les mêmes?*

Je ne le pense pas. Par contre, je pense qu’il existe un dénominateur commun qu’il va falloir, si nous voulons réellement parler de ce phénomène, identifier avant de proposer des solutions potentielles. Il est souvent admis que la fuite des cerveaux constitue un réel problème. Je vous invite à examiner cette affirmation si vous le voulez bien. On peut l’aborder sous divers angles. Je vais en présenter brièvement deux: *(1) On peut se dire que l’Algérie produit des personnes pour qu’elles puissent accompagner son développement économique, social, technologique, ..., etc. En d’autres termes, à être des citoyens engagés dans le développement présent et futur de notre pays et qu’en grande partie, ces personnes ne reviennent pas y exercer leurs connaissances.* Ceci implique, à première lecture, une perte. *En fait, si ces personnes se trouvaient en Algérie, est-ce qu’elles pourraient apporter le plus attendu d’elles? Faut-il qu’elles prouvent leurs compétences à l’étranger pour qu’elles soient sollicitées et encouragées? Admettons que ces personnes veuillent revenir au pays pour y travailler.* La question que l’on peut se poser est: *au sein des institutions académiques, des institutions de recherches et de développement, de nos compagnies de technologie et d’autres secteurs, y a-t-il des structures connues, des bureaux que l’on peut approcher pour connaître les problèmes technologiques qui existent ou pour éventuellement proposer des idées ? A ma connaissance, il existe principalement une gestion administrative centralisée.* Toutefois, les cerveaux qui existent et se trouvent en Algérie sont évidemment mieux placés que moi pour répondre a ces questions. La façon dont ces personnes sont appelées à être impliquées dans le développement du pays donne, surtout pour celles qui se trouvent en dehors de leur pays, une image de la réalité. *(2) Ces “cerveaux” qui sont à l’étranger peuvent-ils apporter un plus, tout en étant physiquement en dehors de l’Algérie? Est ce qu’il y a des efforts soutenus pour les intégrer dans le processus de développement du pays?* Je pense que ces dernières années, il y a un effort dans ce sens et j’en suis ravi. Mais il va falloir approfondir la réflexion en prenant en compte les contraintes des uns et des autres. A mon avis, *il va falloir travailler ensemble sur le long terme pour dégager une vision claire et cohérente de ce que l’on veut et définir des buts précis auxquels des ressources seront identifiées et attachées.* Certains pays -asiatiques notamment- ont trouvé des solutions adéquates et adaptées à leurs besoins. L’Algérie a les moyens de le faire. A mon avis, la fuite des “cerveaux” est un problème comme vous le dites, mais ce problème peut devenir une opportunité pour peu qu’on le veuille. *On pourra faire alors de la “fuite des cerveaux” une “source additionnelle de savoir et d’expérience au service de l’Algérie.*

- *Vous avez démarré votre activité en Algérie ; je pense, donc, que vous connaissez la situation de la recherche scientifique ici. Il est question, aujourd'hui, de réaliser d'importants investissements dans ce domaine, de construire des villes pépinières de sciences, etc. Néanmoins, si l'argent et les infrastructures sont nécessaires, il faudrait de surcroît une impulsion qui agirait un peu comme une étincelle de vie. Partagez- vous ce point de vue? Si oui, comment faire partir l'étincelle?*

Au risque de me tromper et à ma connaissance, la recherche universitaire en Algérie a reçu ces dernières années des investissements financiers étatiques plus important que par le passé. Qu'il s'agisse d'investissements directs dans les universités algériennes existantes déjà, ou appelées à être créées, ou pour la construction de nouvelles entités technologiques, ou encore pour encourager le partenariat entre les laboratoires de recherches académiques (entre eux) et avec les centres de recherche et développement de la sphère économique est en soit excellent pour le pays. Est ce suffisant ? Tout dépend de ce que l'on veut atteindre comme objectifs. Pour que cette étincelle puisse durer dans le temps, jusqu'à ce qu'elle devienne autosuffisante, il faut qu'au moins deux conditions soient réunies. Premièrement, que cet investissement initial se fasse dans la durée, sans ou avec un strict minimum de contraintes administratives, d'ailleurs souvent inefficaces, contraignantes et inutiles. Deuxièmement, que d'autres secteurs s'impliquent. Je citerai, à titre d'exemple, le législatif, le foncier, le formateur en main d'oeuvre qualifiée, l'innovateur, le formateur en managers d'entités scientifiques et technologiques, l'évaluateur de programmes scientifiques et technologiques et bien sur le financier par le biais d'investisseurs prêts à accompagner, sur le long terme, des activités innovatrices de technologie. En fait, on parle de développement d'une vision. Quelle recherche, pour quels buts et pour quel impact sur la société ? Et du développement d'une stratégie globale pour que cette vision devienne réalité. Des problèmes apparaîtront le long de ce chemin ardu, mais il va falloir être patient et ne pas changer brusquement de cap. Je pense qu'avec une bonne vision et une bonne stratégie, de légères corrections seront suffisantes. Dans le domaine scientifique et technologique, l'"échec" peut être un investissement important, à condition qu'on en tire les leçons. Cette étincelle aura alors de fortes chances de servir de tremplin pour renforcer le développement économique du pays et assurer un essor économique basé sur les connaissances et l'innovation. En exemple, je citerai une donnée: durant les 50 dernières années, l'innovation scientifique et technologique compte pour environ 50% de la croissance économique des USA. Je crois que cela n'est pas négligeable et devrait être pris en compte dans nos réflexions

Écrit par <http://www.lce-algerie.com/entretiens/10-entretien/685-lle-probleme-de-la-fuite-des-cerveaux-peut-devenir-une-opportunitier.html> Kahéna Bousdira Samedi, 10 Décembre 2011 10:37

➤ **Interview de Belgacem Haba, scientifique Algérien aux USA «Pourquoi je ne reviens pas en Algérie»**

Titre original :

**«Pourquoi je ne reviens pas en Algérie»**

Interview réalisé par Ahmed Gasmia

*Avec 160 brevets d'invention dans le domaine de l'électronique et de la microélectronique, Belgacem Haba, responsable à Tessera, société américaine spécialisée dans les technologies, est considéré comme une autorité dans son domaine.*



**Quelles sont les raisons à l'origine de votre départ d'Algérie ? Quelle était la situation à l'époque ?**

J'ai quitté l'Algérie durant les années 1980 pour obtenir un PHD dans le domaine de l'énergie solaire aux Etats-Unis. En fait, j'étais parti simplement pour terminer mes études et revenir au pays. Après avoir obtenu mon PHD ainsi qu'un magister dans le domaine de la physique, je suis revenu en Algérie pour enseigner à l'université de Biskra. Quelques années plus tard, j'ai dû quitter l'Algérie mais cette fois en raison de l'insécurité qui a gagné le pays. Je suis parti au Japon pour travailler à NEC dans la branche des applications du laser dans le domaine de la microélectronique.

**Avez-vous une idée de la situation actuelle du pays ? Est-ce que vous gardez le contact avec l'Algérie ?**

La situation est loin d'être la même que lorsque j'ai quitté l'Algérie. Fort heureusement, les choses ont beaucoup changé. A l'époque où j'ai quitté le pays, la principale motivation de ceux qui avaient décidé de partir à l'étranger était la peur. Actuellement, la situation sécuritaire s'est beaucoup améliorée. Ceux qui quittent le pays depuis quelques années le font pour d'autres raisons.

En dépit des distances et des années passées à l'étranger, je garde un contact permanent avec l'Algérie et je pense que c'est aujourd'hui le cas de la plupart des Algériens résidant à l'étranger. Le développement de la technologie, notamment en ce qui concerne les moyens de communication, permet d'être encore plus proche de sa famille et de ses amis vivant en Algérie. Personnellement, je communique quotidiennement avec mes proches et il m'arrive

aussi d'animer des conférences en visioconférences. J'ai par ailleurs eu la chance de visiter l'Algérie trois fois durant les douze derniers mois.

Je peux vous dire que tous les Algériens vivant à l'étranger rêvent de revenir en Algérie, cependant nous ne disposons pas de suffisamment d'informations au sujet de la situation économique actuelle du pays. Dans le domaine économique justement, ceux qui veulent investir en Algérie se heurtent à une réalité qu'ils ne comprennent pas. Le fait que les procédures relatives à l'investissement en Algérie ne soient pas claires, du moins pour nous, complique davantage les choses. Beaucoup de gens se sentent frustrés. D'un autre côté, le fait d'avoir fondé des familles à l'étranger met les Algériens dans une situation très peu confortable, la transition n'étant pas facile à effectuer.

La situation n'est pas, non plus, encourageante pour les chercheurs et les scientifiques. Je pense que l'Algérie est entrée dans une phase que j'appellerai « phase de vente et d'achat ». Cette phase est peut-être nécessaire au développement de l'économie du pays. Elle est aussi utile pour ceux qui se sont spécialisés dans le domaine du commerce et de l'importation, mais je ne pense pas que ce soit une période propice pour les chercheurs. Il s'agit, en fait, d'une situation qui décourage les scientifiques algériens résidant à l'étranger de revenir en Algérie. Ces derniers ont besoin d'un environnement légal garantissant, entre autres, la protection des travaux qu'ils ont réalisés où qu'ils sont susceptibles de réaliser. Les scientifiques ont également besoin de savoir que leurs travaux peuvent faire l'objet d'investissements sérieux. Il est à craindre aussi que ces conditions soient réellement réunies pendant un temps et que les règles du jeu changent en cours de route. Nous avons besoin en fait que des conditions durables et sûres soient mises en place.

Pour résumer : ceux qui viennent s'installer en Algérie puis changent d'avis découvrent en fait que l'environnement économique et légal n'est pas propice à l'investissement ou à la création.

### **Comment est perçue l'Algérie par les cadres algériens que vous connaissez aux Etats-Unis et ailleurs ?**

Notre problème actuellement est le manque d'informations précises et actualisées au sujet de l'Algérie, notamment en ce qui concerne la réglementation régissant l'investissement. Il n'existe à présent aucun organisme susceptible de nous pourvoir en informations de façon régulière au sujet de la situation du pays, même l'ambassade algérienne aux Etats-Unis ne joue pas ce rôle. Je ne suis pas là pour blâmer le gouvernement algérien. En revanche, je crois penser que le secteur privé a un certain potentiel mais n'a toutefois pas la vigueur qui devrait être la sienne. En fait, nous sommes tous à blâmer car nous péchons par notre manque de communication. Sans communication, on ne peut espérer voir des compétences algériennes revenir aux pays.

### **Quelle politique faut-il adopter, à votre avis, pour donner la possibilité à ces Algériens de faire profiter leur pays de leurs connaissances ?**

Il s'agit, en premier lieu, d'identifier les compétences algériennes vivant à l'étranger et leurs domaines d'activité et d'essayer d'établir un dialogue sérieux avec elles. Il est important, ensuite, d'informer ces Algériens de l'apport qu'ils peuvent représenter pour l'Algérie suivant leurs secteurs d'activité et leurs spécialités. Comme je l'ai déjà mentionné, il faut aussi clarifier les choses en ce qui concerne la législation et le secteur financier. Ces aspects sont peut être clairs pour certains Algériens mais je peux vous affirmer que la moyenne des Algériens résidant à l'étranger n'arrivent toujours pas à les assimiler.

Les Algériens établis à l'étranger peuvent également aider l'Algérie à distance, à travers, entre autres, des interventions en visioconférences ou des visites à des universités algériennes durant des périodes plus ou moins limitées. Ce genre d'expérience a déjà été effectué dans certains pays et à porté ses fruits. L'implication du secteur privé à côté des associations et autres organisations non gouvernementales est aussi très importante. Si ces conditions sont réunies, je crois que les scientifiques algériens vivant à l'étranger n'hésiteront pas à s'impliquer de façon effective dans le développement du pays.

**Vous avez mis en place un site répertoriant plusieurs centaines d'Algériens vivant à l'étranger. Parlez-nous-en.**

<http://www.algerianinventors.org> est un site dédié aux inventeurs algériens quel que soit leur pays de résidence. Le site a été lancé en novembre 2007 par un petit groupe d'Algériens résidant en Californie. Ces derniers ne sont affiliés à aucun organisme ou association. Ils ont pensé qu'un tel site pourrait être utile à la communauté algérienne vivant à travers le monde en mettant en évidence la contribution d'un grand nombre d'inventeurs algériens qui restent pourtant totalement inconnus.

Le site répertorie plus de 350 inventeurs pour un total de plus 1 600 brevets soit une moyenne de 5 brevets par personne. Le taux d'inventeurs de sexe féminin est de 12 %. Le site est mis en ligne en trois langues. Il s'agit de l'arabe, le français et l'anglais. Le site donne également des informations relatives à la protection des inventions et donne la possibilité aux adhérents d'entrer en contact, sans parler d'un blog ouvert aux visiteurs du site. En quelques mois, le site a eu plus de 12 500 visites de plus de 50 pays et 517 villes. Nous avons également été contactés par des inventeurs et différentes associations désirant collaborer avec nous, sous une forme ou une autre.

***Il y a quelque temps, l'association des compétences algériennes (ACA) a été créée par des Algériens vivant à l'étranger et d'autres résidant en Algérie. Quel rôle peut jouer cette association concrètement pour assurer un transfert de technologie vers l'Algérie ?***

Je pense que cette association peut jouer un rôle important en faisant d'intermédiaire entre les compétences vivant à l'étranger et leur pays d'origine. Cette association peut faciliter le transfert de technologies vers l'Algérie en donnant la possibilité aux Algériens de l'étranger d'avoir de meilleures informations sur leur pays et peut également leur préparer le terrain pour s'impliquer dans le développement du pays. Je pense que l'association doit, dans un premier temps, assurer un rôle académique en faisant circuler des informations utiles. Ce n'est qu'après une certaine période que le véritable transfert de technologies pourra être opéré.



## Résumé

Si la migration est un phénomène naturel, qui touche le monde entier, sa problématique apparait clairement lorsqu'elle devient un phénomène de dimension phénoménal induisant un manque flagrant en matière de compétences scientifiques pouvant créer une dynamique et un changement dans les différents domaines ; économique, culturel, scientifique et littéraire. Dans ce modeste travail, nous avons tenté d'identifier les déterminants de de la migration des scientifiques algériens. En effet, l'émigration qualifiée en Algérie s'est accéléré à partir des 1990, avec la montée de la violence politique. La migration qualifiée en Algérie trouve ses explications, en plus de cet aspect politique, dans les conditions socioéconomiques et professionnelles des migrants jugées défavorables. La solution que nous préconisons pour que l'Algérie bénéficie de ces migrants qualifiés est la mise en place d'un climat adéquat de partenariat avec la communauté scientifique algérienne établie à l'étranger. Aussi, l'amélioration des conditions sociales et professionnelles constituent une stratégie adéquate et efficace pour encourager le retour des compétences

Mot clés : migration, migration qualifiée, Algérie.

## Summary

If the migration constitutes a natural phenomenon that is apparent all over the world, its challenging is clearly seen when it becomes a fact of phenomenal dimension causing a shortage in terms of scientific competences that can create a dynamic and a change in the different domains and fields; economic, cultural, scientific and litterary. In this modest work, we have tried to identify the different aspects determining the immigration of the Algerian scientists. In fact, the qualified immigration in Algeria was accelerated from 1990 with the rise of political violence. The qualified immigration is also explained, adding to this political aspect, by the deterioration of the immigrants' socioeconomic and professional conditions which are seen as negative and judged as unfavourable. The solution that we recommend and we suggest is in one hand the setting up of a favourable and adequate climat of partnership with the Algerian community of scientists established abroad, and the amelioration of the social and professional conditions which constitute an adequate and an efficient strategy to encourage the competences come back.

Key words: migration, high skills, Algeria.

إذا كانت الهجرة هي ظاهرة طبيعية التي يعرفها العالم، إلا أن مشكلتها يصبح واضحا عندما يصبح حجمها هائلا.

الامر الذي يؤدي الي نقص واضح في المهارات العلمية التي يمكنها احداث ديناميكية و تغيير في مختلف المجالات الاقتصادية الثقافية، العلمية والأدبية. في هذا البحث، حاولنا التعرف علي محددات هجرة الأدمغة في الجزائر. في الواقع، تسارعت هجرة الأدمغة في الجزائر بداية التسعينات بسبب تصاعد العنف السياسي.

بالإضافة إلى هذا الجانب السياسي، هجرة الأدمغة في الجزائر تجد تغيرها في الظروف الاجتماعية و الاقتصادية الصعبة، و كذلك عدم وجود ظروف عمل ملائمة .

لكي تستفيد الجزائر من هذه المهارات، يجب توفير مناخ ملائم لعودة المهاجرين. أيضا تعتبر الشراكة مع اعضاء الجالية العلمية الجزائرية من أهم الحلول، إذ تسمح للمهاجرين بالمشاركة في بناء الاقتصاد الوطني و العلمي.

الكلمات الرئيسية: الهجرة، هجرة الأدمغة، الجزائرية.